

Le Sapeur-Pompier de l'Isère



Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère
Revue éditée au profit de ses œuvres sociales

Chauffage Urbain, la chaleur tout simplement.

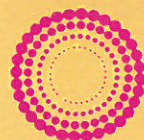
CONFORT, ECONOMIE, SECURITE

Le Chauffage Urbain, au fond, c'est une question de choix. Celui du confort tout d'abord: il fait bon dedans quand il fait froid dehors. Mais on peut aussi choisir le chauffage Urbain parce qu'il est économique: pas de stock, pas d'entretien, une chaleur constante et maîtrisée, pas de flambée des prix.

On peut enfin choisir le Chauffage Urbain pour la sécurité: pas de chaudière donc pas de risques, et un service technique prêt à intervenir 7 jours sur 7 - 24 heures sur 24.

Rassurant non?

Quoiqu'il en soit, choisir le Chauffage Urbain c'est l'assurance d'une chaleur maîtrisée, d'une sécurité et d'une simplicité à nulle autre comparable.



TRADUCTION DE

"SE RASSEMBLER POUR
METTRE LE PASSÉ DANS
L'AVENIR"

DANS LES 8 AUTRES LANGUES
PARLÉES EN EUROPE

PAYS-BAS :

"SAMENKOMEN OM HET
VERLEDEN IN DE
TOEKOMST TE PLAATSEN"

DANEMARK :

"AT SAMLES FOR AT BRUGE
FORTIDEN I FREMTIDEN"

PORTUGAL :

"JUNTEMO-NOS PARA
METER O PASSADO NO
FUTURO"

ALLEMAND :

"SICH VEREINIGEN, DAMIT
DIE ZUKUNFT AUS DER
VERGANGENHEIT
ERWACHST"

ESPAGNOL :

"UNIRSE PARA INSERTAR EL
PASADO EN EL PORVENIR"

GREC :

"ΝΑ ΕΝΩΘΟΥΜΕ ΠΑ ΝΑ
ΒΑΛΟΥΜΕ ΤΟ ΠΑΡΕΛΘΟΝ
ΣΤΟ ΜΕΛΛΟΝ"

ANGLAIS :

"JOIN TOGETHER TO PUT
THE PAST IN THE FUTURE"

ITALIEN :

"METTERCI INSIEME PER
METTERE IL PASSATO NEL
FUTURO"

L'Union Départementale de l'Isère présente

Le Sapeur-Pompier de l'Isère



Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère
Revue éditée au profit de ses œuvres sociales

S O M M A I R E

CONSEIL GENERAL

13

Le Président du Conseil Général

COMMISSION ADMINISTRATIVE DES SERVICES D'INCENDIE ET DE SECOURS

17

Monsieur André CHAIZE quitte la C.A.S.I.S.

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES SERVICES D'INCENDIE ET DE SECOURS

15

Le risque... par le Colonel BOURGEOIS

UNION DEPARTEMENTALE

7

Les Vœux

9

Le mot du Président de l'Union Départementale

11

Editorial du Comité Exécutif

19

Conseils d'Administration

24

Les administrateurs de l'U.D.S.P. de l'Isère

27

75^{ème} Congrès de l'Union Départementale

31

Visites du Président de l'Union Départementale
aux Corps du département

33

Représentation de l'Union Départementale

35

Mérite de l'Union Départementale de l'Isère

37

Assurances : nos garanties

41

Notre revue appréciée en Europe

42

Grand Jeu Concours

ŒUVRE DES PUPILLES

39

Allocations trimestrielles 1992

INTERVENTIONS

44

Vaison-la-Romaine, le 22 septembre 1992

45

Médaille de Bronze pour acte de courage
et de dévouement

FEDERATION NATIONALE DES SAPEURS-POMPIERS FRANÇAIS

46

DOSSIER "ROUEN 92"

FORMATION

65

Le hors chemin

67

Faisons un peu de droit : le feu et la loi

JEUNES SAPEURS-POMPIERS

69

50^{ème} anniversaire de la section J.S.P. de Vienne

71

Jeunes Sapeurs-Pompiers de Saint-Savin

VIE DES CORPS

75

Le Capitaine ALLIBE a pris sa retraite

77

C.P.I. de Nivolas-Vermelle

79

C.P.I. de Saint-Etienne de Crossey

81

Une caserne neuve pour le C.P.I. de Vaulnaveys-le-Haut

ANCIENS

83

Assemblée Générale du 20 juin 1992

85

Nos Anciens Jeunes "s'éclatent"

SPORTS

87

Finales régionales et départementales
du Parcours Sportif et des épreuves athlétiques

93

Challenge du Souvenir à Vienne

95

Les éliminatoires du concours de boules

97

Finale du concours de boules départemental

99

Relais Fitolieu - Vérines

101

Le soleil était aussi parmi les Sapeurs-Pompiers

POESIE

103

Le casque et l'enfant

Le Sapeur-Pompier de l'Isère

Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère

Affiliée à la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers Français

Siège Social : Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère - 6, avenue Victor-Hugo - 38170 Seyssinet-Pariset

3

La seule Revue
Officielle
Technique
et d'Information

éditée par l'Union Départementale
des Sapeurs-Pompiers de l'Isère au
profit de ses œuvres culturelles et
sociales

Adresser toute la correspondance,
les textes et les photos
concernant le journal
"Le Sapeur-Pompier de l'Isère" au
Lieutenant-Colonel PAILLOT,
Rédacteur en Chef,
Centre de Secours Principal
de Grenoble
19, avenue Victor Hugo
38170 Seyssinet-Pariset
Tél. : 76 49 49 49

ISSN 1163 - 3387

Création Graphique
Réalisation - Maquette
Agence de Presse



73, rue Lafayette - 75009 PARIS
T é l . : 4 2 8 5 1 7 0 7
F a x : 4 5 9 6 0 7 5 3

COMITE D'HONNEUR

Lieutenant-Colonel Eugène BLANC
Les Jardins de Saint-Benoît - 38200 Vienne

Commandant Jean ANDRE
43, rue des Jardins - 38220 Vizille

Commandant André CHAIZE
38620 Saint-Geoire-en-Valdaine

Commandant Henri DANTIN
Gameux-Chatte - 38160 Saint-Marcellin

Commandant André FELIX
Rue Banave - 38400 Saint-Martin-d'Hères

Commandant André GUILLERMINET
38300 Bourgoin-Jallieu

Commandant Maurice JACQUIER
Chabrillan - 26400 Crest

Commandant Joseph REVOUY
Rue des Mourines - 38500 Le Péage-de-Roussillon

Capitaine François ARBARETAZ
Mairie - 38490 Chimilin

Capitaine Georges AUDIBERT
38140 Rives

Capitaine Louis BEYLE
38160 Saint-Romans

Capitaine Stéphane BERTHOLOZ
78, rue Charles-Michel - 38600 Fontaine

Capitaine Louis BESANÇON
36, rue du Drac - 38120 Saint-Egrève

Capitaine Maurice BUISSON
Grande-Rue - 38940 Roybon

Capitaine André ESCALLON
38350 La Mure

Capitaine Jean GAUTHIER
121, rue d'Italie - 38110 La Tour-du-Pin

Capitaine Jacques GIVORD
4, rue Jules-Guesde - 38790 Saint-Maurice-l'Exil

Capitaine André JEYMOND †
38410 Vaulnaveys-le-Bas

Lieutenant Marcel BLANC
38690 Bizonnnes

Capitaine Jean MEDALIN
33, rue Garillaud - 38550 Le Péage-de-Roussillon

Lieutenant Georges CARTIER-MILLON
Chemin Meary - 38190 Villard-Bonnot

Capitaine Félicien MOUCHET
Villa Ward-Ouest Chemin Jacquemoud - 38580 Allevard

Lieutenant Joseph CHEVALLIER
38540 Heyrieux

Capitaine Gaston PALIN
Place Louis Montagnat - 38440 Saint-Jean-de-Bournay

Lieutenant Pierre FAVET
Chemin Violet - 38690 Le Grand-Lemps

Capitaine Louis PLANCHAT
26, rue de la Paix - 38290 La Verpillière

Lieutenant Robert MAURINAUX
7 A, Route de Savoie - 38420 Domène

Capitaine Paul PROST
11, chemin du Clos - 38150 Roussillon

Lieutenant Roger MONDANGE
38550 Le Péage-de-Roussillon

Capitaine Louis RAY †
34, rue du Colombier - 38540 Heyrieux

Adjudant-Chef Roger MANDRAN
38150 La Chapelle-de-Surieu

Composition du Conseil d'Administration

1/4 renouvelable	Grenoble	Rives	Bourgoin	Vienne
1993	2 C.S.	2 C.S.	1 C.S. + 1 C.P.I.	2 C.S.
1994	2 C.S. + 1 C.P.I.	1 C.S. + 1 C.P.I.	1 C.S. + 1 C.P.I.	1 C.S.
1995	1 C.S. + 2 C.P.I.	1 C.S. + 1 C.P.I.	1 C.S. + 1 C.P.I.	1 C.P.I.
1996	2 C.S. + 1 C.P.I.	1 C.S. + 1 C.P.I.	2 C.S.	1 C.P.I.

Renouvelables en 1993

Lieutenant BERNARD - Lieutenant SPERONEGrenoble
Capitaine MATHIEU - Lieutenant MOUNIERRives
Lieutenant CLAPISSON - Lieutenant COTTAZBourgoin
Capitaine LANGLAIS - Lieutenant DUCVienne

Renouvelables en 1994

Lieutenant-Colonel PAILLOT -
Capitaine BRUNEL - Lieutenant PONCETGrenoble
Lieutenant CROIZAT - Lieutenant PICOTRives
Capitaine MARION - Lieutenant ARGOUDBourgoin

Renouvelables en 1995

Capitaine ALLIBE - Lieutenant JEYMOND
Lieutenant BONIN.....Grenoble
Lieutenant PELEGRINELLI - Adjudant FELIX.....Rives
Lieutenant CLEYET-MERLE - Lieutenant ROUSSET ..Bourgoin
Lieutenant BOYERVienne

Renouvelables en 1996

Lieutenant ARGENTIER - Lieutenant GIROUTRU
Adjudant-Chef MARTINELLO.....Grenoble
Lieutenant BONNET - Adjudant BOURGUIGNONRives
Lieutenant PERRIN - Lieutenant FERRAND.....Bourgoin
Adjudant-Chef MONIN.....Vienne

Comité Exécutif

Président :

Lieutenant Jacky JEYMOND - 38410 Vaulnaveys-le-Bas

Vice-Président :

Lieutenant-Colonel René PAILLOT

19, av. V. Hugo - 38170 Seyssinet-Pariset

Vice-Président Sud Isère :

Capitaine Gérard BRUNEL

3, les Penattes - 38760 Varcès-Allières et Risset

Vice-Président Nord Isère :

Lieutenant Michel DUC

4 bis, rue Ferrachet - 38440 Saint-Jean-de-Bournay

Trésorier Général :

Lieutenant Jacques PERRIN - 38510 Morestel

Trésorier Général Adjoint :

Lieutenant Max FERRAND - 38110 La Tour-du-Pin

Secrétaire Général :

Lieutenant Pierre CROIZAT

"La Contamine" - 38470 Vinay

Secrétaire Général Adjoint :

Lieutenant Armand BERNARD

38400 Saint-Martin-d'Hères

Conseil d'Administration

Lieutenant-Colonel René PAILLOT
C.S.P. Grenoble

Capitaine Gabriel ALLIBE
38800 Pont-de-Claix

Capitaine Gilbert BONIN
38320 Brié-et-Angonnes

Capitaine Gérard BRUNEL
38400 Saint-Martin-d'Hères

Capitaine Pierre LANGLAIS
C.S.P. - 38200 Vienne

Capitaine Raymond MARION
C.S.P. - 38300 Bourgoin-Jallieu

Capitaine Claude MATHIEU
38500 Voiron

Lieutenant Jean ARGENTIER
38520 Bourg-d'Oisans

Lieutenant Henri ARGOUD
38490 Saint-André-le-Gaz

Lieutenant Armand BERNARD
38400 Saint-Martin-d'Hères

Lieutenant André BONNET
38160 Saint-Marcellin

Lieutenant André BOYER
38790 Saint-Georges-d'Espéranche

Lieutenant Jean CLAPISSON
38460 Crémieu

Lieutenant André CLEYET-MERLE
38620 Saint-Geoire-en-Valdaine

Lieutenant Joseph COTTAZ
38110 Dolomieu

Lieutenant Pierre CROIZAT
Service Départemental d'Incendie
38170 Seyssinet

Lieutenant Michel DUC
38440 Saint-Jean-de-Bournay

Lieutenant Max FERRAND
38110 La Tour-du-Pin

Lieutenant Gérard GIROUTRU
38240 Meylan

Lieutenant Jacky JEYMOND
38410 Vaulnaveys-le-Bas

Lieutenant Gérard MOUNIER-VEHIER
38940 Roybon

Lieutenant Christian PELEGRINELLI
38210 Tullins

Lieutenant Jacques PERRIN
38510 Morestel

Lieutenant Raymond PICOT
38140 Beaucroissant

Lieutenant Yves PONCET
38600 Fontaine

Lieutenant Serge ROUSSET
38110 Saint-Didier-de-la-Tour

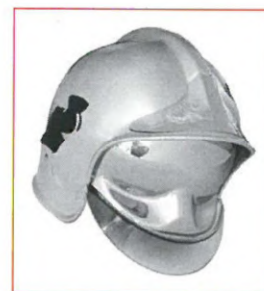
Lieutenant Claude SPERONE
38660 Le Touvet

Adjudant-Chef MONIN
38150 Assieu

Adjudant Michel BOURGUIGNON
38160 Izeron

Adjudant Paul FELIX
38690 Le Grand-Lemps

Adjudant Laurent MARTINELLO
38350 La Mure



Conseiller Technique

Colonel J.-C. BOURGEOIS
Directeur Départemental des Services
d'Incendie et de Secours
38170 Seyssinet

Responsable des Jeunes Sapeurs-Pompiers

Capitaine Pierre LANGLAIS
38200 Vienne

Composition des Commissions et Groupes de Travail

Commission des Sports et Manifestations

Animateur : Capitaine BRUNEL.

Membres : Le Président de l'U.D., Lieutenant NAVILLE, Capitaine ALLIBE, Lieutenant FERRAND, Sous-Lieutenant RABATEL, Capitaine MATHIEU, Officier de la Direction Départementale des Services d'Incendie et de Secours, Capitaine LANGLAIS, Adjudant MARTINELLO, Lieutenant SPERONE.

Commission Consultative - Formation

Animateur : Capitaine LANGLAIS.

Membres : Le Président de l'U.D., Lieutenant COQUET, Lieutenant GIROUTRU, Lieutenant BONNET, Lieutenant PERRIN, Lieutenant DURAND, Lieutenant NAVILLE, Lieutenant CHENAL, Sous-Lieutenant FRANTZ, Sous-Lieutenant GILLET, Sous-Lieutenant G. COTTAZ.

Commission du Journal

Animateurs : Lieutenant-Colonel PAILLOT et Lieutenant CROIZAT.

Membres : Le Président de l'U.D., Capitaine BRUNEL, Lieutenant DUC, Capitaine MARION, Capitaine LANGLAIS, Capitaine MATHIEU, Lieutenant BERNARD, Lieutenant FERRAND, Lieutenant MOUNIER-VEHIER.

Commission des Anciens Sapeurs-Pompiers

Animateur : Commandant ANDRE.

Membres : Le Président de l'U.D., Lieutenant-Colonel BLANC, Commandant CHAIZE, Commandant GUILLERMINET, Commandant DIDIER, Capitaine MOUCHET, Capitaine BUISSON, Capitaine BESANÇON, Capitaine GIVORD, Capitaine GIRAUD, Capitaine MALLÉN, Capitaine RAVIGLIONE, Lieutenant CHEVALLIER, Lieutenant BALDO, Capitaine BROTTET.

Membres du Conseil d'Administration : Capitaine ALLIBE, Lieutenant ARGENTIER, Lieutenant ROUSSET.

Commission des Jeunes Sapeurs-Pompiers

Animateurs : Capitaine MATHIEU et Sous-Lieutenant GAUTHIER.

Membres : Le Président de l'U.D., Capitaine LANGLAIS, Lieutenant BOYER, Sous-Lieutenant POULET, Adjudant FELIX, Adjudant MARTINELLO, Sergent-Chef MARKARIAN, Sergent CAVE, Sergent ROCHE, Sergent HAMELIN, Caporal-Chef MARECHAL, Caporal-Chef PETIT, Caporal PEQUIGNOT, Sapeur BERRICHE.

Commission Protection Sociale

Animateur : Capitaine BRUNEL.

Membres : Le Président de l'U.D., Lieutenant-Colonel PAILLOT, Lieutenant CROIZAT, Lieutenant DUC, Lieutenant J. COTTAZ, Lieutenant PONCET, Lieutenant ARGENTIER, Adjudant-Chef MONIN, Adjudant BOURGUIGNON.

Commission Juridique

Animateur : Lieutenant CROIZAT, Président de l'U.D.

Membres : Capitaine LANGLAIS, Capitaine BONIN, Lieutenant SPERONE, Lieutenant CLAPISSON, Lieutenant CLEYET-MERLE, Lieutenant PICOT, Lieutenant ROUSSET, Adjudant BOURGUIGNON.

Groupe de Travail Concours de Manœuvre

Animateur : Lieutenant DURET.

Membres : Le Président de l'U.D., Centre de Secours Principal de Grenoble, Centre de Secours Principal de Rives, Centre de Secours de Saint-Marcellin, Centre de Secours de Montalieu, Centre de Secours de Moirans, Centre de Secours de Péage-de-Roussillon, Centre de Secours de Saint-Laurent-du-Pont, Centre de Première Intervention Les Avenières, Centre de Première Intervention de Dolomieu, Centre de Première Intervention de Vaulnaveys-le-Bas.

NOTRE PRÉSIDENT, LE LIEUTENANT JACKY JEYMOND, A ÉTÉ BRILLAMMENT RÉÉLU 1^{ER} VICE-PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION NATIONALE DES SAPEURS-POMPIERS FRANÇAIS ET ENTRE AU COMITÉ EXÉCUTIF DE NOTRE FÉDÉRATION.

LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNION DÉPARTEMENTALE DES SAPEURS-POMPIERS DE L'ISÈRE ADRESSENT LEURS PLUS VIVES FÉLICITATIONS À LEUR PRÉSIDENT ET L'ASSURENT DE LEUR SOUTIEN POUR LA PLEINE RÉUSSITE DE SON ACTION.

LE SIEGE DE L'UNION DÉPARTEMENTALE A ÉTÉ TRANSFÉRÉ AU 5^{ÈME} ÉTAGE, APPARTEMENT N° 17 DE LA MEME ADRESSE, À SAVOIR : 6, AVENUE VICTOR HUGO - 38170 SEYSSINET-PARISSET

BONNE ANNÉE 1993



Le Lieutenant Jacky JEYMOND, Président de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère, le Comité Exécutif, le Conseil d'Administration et le Colonel Jean-Claude BOURGEOIS, Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours, adressent leurs meilleurs vœux de bonheur et de santé à tous les Sapeurs-Pompiers du département ainsi qu'à leurs familles, sans oublier d'y associer tous nos annonceurs qui, fidèlement, participent à l'évolution de notre revue depuis de nombreuses années.

SANICAR

VEHICULES DE SECOURS D'URGENCE AUX ASPHYXIÉS ET BLESSÉS

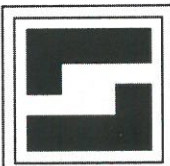
Conformes à la norme NFS 61530 d'Avril 91
Homologués par la DIRECTION DE LA SÉCURITÉ CIVILE



V.S.A.B. RENAULT MASTER



V.S.A.B. MERCEDES



SANICAR

Ambulances

ZONE INDUSTRIELLE DE COLOMBE
38690 LE GRAND LEMPS (France)

TÉL. : 76 55 87 22

FAX : 76 55 98 57 - TÉLEX : 308 435

Le Mot du Président

de l'Union Départementale

9



Sapeurs-Pompiers de l'Isère,
1990 - 1992
Trois années d'intense activité pour notre Union

Les membres du Conseil d'Administration ont, je pense, bien mérité la confiance que vous avez placée en eux. Les efforts déployés par chacun d'eux tant sur le terrain qu'au sein des différentes Commissions et groupes de travail, dénotent la prise de conscience des responsabilités qui leur incombent au sein de la formidable institution que nous représentons.

Sans entrer dans le détail, voici un récapitulatif des principales actions menées.

1990

- * Ouverture du nouveau siège de l'Union Départementale au 6, avenue Victor Hugo à Seyssinet, rendu indispensable par l'importance de l'effectif à gérer (5 110 Sapeurs-Pompiers). Indispensable en regard des profondes mutations que connaît notre profession.
- * Mise en place de structures nouvelles afin de rendre notre action plus efficace, par la multiplication des contacts sur le terrain, par un effort de communication et d'information accru.
- * Création du Mérite de l'Union Départementale.
- * Congrès Départemental à Péage-de-Roussillon.
- * Réunion d'information à Saint-Jean-de-Moirans sur les sujets brûlants du moment (Protection Sociale et Statuts des Sapeurs-Pompiers Volontaires - Statuts des Sapeurs-Pompiers Professionnels - Disponibilité - etc.) devant déboucher sur une action d'ampleur nationale.
- * Information auprès des Parlementaires.
- * Manifestation revendicative régionale à Lyon le 10 novembre.
- * Manifestation nationale à Paris le 1^{er} décembre.

1991

- * Mise en place du calendrier de visite des 207 Corps du département (périple commencé le 2 février par le secteur de Bourgoin).
- * Mise en place d'un groupe de travail "Disponibilité" chargé d'effectuer un sondage auprès des employeurs de Sapeurs-Pompiers Volontaires du département.
- * Mise en place d'un groupe de travail "Réforme Congrès" chargé de trouver les moyens appropriés pour rendre notre Congrès plus attractif, passionnant et performant.
- * Congrès Départemental à Saint-Marcellin.
- * Nomination d'un Médecin Conseil à l'Union Départementale.

1992

- * Réunion d'information "Retraite A.P.R.A."
- * Acquisition d'un réseau informatique pour le siège de l'Union.
- * Etats Généraux de la Sécurité Civile.
- * Actions d'information sur la départementalisation des personnels.
- * Congrès Départemental au Touvet.
- * Fin de la visite des 207 Corps du département (périple terminé le 11 juillet par le secteur de Grenoble).
- * Réunion d'information sur la "Mutuelle Nationale" (un recensement des Sapeurs-Pompiers non couverts par une mutuelle sera effectué début 1993).

Bilan loin d'être parfait mais somme toute assez positif en regard des difficultés rencontrées.

Vous découvrirez ou redécouvrirez dans les différents numéros du "Sapeur-Pompier Fédéral" et autres "Lettre du Sapeur-Pompier", les résultats qu'avec notre participation d'Unionistes, notre Fédération a obtenu.

Cet important travail n'aurait pu se réaliser sans votre concours à tous, Sapeurs-Pompiers de l'Isère, sans votre confiance, sans votre sens aigu de la solidarité, du dévouement et de l'union.

Notre mission est loin d'être terminée mais je sais pouvoir compter sur vous comme vous pouvez être assurés de mon dévouement et de ma détermination.

Je souhaite que cette année 1993 vous apporte tant dans votre vie professionnelle que privée, toutes les satisfactions que vous êtes en droit d'attendre.

Le dévouement est le signe d'une grande âme. Souvenez vous-en.

Lieutenant Jacky JEYMOND



**SORTEZ DU LOT...
AFFICHEZ VOTRE LOGO!**
NOTRE STUDIO DE CREATION VOUS PROPOSE PLUSIEURS SUPPORTS:

- **PIN'S - PUCELLES**
- **MONTRES PIN'S**
- **T-SHIRT**
- **SWEAT-SHIRT**
- **CHEMISETTES**
- **BOULES DE PETANQUE**

D.C.I. DES CREATIONS A VOTRE IMAGE
19 RUE LEROY 38100 GRENOBLE
TEL: 76.63.00.47
FAX: 76.51.52.47

• CHAQUE LOGO FAIT L'OBJET D'UNE ETUDE PARTICULIERE AFIN D'OPTIMISER VOTRE IMAGE



Editorial

"Se rassembler pour mettre le passé dans l'avenir"

André MALRAUX

11



uelle belle citation et qui s'adapte bien à l'Europe naissante.

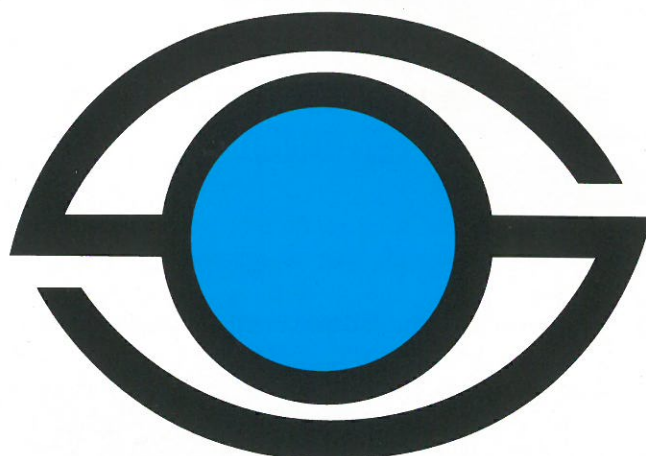
Et si la rédaction du journal a pensé qu'il fallait rappeler cette vérité, le Comité Exécutif de l'Union Départementale a lui aussi pensé qu'elle pourrait s'appliquer à notre organisation.

La loi du 6 février 1992 en son article 89, loi trop succincte pour se mettre rapidement en place et générer des décrets d'application clairs et nets, devrait faire l'objet prochainement d'une nouvelle mouture de manière à voir se créer des Corps Départementaux solides et efficaces dans des conditions acceptables.

Pour que ces Corps soient solides et efficaces il faudra, comme l'a si bien dit André MALRAUX, les rassembler pour mettre leur passé dans l'avenir commun.

En clair, cela veut dire pour ce qui nous concerne, que tous les Corps et Sapeurs-Pompiers de notre département qui ont antérieurement contribué à sa force ne soient pas écartés d'une organisation nouvelle dont l'avenir dépendra largement de la confiance qu'on aura accordé à ceux qui ont déjà tant œuvré et craignent de se voir éliminés par une réglementation aveugle et sans âme.

Le Comité Exécutif



SOCOTEC

ENVIRONNEMENT

**Contrôle de la construction - Contrôles réglementaires
Hygiène et Sécurité - Contrôles de fonctionnement
Entretien - Maintenance - Environnement**

AGENCE DE GRENOBLE :

Z.A. du Rondeau
1, rue Docteur Pascal
B.P. 289
38434 ECHIROLLES CEDEX
Tél. : 76.22.34.45
Télécopie : 76.09.09.50

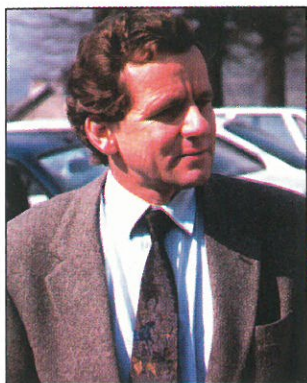
AGENCE DE LYON :

Immeuble P.D.G. La Part-Dieu
4, bd Eugène-Deruelle
69427 LYON CEDEX 03
Tél. : 78.62.65.11
Télécopie : 78.60.56.05

Le Président du Conseil Général

de l'Isère

13



Incontestablement, l'année 1992 aura été marquée par deux faits importants :

La loi du 6 février, relative à l'administration territoriale, et bien sûr son article 89 consacré à la départementalisation des Services d'Incendie et de Secours.

La tenue des Etats Généraux de la Sécurité Civile, au mois juin, qui ont suscité un grand intérêt de la part des Sapeurs-Pompiers Isérois. Grâce à ces rencontres, d'intéressantes propositions d'amélioration du fonctionnement des services ont vu le jour. Des démarches telles que celle-ci développent indéniablement l'efficacité opérationnelle de la mission d'intérêt général des Sapeurs-Pompiers.

Le cadre général ainsi fixé, il appartient désormais à la Commission Administrative du Service Départemental d'Incendie et de Secours de définir les mesures d'accompagnement afin que chacun se positionne au mieux dans ce nouveau dispositif. Par la suite, il conviendra de prendre en compte certaines dispositions statutaires relatives au personnel, mais aussi de déterminer un processus de mise en œuvre à partir d'un calendrier national.

Mais surtout, je voudrais insister sur un point : rien ne doit être précipité. Il s'agit d'un vaste programme qui se réalisera dans les meilleures conditions pourvu que l'on privilégie l'écoute et la concertation.

Alain CARIGNON



Figurant parmi les 10 plus grands complexes hospitaliers de France, le C.H.U. de Grenoble est un établissement public de 2500 lits d'hospitalisation, dans lequel travaillent 7600 personnes.

Comme **centre de soins**, le Centre Hospitalier offre l'ensemble des prestations médicales, chirurgicales et obstétricales. Outre les services d'urgence très complets (appel téléphonique d'urgence par le 15, SAMU, SMUR...), le C.H.U. développe des spécialités de pointe correspondant à sa vocation régionale (greffes d'organes, neurochirurgie,...), sans pour autant négliger sa place de centre hospitalier

général pour l'agglomération grenobloise. Ainsi, ses maternités ont accueilli plus de 3000 bébés en 1991.

En liaison avec les facultés de médecine, le C.H.U. de Grenoble est un **pôle important de formation de médecins** (plus de 700 par an). Mais il assure également la formation d'infirmières, de puéricultrices, de sages-femmes, etc..., dans ses écoles paramédicales.

Comme Centre de Recherche, le C.H.U. participe aux progrès médical, biologique et pharmaceutique, avec notamment les équipes INSERM et du CNRS.

C.H.U. de GRENOBLE

B.P. 217 - 38043 Grenoble Cedex 9 - Tél. : 76 76 75 75



Le risque...



u moment de tirer le rideau sur l'année 1992, il est permis de s'interroger une fois de plus sur l'identité de notre véritable maître.

Alors que partout dans le monde les hommes se disputent âprement les bribes d'une quelconque autorité, de récents événements nous rappellent que nous ne sommes pas toujours aptes à maîtriser les sautes d'humeur de notre environnement.

Les moyens considérables déployés chaque année pour tenter d'endiguer les assauts du feu dévastant les forêts du Sud-Est sont restés au garage cet été. Pourtant ces mêmes terres surchauffées ont été envahies par les flots destructeurs qu'une nature déchaînée leur envoyait, en compensation d'un repos qui paraissait pourtant mérité.

La nature rappelait ainsi aux hommes que, seule, elle avait le choix des armes.

Le récent accident des skieurs emportés par une avalanche traîtresse venue balayer une piste sécurisée, doit nous imprégner de l'idée que le risque zéro n'existe pas.

La nature décide ainsi des risques au mépris de ceux qui sont chargés de les prévenir et de les combattre. Elle frappe où elle veut, quand elle veut, et comme elle veut !

Face à cette nature qui nous commande impitoyablement et dicte nos devoirs, que chaque Sapeur-Pompier se persuade que la doctrine des secours ne trouve pas son efficacité dans l'individualisme mais dans la conjugaison rationnelle et éclairée des forces.

Que ceux qui concourent avec nous à la distribution des secours ne perdent jamais de vue le seul et véritable objectif d'assistance aux victimes qui implique la complémentarité des moyens, des techniques et des sauveteurs.

A ceux qui, dans un domaine qu'ils considèrent réservé, confondent précisément ingérence et complémentarité, je dirai que le devoir de non ingérence s'arrête là où commence le risque de non assistance.

Des risques, la nature ne cesse de nous en fabriquer. Contentons-nous de les combattre sans en ajouter !

*Colonel Jean-Claude BOURGEOIS
Directeur Départemental
des Services d'Incendie et de Secours de l'Isère*



**“SYNTHESE CHIMIQUE
ORGANIQUE FINE”**

**Route de Givors
38670 CHASSE-SUR-RHONE
Tél. : 78.73.58.94 - Télex : 300 519
Télécopie : 78.73.78.07**



"Photo Raphaël BERT - Lyon"

M. André CHAIZE

quitte la C.A.S.I.S.

17

C'est le samedi 24 octobre 1992, à l'issue d'une réunion d'information consacrée à la création de la Mutuelle Nationale des Sapeurs-Pompiers présentée par le Capitaine THERON de Toulouse, qu'a eu lieu une sympathique cérémonie en l'honneur de Monsieur André CHAIZE, cérémonie qui n'avait pu avoir lieu au Congrès Départemental du Touvet comme cela avait été prévu.

Monsieur André CHAIZE qui a assuré pendant de nombreuses années la présidence de la Commission Administrative du Service d'Incendie de l'Isère, a quitté sa fonction en mars dernier en ne se représentant pas aux élections cantonales.

Le Lieutenant Jacky JEYMOND, Président de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère, prenant la parole le premier témoigna à Monsieur André CHAIZE toute la gratitude des Sapeurs-Pompiers de l'Isère pour l'intérêt qu'il leur a porté dans toute sa carrière bien remplie, rappelant qu'il fut aussi un brillant Officier de Sapeurs-Pompiers dont il est Commandant Honoraire.

C'est en termes plein d'humour que le Colonel BOURGEOIS, Directeur Départemental, parla de Monsieur André CHAIZE, dont il put apprécier en peu de temps de collaboration toute l'efficace vitalité cachée sous une apparente sérénité devant les problèmes les plus difficiles.

Le Docteur Jacques PICHON-MARTIN, nouveau Président de la

C.A.S.I.S. et qui succède à Monsieur André CHAIZE, se plût à lui dire qu'il lui avait montré la voie pour prendre en charge cette importante communauté que représentent les Sapeurs-Pompiers du département de l'Isère

et qu'il s'inspirerait de son engagement pour continuer les actions commencées dont la départementalisation des matériels n'est pas la moindre.

Monsieur Robert VEYRET, le sympathique Maire de Saint-Jean-de-Moirans, Conseiller Général et Conseiller Régional, qui recevait les représentants des 207 Corps du département comme toujours avec la même amitié, dans sa superbe salle municipale, sut dire avec beaucoup de chaleur les mots qu'il fallait, insistant notamment sur le désintéressement de Monsieur André CHAIZE, qui n'a eu que l'intérêt de tous comme ligne de conduite politique dans toute sa carrière d' élu local.

Il appartenait ensuite au Lieutenant-Colonel Eugène BLANC, ancien Président de l'Union Départementale de l'Isère et celui qui a le plus longtemps œuvré aux côtés de Monsieur André CHAIZE dont il a été le Conseiller Technique écouté, de remettre le cadeau souvenir offert conjointement par la Direction Départementale et l'Union Départementale de l'Isère - ce cadeau, une superbe toile du peintre VERNET-BONFORT particulièrement bien choisie, a été très



Fin des fonctions de M. André CHAIZE à la C.A.S.I.S.

apprécié par celui qui en était le destinataire.

Monsieur André CHAIZE, très ému, rappelant le décès de son épouse au début de cette année, regretta l'absence de celle qu'il aurait voulu à ses côtés pour cette sympathique réception.

Se reprenant, Monsieur André CHAIZE sut passionner l'assistance en remémorant avec beaucoup d'humour et de conviction son rôle dans la vie du Service Incendie ces dernières années, sachant qu'il quitte sa fonction confiant car il connaît toutes les qualités de son successeur.

Un excellent buffet rassemblant les deux cents participants clôturait cette manifestation parfaitement organisée par le Lieutenant GILLET et toute son équipe du Centre de Première Intervention de Saint-Jean-de-Moirans.

Bien sûr, de nombreux Officiers ou Chefs de Corps, ainsi que tous les Inspecteurs Adjoins au Directeur, étaient présents à cette cérémonie qui marquera la vie des Sapeurs-Pompiers de tout le département de l'Isère.

Votre partenaire intervention



LA GAMME

Milieu urbain, rural ou hors chemins, nous disposons du camion, parfaitement adapté, conçu avec votre collaboration.

LA FORMATION

RENAULT V.I. assure chaque année la formation de vos spécialistes atelier et de vos conducteurs tous terrains.

LE SERVICE

Le 1^{er} réseau de France, ses installations, une mécanique connue et produite à grande échelle sont l'assurance d'une disponibilité maximum.



RENAULT

AUTOMONIN S.A. 38603 FONTAINE
Tél. 76 26 81 11

Conseils d'Administration

du 22 février 1992
à Le Touvet

19

Le Conseil d'Administration s'est réuni le 22 février 1992 à 9 h 30 au Centre de Secours de Le Touvet sous la présidence du Lieutenant JEYMOND.

Il est procédé à l'appel des membres en activité et du Comité d'Honneur.

Membres présents :

Lieutenant-Colonel René PAILLOT
Capitaine Gérard BRUNEL
Capitaine Raymond MARION
Capitaine André ESCALLON
Lieutenant Gabriel ALLIBE
Lieutenant Jean ARGENTIER
Lieutenant Armand BERNARD
Lieutenant Louis BEYLE
Lieutenant Gilbert BONIN
Lieutenant André BOYER
Lieutenant Joseph COTTAZ
Lieutenant Michel DUC
Lieutenant Max FERRAND
Lieutenant Gérard GIROUTRU
Lieutenant Gérard
MOUNIER-VEHIER
Lieutenant Jacques PERRIN
Lieutenant Serge ROUSSET
Lieutenant Yves PONCET
Lieutenant Claude SPERONE
Adjudant Paul FELIX
Sous-Lieutenant Lucien GAUTHIER
Lieutenant-Colonel Eugène BLANC
Commandant Jean ANDRE
Commandant Henri DANTIN
Commandant André GUILLERMINET
Capitaine François ARBARETAZ
Capitaine Louis BESANÇON
Capitaine Maurice BUISSON
Capitaine Jean GAUTHIER
Capitaine Jacques GIVORD
Capitaine Félicien MOUCHET
Capitaine Gaston PALIN
Capitaine Paul PROST
Lieutenant Marcel BLANC

Lieutenant Joseph CHEVALLIER
Lieutenant Pierre FAVET
Lieutenant Robert MAURINAUX

Membres excusés :

Colonel Jean-Claude BOURGEOIS
Capitaine Pierre LANGLAIS
Capitaine Claude MATHIEU
Lieutenant Henri ARGOUD
Lieutenant Jean CLAPISSON
Lieutenant André CLEYET-MERLE
Lieutenant Pierre CROIZAT
Lieutenant Christian PELLEGRINELLI
Lieutenant Yves PICOT
Adjudant-Chef Roger MANDRAN
Commandant André FELIX
Commandant Maurice JACQUIER

Membres absents :

Capitaine Georges AUDIBERT
Commandant André CHAIZE
Commandant Joseph REVOUY
Capitaine Stéphane BERTHOLOZ
Capitaine Jean MEDALIN
Capitaine Louis PLANCHAT
Lieutenant Georges
CARTIER-MILLON

En préambule le Président rappelle que pour qu'une association telle que la nôtre fonctionne sainement, les intérêts collectifs doivent passer avant les intérêts personnels.

Le Président demande l'approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 22 novembre 1991.

Aucune remarque n'étant formulée, celui-ci est adopté à l'unanimité.

Il donne ensuite lecture :

- des nominations des Chefs de

Corps et Médecins-Capitaines promotion 1991

- d'un courrier de remerciements de Monsieur Stéphane VALLON, Pupille du département, pour un don qui lui a été attribué par l'Union Départementale

- d'une lettre d'information émanant de la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers Français sur la tenue des Etats Généraux et la départementalisation

Il fait également part à l'Assemblée d'une étude fédérale en cours pour la création d'une Mutuelle Nationale qui pourrait augmenter la couverture sociale des Sapeurs-Pompiers.

Assurances

Le Capitaine BRUNEL donne des indications concernant l'étude d'un complément d'assurances par le Cabinet COUROT, notamment pour le bris de lunettes et une garantie complémentaire "Assurance Voiture" pour la distribution des calendriers. Ces garanties complémentaires seraient avec surprime.

Il précise également que la garantie "Assurance Voiture" n'intervient qu'après épuisement des garanties personnelles du Sapeur-Pompier en service commandé.

Seront demandées au Cabinet COUROT :

- une étude chiffrée sur l'extension de notre contrat aux cyclomoteurs dépassant 100 cm³
- des précisions sur le remboursement des prothèses d'optique

EAU DE GRENOBLE



L'EAU

UNE PRIORITE POUR TOUS

• L'EAU QUE NOUS BUVONS

L'eau est formée d'hydrogène (H) et d'oxygène (O). Avec 2 fois plus d'hydrogène que d'oxygène ; d'où sa formule chimique : H₂O.

L'eau est le constituant fondamental de tous les êtres vivants. Sans elle, la vie est impossible. L'être humain est constitué d'environ 60 % d'eau ; son sang en contient 80 % : le cerveau, les muscles, le foie, les cartilages sont composés de 70 à 76 % d'eau.

Le corps humain élimine en moyenne 2 litres d'eau qui doivent être renouvelés.

Si la quantité d'eau nécessaire au corps diminue de 2 %, c'est la soif ; de 15 %, c'est la mort.

• PRODUIRE UNE EAU DE QUALITE

Protection et surveillance.

La Cogèse intervient dans la surveillance des eaux de rivières ou des nappes dans lesquelles elle prélève l'eau destinée à la consommation humaine.

Des techniques de traitement permettent de répondre à des normes sanitaires de plus en plus rigoureuses.

Continuité de service.

Quelles que soient les difficultés, la Cogèse assure la disponibilité permanente et quotidienne de l'eau chez le consommateur, 24 h/24 et 7 jours/7.

Un mètre cube d'eau, c'est une tonne de marchandise, livrée à domicile à tous les étages, utilisée, et dont on vous débarrasse après emploi.

COGESE

72, rue des Alliés - 38100 GRENOBLE

Tél. : 76 22 30 83 - Fax : 76 22 23 12

L'EAU

FRUIT D'UN TRAVAIL

• UN SAVOIR-FAIRE

Un important travail de surveillance et de maintenance est nécessaire à l'entretien des canalisations et des installations de pompage, distribution, irrigation...

L'amélioration du fonctionnement des réseaux réside dans :

- La compétence de spécialistes du domaine de l'eau, hydrologie, biologie, physiologie, virologie, chimie...
- Des techniques de pointe : informatique, télétransmission, automatismes...
- Des efforts de recherche et de développement, adaptés aux exigences des normes européennes concernant le traitement des eaux de consommation courante, et des eaux usées.
- Une permanence locale "relations abonnés" soucieuse de l'amélioration quotidienne du confort de ses usagers.

• PROTEGER L'ENVIRONNEMENT

La protection des ressources.

La Cogèse participe, entre autres, à l'établissement de périmètres de protection des points de prélèvements.

La dépollution des eaux usées et pluviales.

C'est une priorité pour les Pouvoirs Publics, et la Cogèse mène des études pour améliorer sa connaissance des phénomènes de pollution et modéliser en conséquence ses réseaux de collecte (eaux usées, eaux pluviales).

L'EAU

CHEZ VOUS

UNE FAMILLE DE QUATRE PERSONNES CONSOMME EN MOYENNE ENTRE 120 ET 130 M³ PAR AN.

POINTS DE PUISAGE

L'évier	44 m ³ /an
La baignoire	16 m ³ /an
La douche	7 m ³ /an
La chasse d'eau	24 m ³ /an
Un arroseur pour jardin	20 m ³ /an

APPAREILS MENAGERS

Le lave-linge	12 m ³ /an
Le lave-vaisselle	14 m ³ /an

• ATTENTION AUX FUITES

La chasse aux fuites...

Goutte à goutte (4 l/heure)	35 m ³ /an
Filet d'eau (16 l/heure)	140 m ³ /an
Chasse d'eau (25 l/heure)	219 m ³ /an

- des précisions sur la couverture "dégâts corporels et matériels" lors de permanences prises par les personnels de Centre de Première Intervention au Centre de Secours de rattachement

Subventions du Conseil Général 1992

Le Président indique que la subvention pour la formation sera, à compter du 1^{er} janvier 1992, versée directement à la Direction Départementale des Services d'Incendie et de Secours, qui en aura la pleine gestion.

Il indique également que les autres demandes (Assurances - Sport - Allocation de vétérance - Jeunes Sapeurs-Pompiers - Congrès Départemental) ont été acceptées en totalité.

Journal

"Le Sapeur-Pompier de l'Isère"

Le Lieutenant-Colonel PAILLOT indique que pour le Congrès Départemental 1992, le reportage sera assuré par l'éditeur de la revue en collaboration avec le Lieutenant SPERONE afin que les articles paraissent dans le prochain numéro.

En ce qui concerne l'enquête sur le nombre de Sapeurs-Pompiers retraités qui souhaitent recevoir le journal, il n'y a eu que 54 réponses de Corps soit 374 personnes intéressées.

Ce dossier sera étudié lors de la Commission des Anciens (13 mars) et du Journal. La décision sera prise au prochain Conseil d'Administration.

Le Lieutenant-Colonel PAILLOT indique que les comptes rendus des Conseils d'Administration seront dorénavant publiés dans la revue.

Il indique également que la présentation du journal restera la même pour les n° 7, 8 et 9, et que dans le numéro 8 la photo d'identité des membres du Conseil d'Administration sera publiée.

Protocole à respecter lors d'un décès en hors service

Quitus est donné au Comité Exécutif pour définir les règles protocolaires à mettre en vigueur, cas par cas.

Elections des Administrateurs

Le Président rappelle que pour les élections des membres renouvelables au Conseil d'Administration, l'appel des candidatures doit être diffusé aux Chefs de Corps au moins 1 (un) mois avant la tenue de la réunion et que les candidatures doivent parvenir 1 (une) semaine avant les élections. Ces dernières doivent se dérouler dans les conditions définies à l'article 14 du règlement intérieur.

Il précise également que la fonction d'Administrateur n'est pas réservée qu'aux seuls Chefs de Corps.

Mérite de l'Union Départementale

Le Lieutenant-Colonel PAILLOT, Chancelier de l'Ordre du Mérite de l'Union Départementale, porte à la connaissance du Conseil d'Administration les noms des futurs bénéficiaires acceptés par le Conseil des Récompenses :

Capitaine AMBROGIO - Lieutenant SUCHIER - Lieutenant BROSSON (tous trois du Centre de Secours Principal de Vienne).

Comité d'Honneur

Le Président propose que soit intégré au Comité d'Honneur, le Lieutenant Roger MONDANGE, ancien Administrateur de l'Union Départementale, atteint par la limite d'âge. Accord à l'unanimité.

Bilan financier 1991

Monsieur MILLET, Expert-Comptable, présente le bilan financier de l'exercice 1991. Accord à l'unanimité.

Congrès Départemental

Le Lieutenant SPERONE, Administrateur et Chef de Corps du Centre de Secours de Le Touvet chargé d'organiser le Congrès 1992, donne lecture du programme prévisionnel du déroulement de cette manifestation.

Le Capitaine BRUNEL signale qu'une note sera diffusée par la Direction Départementale concernant la tenue à respecter.

Concours de boules

Le Lieutenant ALLIBE, animateur du groupement bouliste, demande s'il serait possible de mettre en place une finale régionale. La demande est transmise au Lieutenant-Colonel PAILLOT, Premier Vice-Président de l'Union Régionale.

Réunion des anciens Chefs de Corps

Le Lieutenant-Colonel BLANC indique que la réunion des anciens Chefs de Corps aura lieu le 13 mai à Vienne.

Départementalisation

Le Lieutenant-Colonel PAILLOT amène un complément d'informations sur la départementalisation :

- seule la départementalisation des gros matériels est en vigueur à ce jour dans le département de l'Isère
- les décrets d'application de la loi sur la départementalisation des personnels ne sont pas encore sortis

Détente

En clôture de ce Conseil, le Président procède à la remise de la Croix d'Officier du Mérite de l'Union Départementale au Capitaine Honoraire François ARBARETAZ.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 h 15.

*Le Secrétaire Général Adjoint,
Lieutenant A. BERNARD*

du 25 septembre 1992 à Saint-Georges-d'Espéranche

Le Conseil d'Administration s'est réuni le 25 septembre 1992 à la Mairie de Saint-Georges-d'Espéranche, à 18 h 00, sous la présidence du Lieutenant JEYMOND.

Après le mot d'accueil de Monsieur le Maire, il est procédé à l'appel des membres en activité et du Comité d'Honneur.

Membres présents :

Lieutenant-Colonel René PAILLOT
 Capitaine Gérard BRUNEL
 Lieutenant Michel DUC
 Lieutenant Jacques PERRIN
 Capitaine Pierre LANGLAIS
 Capitaine Raymond MARION
 Capitaine Claude MATHIEU
 Lieutenant Jean ARGENTIER
 Lieutenant Henri ARGOUD
 Lieutenant André BONNET
 Lieutenant Gilbert BONIN
 Lieutenant André BOYER
 Lieutenant Jean CLAPISSON
 Lieutenant André CLEYET-MERLE
 Lieutenant Joseph COTTAZ
 Lieutenant Max FERRAND
 Lieutenant Gérard GIROUTRU
 Lieutenant Gérard MOUNIER-VEHIER
 Lieutenant Christian PELEGRINELLI
 Lieutenant Raymond PICOT
 Lieutenant Serge ROUSSET
 Lieutenant Claude SPERONE
 Adjudant-Chef MONIN
 Adjudant Michel BOURGUIGNON
 Adjudant Laurent MARTINELLO
 Commandant Jean ANDRE
 Commandant Henri DANTIN
 Capitaine André ESCALLON
 Capitaine Félicien MOUCHET
 Capitaine Gaston PALIN
 Lieutenant Louis BEYLE
 Lieutenant Marcel BLANC
 Lieutenant Robert MAURINAUX

Membres excusés :

Lieutenant Pierre CROIZAT
 Lieutenant Armand BERNARD
 Lieutenant-Colonel Eugène BLANC
 Commandant André CHAIZE
 Commandant Joseph REVOUY
 Capitaine François ARBARETAZ

Capitaine Louis BESANÇON
 Capitaine Maurice BUISSON
 Capitaine Jean GAUTHIER
 Capitaine Louis PLANCHAT
 Colonel Jean-Claude BOURGEOIS

Membres absents :

Capitaine Gabriel ALLIBE
 Lieutenant Yves PONCET
 Adjudant Paul FELIX

Le Président donne lecture des nominations et promotions qui sont intervenues depuis le dernier Conseil d'Administration.

Le procès verbal du Conseil d'Administration du 22 mai 1992 est approuvé par vote, à l'unanimité des membres.

Siège de l'Union Départementale

A compter du 1^{er} octobre 1992, les bureaux de l'Union Départementale seront toujours à la même adresse, mais seront transférés au 5^{ème} étage de l'immeuble.

Ce transfert permettra, dans des locaux plus vastes, une organisation plus fonctionnelle avec notamment une salle de réunion.

Départementalisation

Le Président expose le problème du Centre de Première Intervention de Fontanil, dont la Municipalité voudrait la dissolution, invoquant les problèmes de départementalisation et de restructuration.

Par un courrier à Monsieur le Maire de cette commune, avec copie à Monsieur le Préfet, l'Union Départementale a fait part de son désaccord devant de telles décisions arbitraires et non justifiées.

Il est rappelé à tous les Administrateurs de prévenir rapidement le Président, si de tels problèmes se posent dans leur secteur. Il est rap-

pelé également qu'il faut bien faire attention de ne pas mélanger "départementalisation" et "restructuration" qui sont deux sujets indépendants.

Jeunes Sapeurs-Pompiers

Le Sous-Lieutenant GAUTHIER, responsable départemental des Jeunes Sapeurs-Pompiers, quittant ses fonctions, est remplacé à ce poste par le Capitaine LANGLAIS.

Le financement des stages de Formateurs Jeunes Sapeurs-Pompiers, sera à partir de 1993 pris en charge par la Direction Départementale des Services d'Incendie et de Secours, sur son budget Formation.

Congrès Départemental

Le dossier "Réforme du Congrès" se termine et sera présenté au Conseil d'Administration du 27 novembre 1992 à Tullins.

Le Congrès 1993 se déroulera les 19 et 20 juin à Vienne.

Mérite de l'Union Départementale

Le Lieutenant-Colonel PAILLOT donne lecture des propositions reçues et acceptées par le Conseil des Récompenses pour la promotion 1992.

Des questionnaires types pour les propositions de médaillés sont à la disposition des Administrateurs au siège de l'Union Départementale.

Journal

"Le Sapeur-Pompier de l'Isère"

La Commission attend les remarques sur le journal.

Il serait souhaitable que les encarts publicitaires ne coupent pas les articles importants (cf. Congrès du Touvet).

Dans le prochain numéro, une part importante sera encore consacrée au Congrès du Touvet.

Mutuelle Nationale

Une réunion d'information sur ce sujet aura lieu le 24 octobre 1992 à 8 h 30 à Saint-Jean-de-Moirans et sera animée par le Capitaine THERON.

Cadeau de départ de Monsieur CHAIZE

A l'issue de la réunion de Saint-Jean-de-Moirans, l'Union Départementale et la Direction des Services Incendie remettront un cadeau à Monsieur CHAIZE, suite à son départ de la Présidence de la C.A.S.I.S.

Commission des Anciens

A la demande du Commandant ANDRE, responsable de cette Commission, les Administrateurs décident l'octroi d'une subvention pour 1993, dont le montant correspondra à 35 vacations Officiers.

Questions diverses

Pin's Jeunes Sapeurs-Pompiers :
Le Capitaine LANGLAIS propose la réalisation d'un Pin's des Jeunes Sapeurs-Pompiers de l'Isère.

Une étude sera présentée au Comité Exécutif, avant d'être soumise au prochain Conseil d'Administration.

Information du Président :
Le Colonel JANVIER, Président de la Fédération, vient de prendre ses

fonctions de Chef de Corps de La Courly à Lyon.

Logo de l'Union Départementale :

Afin de personnaliser le courrier de l'Union Départementale, les Administrateurs sont invités à donner leur avis sur une série de logos qui pourraient servir d'en-tête au courrier.

Le prochain Conseil d'Administration aura lieu le 27 novembre 1992 à Tullins.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 00.

*Le Secrétaire de séance,
Lieutenant Gérard
MOUNIER-VEHIER*



RALLYE
L'HYPERCOMPETITION!

**Moi, avec Rallye,
je marche à l'Hyper**

FONTAINE
120, boulevard Paul Langevin
Tél. : 76 26 27 63



Lieutenant
COTTAZ



Lieutenant
CLEYET-MERLE



Lieutenant
CLAPISSOU



Lieutenant
ARGOUD



Capitaine
MARION



Lieutenant
FERRAND



Lieutenant
PERRIN



Lieutenant
ROUSSET



Lieutenant
BOYER



Capitaine
LANGLAIS



Lieutenant
DUC



Adjudant-Chef
MONIN



Lieutenant
CROIZAT



Capitaine
MATHIEU



Lieutenant
BONNET



Adjudant
FELIX



Lieutenant
PICOT



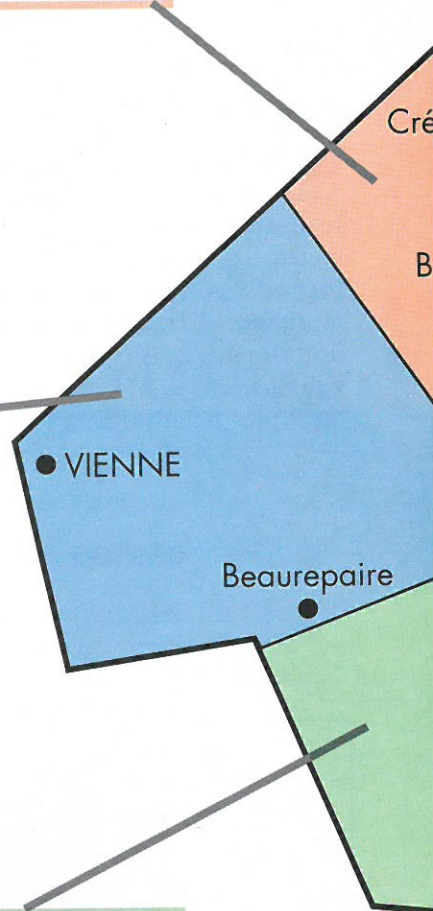
Lieutenant
PELEGRINELLI



Lieutenant
MOUNIER-VEHIER



Adjudant-Chef
BOURGUIGNON





Lieutenant-Colonel
PAILLOT



Capitaine
BRUNEL



Capitaine
ALLIBE



Lieutenant
ARGENTIER



Lieutenant
BERNARD



Capitaine
BONIN



Lieutenant
SPERONE



Lieutenant
GIROUTRU



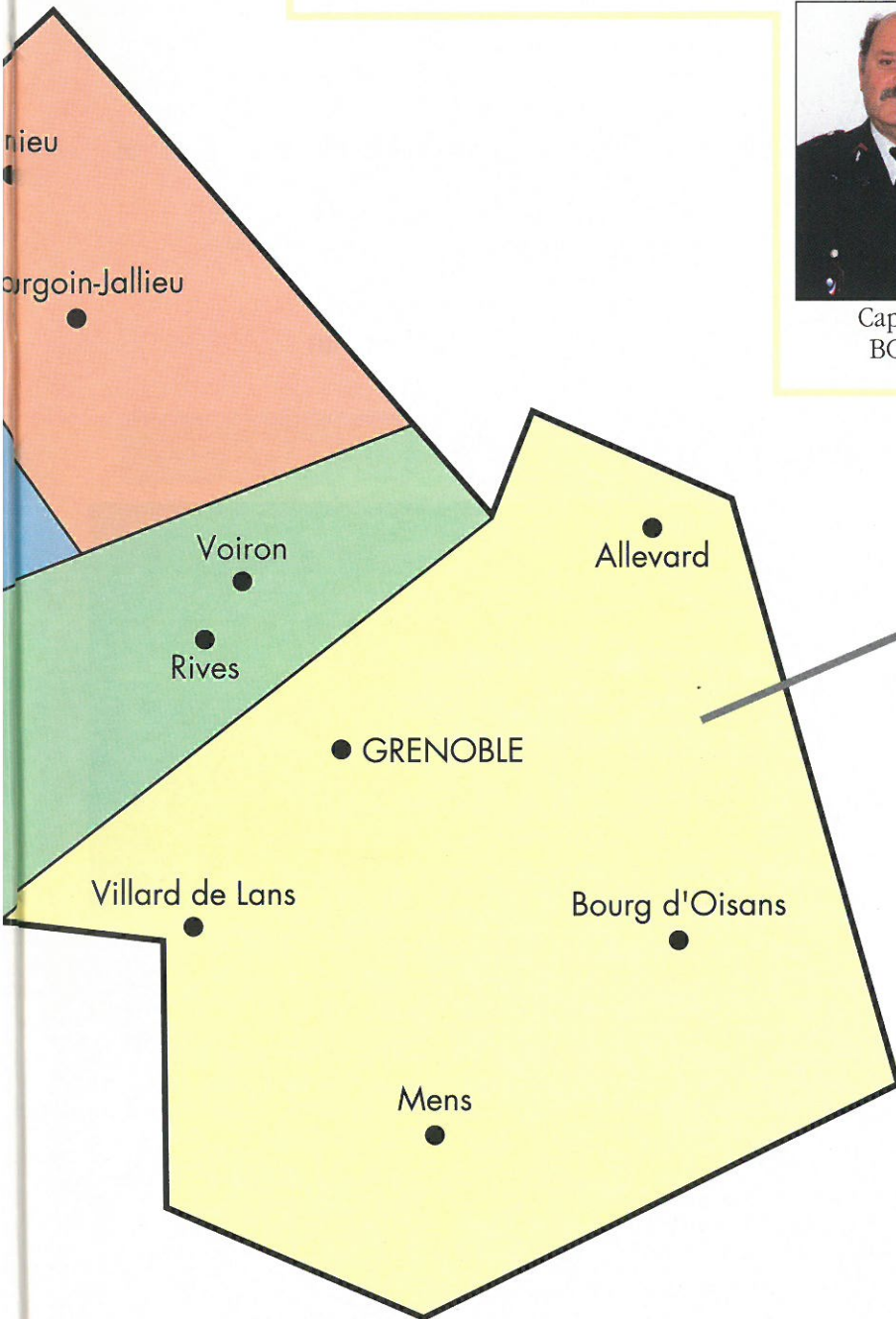
Lieutenant
JEYMOND



Lieutenant
PONCET



Adjudant
MARTINELLO



LES ADMINISTRATEURS DE L'UNION DÉPARTEMENTALE DES SAPEURS-POMPIERS DE L'ISÈRE

Les Ets Hospitaliers de St-Hilaire-du-Touvet



LE CENTRE MÉDICO-CHIRURGICAL "LES PETITES ROCHES"

Établissement public départemental autonome de moyen séjour, reçoit les malades Hommes et Femmes à partir de 18 ans.

- Centre de réadaptation fonctionnelle et motrice.
- Convalescence active post-opératoire.
- Artériopathie des membres inférieurs.
- Pneumo-phtisiologie.
- Chirurgie.

TEL. 76 45 40 40

LE CENTRE MÉDICO-UNIVERSITAIRE DANIEL DOUADY

Fondation Santé des Étudiants de France.
Associe les soins et la poursuite des études.

- Réadaptation fonctionnelle
- Convalescence
- Médecine
- Phtisiologie
- Hémodialyse

TEL. 76 45 49 50



LE CENTRE MÉDICAL ROCHEPLANE

- Cure médicale
- Maladies cardio-vasculaires
- Pneumo-phtisiologie
- Rééducation fonctionnelle
- Rééducation vocale pour laryngectomisés

(Service de rééducation de semi-internat à MEY-LAN 38240).

TEL. 76 08 13 11



75^{ème} Congrès de l'Union Départementale

des Sapeurs-Pompiers de l'Isère
dimanche 21 juin 1992 - Le Touvet

27

Notre dernière revue retraçait le déroulement de notre Congrès Départemental.
Nous développons ici l'Assemblée Générale des Anciens
et les résultats des compétitions physiques de cette journée.

Assemblée Générale de la section des Anciens Sapeurs-Pompiers de l'Isère

La section des Anciens Sapeurs-Pompiers de l'Isère s'est réunie en Assemblée Générale le samedi 20 juin 1992 à 15 h, salle Bresson au Touvet, sous la présidence du Commandant ANDRE.

Le Chef de Corps du Centre de Secours du Touvet accueille les présents et leur souhaite la bienvenue.

Accueil par le Commandant ANDRE, Président de la section.

Celui-ci présente les excuses du Commandant CHAIZE de Saint-Geoire-en-Valdaine.

Sur proposition du Commandant ANDRE, une minute de silence est observée à la mémoire des Anciens Sapeurs-Pompiers disparus au cours de l'année.

Monsieur VENDEVENTER, Maire de la commune du Touvet, souhaite à son tour la bienvenue aux participants à l'Assemblée Générale et les remercie d'avoir choisi sa commune pour tenir cette réunion.

Le Président de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers, le Lieutenant JEYMOND, prend ensuite la parole. Il félicite le Commandant ANDRE pour le dynamisme de la section des Anciens Sapeurs-

Pompiers et souhaite que ceux-ci soient encore plus nombreux le lendemain, jour du Congrès Départemental.

Il est fait un rapide rappel de la composition du Conseil d'Administration dont les membres sont :

- Commandant ANDRE
- Lieutenant-Colonel BLANC
- Commandant CHAIZE
- Commandant GUILLERMINET
- Commandant DIDIER
- Commandant MOUCHET
- Capitaine BUISSON
- Capitaine BESANÇON
- Capitaine GIVORD
- Capitaine GIRAUD
- Capitaine MALLÉN
- Capitaine RAVIGLIONNE
- Lieutenant CHEVALLIER
- Lieutenant BALDO
- Capitaine BROTTET
- Capitaine ALLIBE
- Lieutenant ARGENTIER
- Lieutenant ROUSSET

Reprenant la parole, le Président JEYMOND précise le circuit du courrier destiné aux Anciens Sapeurs-Pompiers.

Ce courrier doit être adressé aux Chefs de Corps en activité pour être transmis par ceux-ci aux Anciens Sapeurs-Pompiers de leur Compagnie. Cette méthode doit permettre

d'éviter la coupure entre les actifs et les Anciens.

Quant au but de la section, celle-ci doit permettre de resserrer les liens entre les Anciens.

ACTIVITÉS 1991

- Organisation d'un concours de pétanque en mai à Saint-Antoine qui a rassemblé 70 joueurs.

- Assemblée Générale à Saint-Marcellin.

- Journée de détente organisée dans les Chambarands, ayant rassemblé 240 personnes.

RÉUNIONS 1991

• Septembre 1990 ; pour préparation de l'année 1991.

• 9 mars 1991 à Voiron.

• 19 octobre 1991 à Moirans.

ACTIVITÉS 1992

- Concours de pétanque organisé à Moirans le 20 mai (90 joueurs) ; 125 personnes présentes. Environ 23 personnes qui avaient participé au concours de pétanque de Saint-Antoine n'ont pas participé au concours de Moirans.

- Organisation d'un concours de pêche à Châtenay le 8 juillet, à l'étang de l'Amicale des Sapeurs-

Pompiers de Grenoble mis à notre disposition.

- Le 19 septembre est prévue une journée de détente à Saint-Maurice-l'Exil ; les détails de l'organisation seront communiqués ultérieurement.

RÉUNIONS 1992

- Le 13 mars au Centre de Secours de Moirans.
- Le 4 juin au Centre de Secours de Moirans.

Il est évoqué en séance le problème de l'assurance "Responsabilité Civile" pour les Anciens Sapeurs-Pompiers, dans le cadre de leur participation aux manifestations.

Il appartiendra à chaque Corps de Sapeurs-Pompiers d'adresser au Cabinet COUROT le calendrier annuel de leurs manifestations et celles auxquelles participeraient les Anciens Sapeurs-Pompiers.

La section des Anciens Sapeurs-Pompiers communiquera au Cabinet COUROT, annuellement ou au fur et à mesure de leur programmation, les dates des manifestations qu'elle organisera.

INTERVENTION DU COLONEL BOURGEOIS, DIRECTEUR DÉPARTEMENTAL DES SERVICES D'INCENDIE ET DE SECOURS

Dans une intervention spontanée, le Colonel BOURGEOIS retrace ce que fut son parcours de Sapeur-Pompier jusqu'à son arrivée à Grenoble.

Il insiste sur l'intérêt qu'il porte à la section des Anciens Sapeurs-Pompiers qui pendant de nombreuses années se sont dévoués sans compter au service des autres.

Il souhaite des réunions tenues entre les Anciens, ceci au sein de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers, mais en aucun cas dans une association indépendante de l'Union ; il ne souhaite pas qu'il y ait une coupure entre les Anciens Sapeurs-Pompiers et ceux en activité.

Il souhaite une parfaite réussite au Congrès Départemental qui se déroulera le lendemain, et souhaite également que l'activité sportive très bien organisée pour les Cadets, le soit aussi pour les adultes avec surtout une participation plus nombreuse de ceux-ci.

Il donne rendez-vous à tous pour le lendemain.

RENOUVELLEMENT D'UNE PARTIE DES MEMBRES DE LA COMMISSION DES ANCIENS SAPEURS-POMPIERS

Sont renouvelables :

- *Secteur Bourgoin* :
Commandant André CHAIZE
Capitaine Robert BROTTET

- *Secteur Grenoble* :
Commandant Jean ANDRE
Capitaine Félicien MOUCHET

- *Secteur Vienne* :
Lieutenant Joseph CHEVALLIER

- *Secteur Rives* :
Capitaine Maurice BUISSON

Résultats du vote

	Inscrits	Votants	Bulletins blancs	Résultats
- Secteur Bourgoin	4	4	0	4
- Secteur Grenoble	19	19	1	18
- Secteur Vienne	7	7	0	7
- Secteur Rives	8	8	0	8

Sont élus

- *Secteur Bourgoin* :
Commandant André CHAIZE
(4 voix)
Capitaine Robert BROTTET
(4 voix)

- *Secteur Grenoble* :
Commandant Jean ANDRE
(18 voix)
Capitaine Félicien MOUCHET
(18 voix)

- *Secteur Vienne* :
Lieutenant Joseph CHEVALLIER
(7 voix)
- *Secteur Rives* :
Capitaine Maurice BUISSON (8 voix)

En fin de séance, il est évoqué l'organisation du Congrès 1993 qui devrait avoir lieu sur deux jours consécutifs.

Résultats du Concours de Manœuvre

TENUE ET PRÉSENTATION

1 ^{er} Prix d'Honneur	Vaulnaveys-le-Bas
2 ^{ème} Prix d'Honneur	Moirans
3 ^{ème} Prix d'Honneur	Rives
1 ^{er} Prix Ex aequo	Grenoble
1 ^{er} Prix Ex aequo	Dolomieu
1 ^{er} Prix Ex aequo	Les Avenières
4 ^{ème} Prix	Saint-Laurent-du-Pont
5 ^{ème} Prix	Renage
6 ^{ème} Prix	Le Versoud

GRADE D'ALIMENTATION

1 ^{er} Prix	Vaulnaveys-le-Bas
1 ^{er} Prix Ex aequo	Dolomieu
3 ^{ème} Prix	Rives
4 ^{ème} Prix	Renage
5 ^{ème} Prix	Les Avenières
6 ^{ème} Prix	Grenoble
7 ^{ème} Prix	Le Versoud
8 ^{ème} Prix	Moirans
9 ^{ème} Prix	Saint-Laurent-du-Pont

CHEF D'AGRES

1 ^{er} Prix d'Honneur.....	Moirans
2 ^{ème} Prix d'Honneur.....	Dolomieu
3 ^{ème} Prix d'Honneur.....	Vaulnaveys-le-Bas
1 ^{er} Prix.....	Saint-Laurent-du-Pont
2 ^{ème} Prix.....	Renage
3 ^{ème} Prix.....	Le Versoud
4 ^{ème} Prix.....	Grenoble
5 ^{ème} Prix.....	Les Avenières
6 ^{ème} Prix.....	Rives

CLASSEMENT PAR CATEGORIE

1 ^{er} Centre de Secours Principal.....	Grenoble
2 ^{ème} Centre de Secours Principal.....	Rives
1 ^{er} Centre de Secours.....	Moirans
2 ^{ème} Centre de Secours.....	Saint-Laurent-du-Pont

CENTRE DE PREMIERE INTERVENTION
à 8 hommes

1 ^{er}	Dolomieu
2 ^{ème}	Vaulnaveys-le-Bas

CENTRE DE PREMIERE INTERVENTION
à 5 hommes

1 ^{er}	Les Avenières
2 ^{ème}	Le Versoud
3 ^{ème}	Renage

CLASSEMENT GENERAL

1 ^{er} Prix d'Excellence.....	Moirans
2 ^{ème} Prix d'Excellence.....	Dolomieu
3 ^{ème} Prix d'Excellence.....	Grenoble
4 ^{ème} Prix d'Excellence.....	Vaulnaveys-le-Bas

1 ^{er} Prix d'Honneur.....	Saint-Laurent-du-Pont
2 ^{ème} Prix d'Honneur.....	Les Avenières
3 ^{ème} Prix d'Honneur.....	Rives

1 ^{er} Prix.....	Le Versoud
2 ^{ème} Prix.....	Renage

TROPHÉE REMIS
AUX SAPEURS-POMPIERS DE MOIRANS

REMIS CHAQUE ANNÉE EN COMPÉTITION

Parcours Sportif

Classement individuel

JUNIORS

Meilleure performance : 1'40"66
26 concurrents classés

Place	Nom Prénom	Corps
1	DUPOUX Sébastien	C.P.I. Saint-Savin
2	TOURNIER David	C.S.P. Vienne
3	REY Olivier	C.S. Voiron
4	DECRETTE F.	C.P.I. St-Georges-d'Espéranche
5	BUDIN David	C.P.I. Corbelin
6	PESI Nicolas	C.S.P. Vienne
7	ROCHE Davy	C.S.P. Vienne
8	GALLIN Norbert	C.P.I. Corbelin
9	GARNIER Yann	C.P.I. Saint-Savin
10	ARGOUD Luc	C.P.I. Fitialieu

Classement individuel

SENIORS

Meilleure performance : 1'39"58
79 concurrents classés

Place	Nom Prénom	Corps
1	CHENAL Thierry	C.S.P. Vienne
2	ROUDON Philippe	C.S.P. Grenoble
3	MOREL Fabrice	C.S.P. Grenoble
4	FAURE Raphaël	C.P.I. Fitialieu
5	MARECHAL Thierry	C.P.I. Saint-Savin
6	CHAPIT Frédéric	C.S. Crémieu
7	CHEVALLET Franck	C.P.I. Fitialieu
8	BERGER Cyril	C.P.I. Corbelin
9	HAVARD Hervé	C.S.P. Vienne
10	MONIN Raphaël	C.P.I. Fitialieu

PAR EQUIPES

Equipe	Corps
1.....	Vienne
2.....	Saint-Savin
3.....	Voiron

PAR EQUIPES

Equipe	Corps
1.....	Fitialieu
2.....	Grenoble
3.....	Vienne 1

Classement individuel

VETERANS

Meilleure performance : 1'36"77
18 concurrents classés

Place	Nom Prénom	Corps
1	VEYRET Bruno	C.P.I. Fitialieu
2	REY Rolland	C.S. Voiron
3	PANIER Christian	C.P.I. Fitialieu
4	BOURGEOIS J.-Claude	D.D.S.I.S.
5	RABATEL Fernand	C.P.I. Gillonnay
6	LAMBERT Yves	C.P.I. Renage
7	PONSARD Christian	C.P.I. Corbelin
8	BONVALLET Lucien	C.P.I. Beaucroissant
9	ALLET-COCHE Jacques	C.P.I. Renage
10	ALLET-COCHE Bernard	C.P.I. Renage

PAR EQUIPES

Equipe	Corps
1	Renage
2	La Murette
3	Gillonnay

Classement par Centres de Secours

C.P.I.

Place	Corps	Points
1	Fitialieu	16
2	Saint-Savin	36
3	Corbelin	67
4	Saint-Georges-d'Espéranche	

C.S.

1	Voiron	41
2	Crémieu	58
3	Moirans	159
4	Tullins	

C.S.P.

1	Grenoble	26
2	Vienne	30

DDISIS.....11

PROCHE DE VOUS, ON PENSE A VOUS !

"PEUGEOT BASTILLE aime les Sapeurs-Pompiers"

Aussi nous voulons vous faire plaisir en vous proposant des PRIVILEGES :



- sur les véhicules neufs avec des conditions exceptionnelles,
- sur les véhicules d'occasion en les garantissant 3 ans
- sur les pièces de rechange et accessoires avec des prix uniques
- sur les opérations après-vente, en vous offrant 7 contrôles et 5 remises à niveau gratuits.

Pour bénéficier de tous ces avantages, adressez-vous à Arlette MUGNIER qui vous remettra votre "CARTE PRIVILEGE" sur présentation de votre carte de Sapeur-Pompier.



PEUGEOT BASTILLE

SIAG - 53 Route de Lyon - Grenoble - Tél. 76 46 71 67



Visites du Président

aux Corps du département

31



Comme il s'y était engagé à sa nomination à la tête de notre Union Départementale, le Lieutenant J. JEYMOND a visité les 204 Corps de notre département.

Accompagné du Vice-Président de secteur et de l'Inspecteur Adjoint au Directeur il a pu rencontrer, dialoguer et écouter le point de vue de chacun sur le terrain même de sa vie de tous les jours, à savoir celle qui compte le plus et celle qui est surtout efficace loin des rumeurs et des remous qui nous agitent.

Il a pu comprendre beaucoup mieux les problèmes qui se posent au contact direct et ces visites auront été plus que bénéfiques.

Commencé le 2 février 1991, ce parcours s'est terminé le 11 juillet 1992 au Centre de Secours Principal de Grenoble.

Secteur de Vienne

Capitaine LANGLAIS

SAMEDI 21 SEPTEMBRE 1991

- Saint-Jean-de-Bournay
- Artas
- Saint-Georges-d'Espéranche (Repas)
- Heyrieux
- Valencin
- Grenay

SAMEDI 5 OCTOBRE 1991

- Septème
- Oytier-Saint-Oblas
- Les Côtes d'Arey
- Vienne (Repas)
- Chasse
- Luzinay

SAMEDI 12 OCTOBRE 1991

- La Côte Saint-André
- Gillonnay (Repas)
- Beaurepaire
- Saint-Barthélemy-de-Beaurepaire

SAMEDI 19 OCTOBRE 1991

- Agnin
- Chanas
- La Chapelle-de-Surieu
- C.I.S.P.A.R. (Repas)
- Assieu
- Saint-Alban-du-Rhône

Secteur de Grenoble

Capitaine BRUNEL

SAMEDI 15 FÉVRIER 1992

- 08 h 30 - Chapareillan
- 09 h 45 - Barraux
- 11 h 00 - Pontcharra (Repas)
- 14 h 00 - Saint-Maximin
- 15 h 15 - Le Cheylas
- 16 h 30 - Goncelin

SAMEDI 29 FÉVRIER 1992

- 08 h 30 - Saint-Vincent-de-Mercuse
- 09 h 45 - La Flachère
- 11 h 00 - Le Touvet (Repas)
- 13 h 30 - La Terrasse
- 15 h 00 - Saint-Hilaire
- 16 h 30 - Lumbin

SAMEDI 7 MARS 1992

- 08 h 30 - Saint-Ismier
- 09 h 45 - Saint-Nazaire-les-Eymes
- 11 h 00 - Villard-Bonnot (Repas)
- 13 h 30 - Bernin
- 15 h 00 - Crolles
- 16 h 30 - Le Versoud

SAMEDI 14 MARS 1992

- 08 h 30 - Sainte-Agnès
- 09 h 45 - Laval
- 11 h 00 - Les Adrets (Repas)
- 14 h 00 - Theys
- 15 h 30 - Tencin

SAMEDI 21 MARS 1992

- 08 h 30 - Saint-Pierre-d'Allevard
- 09 h 45 - La Chapelle-du-Bard
- 11 h 00 - Allevard (Repas)
- 14 h 00 - La Ferrière
- 15 h 30 - Frogès

SAMEDI 28 MARS 1992

- 08 h 30 - Saint-Jean-le-Vieux
- 09 h 45 - La Combe-de-Lancey
- 11 h 00 - Saint-Mury (Repas)
- 14 h 00 - Domène
- 15 h 15 - Gières

SAMEDI 4 AVRIL 1992

- 08 h 30 - Saint-Martin-d'Hères
- 09 h 45 - Eybens
- 11 h 00 - Brié-et-Angonnes (Repas)
- 14 h 00 - Herbeys
- 15 h 15 - Jarrie

SAMEDI 25 AVRIL 1992

- 08 h 30 - Vizille
- 09 h 45 - Vaulnaveys-le-Bas
- 11 h 00 - Vaulnaveys-le-Haut (Repas)
- 14 h 00 - Chamrousse
- 15 h 30 - Saint-Martin-d'Uriage

SAMEDI 2 MAI 1992

- 08 h 00 - Livet-et-Gavet
- 09 h 45 - Huez
- 11 h 05 - Bourg-d'Oisans (Repas)
- 14 h 30 - Les Deux-Alpes
- 16 h 00 - Auris

Secteur de Grenoble

Lieutenant-Colonel PAILLOT

SAMEDI 9 MAI 1992

08 h 30 - Pont-de-Claix
09 h 45 - Claix
11 h 00 - Varcès (Repas)
14 h 00 - Vif
15 h 30 - Monestier-de-Clermont
16 h 45 - Gresse

SAMEDI 30 MAI 1992

08 h 30 - Biviers
09 h 45 - Montbonnot

11 h 00 - Meylan (Repas)
14 h 00 - Corenc
15 h 30 - Le Sappey
17 h 00 - Seyssins

SAMEDI 6 JUIN 1992

08 h 15 - Saint-Nizier
09 h 45 - Autrans
11 h 00 - Lans-en-Vercors (Repas)
14 h 00 - Méaudre
15 h 30 - Corrençon
16 h 45 - Villard-de-Lans

SAMEDI 13 JUIN 1992

08 h 30 - Lavaldens
09 h 45 - Valbonnais

11 h 00 - La Mure (Repas)
14 h 00 - Pierre-Châtel
15 h 30 - Mens
17 h 00 - Corps

SAMEDI 11 JUILLET 1992

08 h 30 - Saint-Egrève
09 h 45 - Le Fontanil
11 h 00 - Sassenage (Repas)
14 h 00 - Fontaine
15 h 15 - Echirolles
16 h 30 - Grenoble

32

BRICOLAGE-DECORATION-JARDIN

castorama

— tout ce qu'il vous faut. —

**ZAC CHAMP ROMAN
38400 SAINT MARTIN D'HERES
Tél. : 76.42.22.18**

V.A.G

Alpes Sport Auto

Audi



VOTRE CONCESSIONNAIRE DEPUIS 40 ANS

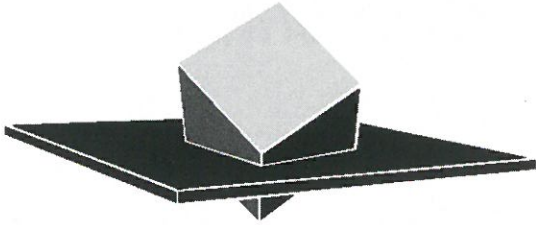
111, avenue Gabriel Péri
38400 SAINT-MARTIN-D'HERES
Tél. : 76 54 52 36

CARROSSERIE DES GLAIRONS
Rue Diderot
38400 SAINT-MARTIN-D'HERES
Tél. : 76 63 15 93

*une autre
manière*

Représentation de l'Union Départementale

- DÉPART EN RETRAITE
du Capitaine AUDIBERT
le 2 juillet 1992 à Rives.
Le Lieutenant PICOT s'y rendra.
- DÉPART EN RETRAITE
du Lieutenant BONIN
le 5 septembre 1992 à Brié et Angonnes.
Le Président s'y rendra.
- TOURNOI DE FOOTBALL
le 6 septembre 1992 à Moirans.
Le Lieutenant PICOT s'y rendra.
- NOMINATIONS ET PROMOTIONS
*le 10 septembre 1992 au Centre de Secours Principal de Grenoble
et à la D.D.S.I.S.*
Le Président s'y rendra.
- INAUGURATION DE LA CASERNE
le 12 septembre 1992 à Saint-Didier-de-la-Tour.
Le Lieutenant PERRIN s'y rendra.
- INAUGURATION DE LA CASERNE
le 19 septembre 1992 à Jarrie.
Le Président et le Premier Vice-Président s'y rendront.
- DÉPART EN RETRAITE
du Lieutenant ALLOIN
le 26 septembre 1992 à Vaulnaveys-le-Haut.
Le Président et le Premier Vice-Président s'y rendront.
- CONGRES DÉPARTEMENTAL
le 26 septembre 1992 dans l'Ain.
Le Lieutenant COTTAZ s'y rendra. (Sénégal)



confluent

B.P. 3 - Rue de Bretagne
38295 ST-QUENTIN-FALLAVIER
L'ISLE D'ABEAU
Fax : 74 94 54 06
Tél. : 74 82 19 19

100 000 m² d'entrepôts au service des entreprises
5 000 m² de bureaux de standing

SERVICES LOGISTIQUES

Entreposage
Gestion informatisée du stock
Préparation de commandes
Distribution

IMMOBILIER LOCATIF

Location d'entrepôt
Location de bureaux
Location de locaux d'activités

Zone gardiennée et bâtiments sous alarme - Service des Douanes sur place



Direction Régionale Sud-Est
2 et 4, rue du 35^{ème} Régiment d'Aviation
69500 BRON

Tél. : 72 37 84 46

Mérite de l'Union Départementale

de l'Isère

35

Promotion 1991

Commandant Pierre BARNOLA
 Lieutenant-Colonel Jean-Claude BOURGEOIS
 Sous-Lieutenant André BRUNET-MANQUAT
 Sous-Lieutenant André COHARD
 Lieutenant Jean CLAPISSON
 Lieutenant Max FERRAND
 Sergent-Chef Serge FRICK
 Adjudant-Chef Claude LUZZI
 Capitaine Raymond MARION
 Sous-Lieutenant Joseph POUCHOT
 Sapeur-Pompier Roland THERMOZ
 Lieutenant Roger RIVIERE
 Capitaine François PETIT-MARTENON
 Sous-Lieutenant Georges BALLESTER
 Adjudant-Chef René CHENAVIER
 Adjudant-Chef René SALLAMAND
 Sous-Lieutenant Rémi TERRY
 Sous-Lieutenant Jean-Pierre MEYRIEUX
 Adjudant-Chef Georges PERENON
 Sapeur-Pompier René BLANCHET

Promotion 1992

Lieutenant Antoine LOCATELLI
 Sapeur-Pompier Charles MANDAROUX
 Capitaine Jean AMBROGIO
 Lieutenant Roger SUCHIER
 Lieutenant Marcel BROSSON
 Adjudant-Chef André PERROUD
 Adjudant Gilbert TALLIA
 Sous-Lieutenant Paul COURRIER
 Lieutenant Jean-Pierre CRINNER
 Lieutenant André MARTIN
 Adjudant-Chef Henry ESCOFFIER
 Caporal-Chef Nicolas CHEMAIN
 Sapeur-Pompier Marcel PRAT
 Médecin-Capitaine Jacques SAUNIER
 Capitaine Jean-Jacques GUERCHET
 Lieutenant Bernard DURET
 Capitaine Yves MUNOS
 Lieutenant Albert MOREL
 Lieutenant Jack NAVILLE
 Sous-Lieutenant André GIORDANO
 Sapeur-Pompier Marcel DUPLESSIS
 Sapeur-Pompier Raymond REVOLLAT



Les Trois Dauphins

“EN PLEIN CENTRE VILLE”

RENSEIGNEMENTS :

Rue Félix Poulat - 38000 GRENOBLE

Tél. : 76 46 79 80 - Fax : 76 56 93 14



E. LECLERC

BOURGOIN - JALLIEU

Avenue Henri Barbusse
38300 BOURGOIN-JALLIEU

Grand' place

Le Centre Commercial Régional

Ouvert du lundi au samedi de 9 h à 20 h

RESTAURATION : FERMETURE TARDIVE

**4 000 places de parking gratuit,
couvert, surveillé et sonorisé.**

**133 boutiques, grandes surfaces
et service en tout genre**

à 2 minutes à pied d'Alpexpo et de Grenoble Alpes Congrès, accès direct TRAM
Nouvel accès : Rocade SUD - Sortie n°6

Assurances : nos garanties

Montant des garanties accordées aux Sapeurs-Pompiers de l'Isère
au 1^{er} janvier 1992

37

GARANTIES	EN SERVICE	HORS SERVICE
DECES : Capital de : - marié sans enfant - par enfant à charge (1) - maximum total - célibataire	7 000 Vacations 404 880 F 101 220 F 809 760 F 101 220 F	3 500 Vacations 202 440 F 60 610 F 404 880 F 50 610 F
INVALIDITE PERMANENTE Capital proportionnel aux taux d'invalidité retenu - 5 % franchise - (sans franchise au-delà de 33 %) • Invalidité de 100 % • Invalidité de 35 % • Invalidité de 15 %	7 000 Vacations 404 880 F 141 708 F 40 488 F	3 500 Vacations 202 440 F 70 854 F 20 244 F
INCAPACITE TEMPORAIRE (si perte effective de salaire) - allocation quotidienne à partir du 1 ^{er} jour avec un maximum de 2 ans	5 Vacations 289 F	8 Vacations 463 F
FRAIS MEDICAUX Barème sécurité sociale Lunettes et prothèses	NON GARANTI NON GARANTI	150 % 200 %
FRAIS D'OBSEQUES : 175 Vacations	10 122 F	10 122 F
FRAIS DE RECONVERSION si inapte à reprendre la profession (2)	si taux infirmité supérieur à 25 %	NON GARANTI sauf en cas de secours spontanés
RESPONSABILITE CIVILE sans limitation de somme - faute détachable comprise		
EXCLUSIONS : Accidents en cas de guerre ou survenus en état d'ivresse.		

(1) Sens fiscal pour déterminer les personnes à charge.

(2) Justification que la formation de reconversion ait bien eu lieu.
Limitation maximum au quart du capital versé au titre de la garantie Infirmite Permanente.

UN ACCIDENT, C'EST TOUJOURS UN CHOC POUR L'ENTREPRISE.

Véhicule immobilisé ou à remplacer, livraison différée, temps passé à régler l'affaire avec l'assurance... Bénin ou grave, l'accident routier est un choc pour l'entreprise. Un manque à gagner, une perte financière, parfois un drame humain. Or, chez Centaure, nous l'affirmons : dans un grand nombre de cas, l'accident peut être évité. La "formation entreprises" Centaure permet de réduire de 30 à 50% leurs accidents routiers.

CENTAURE : LE CONTRAT SECURITE ROUTIERE ENTREPRISE.

- Notre contrat de 2 ans commence par une formation de... 2 jours. Deux jours pour former tous ceux qui "roulent pour vous" à l'état d'éveil permanent face aux risques quotidiens. Sur nos plateaux d'exercices, ils apprennent les bons gestes face aux situations "accidentogènes" : éclatement de pneu, choc latéral, freinage d'urgence, aquaplaning, gravillons, etc...



Enfin, nous les sensibilisons au bon entretien de leurs véhicules - et des vôtres -
- Parallèlement, votre "ambassadeur sécurité", homme ou femme de votre entreprise, est spécialement formé par Centaure. Le point sera fait avec lui en cas d'accident : analyse des causes, des réactions, et recyclage de l'intéressé chez Centaure.

CENTAURE : DES ENTREPRISES PLUS EN SECURITE SUR LA ROUTE.

Nos entreprises clientes sont de tous secteurs et de toutes tailles : Groupama, Area, ASE, SAPN, Crédit Lyonnais, Vicat, Rhodic, Calor, RVI, EDF, Seita, Gerland, Crédit Agricole, EMS Chronopost, Mairie d'Annecy, Lyonnaise des Eaux... Toutes ont vu baisser de façon considérable le nombre de leurs accidents routiers. Toutes sont désormais plus en sécurité sur la route.

CENTAURE UNE FORMATION TRES PROFESSIONNELLE POUR EVITER L'ACCIDENT

CENTAURE RHONE-ALPES

Autoroute A43 - Aire de Service de l'Isle d'Abeau
38080 L'Isle d'Abeau
Tél. : 74 27 07 77

CENTAURE MIDI PYRENEES

Autoroute A62 - Echangeur de St Jory
31150 Bruguères
Tél. : 61 09 07 77

CENTAURE NORMANDIE

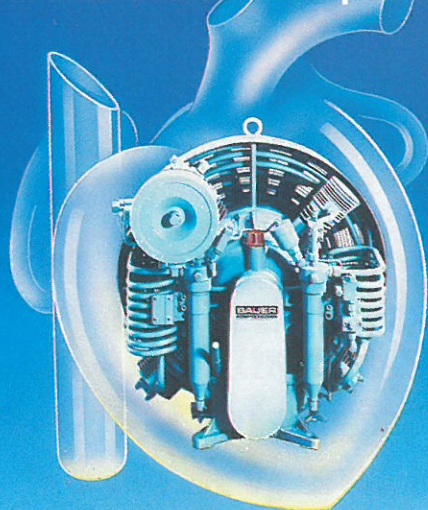
Autoroute A13 - Aire de Service de Bosgouët
27310 Bourg-Achard
Tél. : 32 42 07 77

CENTAURE BOURGOGNE

Autoroute A31 - Aire de Gevrey-Chambertin
21220 Gevrey-Chambertin
Tél. : 80 34 17 77



Compresseurs Haute Pression Bauer Un Air plus Pur pour une Intervention plus Sûre



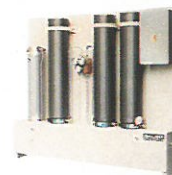
GAMME COMPLÈTE POUR LES SERVICES INCENDIE

- Stations de gonflage complètes.
- Compresseurs portables.
- Cellules d'assistance respiratoires.
- Systèmes de filtration.
- Compresseurs mobiles.
- Mise en conformité.

Compresseurs



Traitement



Distribution

Compresseurs de 15 à 500 bar pour des débits de 5 à 1500 m³/h.
Compresseurs sans huile.
Traitement.
Stockage et distribution.



Stockage

BAUER
COMPRESSEURS

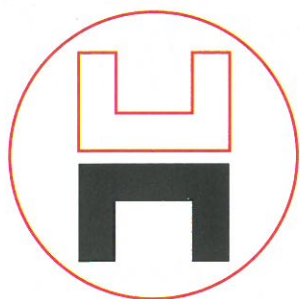
60, av. Franklin D. Roosevelt - 73100 AIX-LES-BAINS
Tél. 79 88 21 00 - Télex 309 755 - Fax 79 88 21 14

Œuvre des Pupilles orphelins de Sapeurs-Pompiers

Allocations trimestrielles Année 1992

39

CATÉGORIES DE BÉNÉFICIAIRES ET NATURE DES ALLOCATIONS	TAUX 1990	TAUX 1991	TAUX 1992
Allocation d'ENTRETIEN pour les enfants âgés de 0 à 5 ans	2 400 F	2 400 F	2 400 F
Allocation d'ÉTUDES PRIMAIRES du CP au CM2	3 000 F	3 100 F	3 130 F
Allocation d'ÉTUDES SECONDAIRES ou APPRENTISSAGE, de la 6 ^{ème} à la Terminale	3 700 F	3 850 F	3 900 F
Sur présentation du CERTIFICAT DE SCOLARITÉ <i>Ces trois catégories bénéficient de deux allocations annuelles :</i>			
- Etrences	500 F	500 F	500 F
- Vacances	500 F	500 F	500 F
Allocation d'ÉTUDES SUPÉRIEURES, ou FORMATION PROFESSIONNELLE après le Bac	4 200 F	4 200 F	4 250 F
Sur présentation du CERTIFICAT D'INSCRIPTION EN FACULTÉ, et tous les trois mois CERTIFICAT D'ASSIDUITÉ AUX COURS			
SERVICE NATIONAL	1 700 F	1 700 F	2 270 F
Sur présentation du CERTIFICAT DE PRÉSENCE AU CORPS	4 trimestres	4 trimestres	3 trimestres
PRIME D'INSTALLATION	30 000 F	30 000 F	30 000 F
- Versement à l'âge de 24 ans ou - Versement à la date du mariage ou - Versement à la naissance du 1 ^{er} enfant			
<i>Nota : Les sommes versées pour les études supérieures ou la formation professionnelle après le Bac, sont déduites de la prime d'installation</i>			
SECOURS IMMÉDIAT LORS DU DÉCÈS DU SAPEUR-POMPIER			
- Secours unique à la veuve	8 000 F	8 000 F	8 000 F
- Secours unique à chaque orphelin à charge	1 000 F	1 000 F	1 000 F
SECOURS EXCEPTIONNELS AUX JEUNES EN FIN DE SCOLARITÉ ET SANS EMPLOI (Sur présentation d'une FICHE D'INSCRIPTION à l'A.N.P.E. tous les trois mois)			
<i>Nota : SUPPRESSION EN CAS D'INSERTION DANS LA VIE PROFESSIONNELLE</i>	2 000 F la 1 ^{ère} année par trimestre	1 750 F la 2 ^{ème} année par trimestre	1 500 F la 3 ^{ème} année par trimestre
Après SERVICE NATIONAL :	1 000 F par trimestre pendant 1 an (après étude du dossier)		
<i>AIDE SUPPLÉMENTAIRE :</i> COMPLÉMENT FAMILIAL D'INDEMNISATION TRIMESTRIEL, versé après étude de dossier, aux familles concernées			



CELETTE®

N° 1 DU CONTROLE ET DE LA REPARATION CARROSSERIE

13, route de Bèchevienne - VIENNE-ESTRESSIN - Isère
Tél. : 74 57 59 59

sides

ÉQUIPEMENTS ANTI-INCENDIE
ET DE SAUVETAGE

Les performances et la qualité qui font la différence




FPT 31
Carrosserie et citerne résine

- Véhicules incendie : FPT - VPI - CCF - CCI
- Véhicules de sauvetage : VSR - FSR - VS
- Motopompes : MPP - MPR
- Matériels de désincarcération



Notre Revue appréciée en Europe

BRITISH CONSULATE GENERAL
LYON

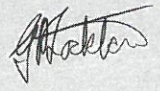


Lieutenant J Jeymond
Président
Union Départementale des
Sapeurs-Pompiers de l'Isère
6 avenue Victor-Hugo
38170 Seyssinet-Pariset

19 octobre 1992


Monsieur le Président
C'est avec intérêt que j'ai
l'Isère" que vous m'avez
du 14 octobre.

J'ai envoyé ce document
Londres en leur demandant
souhaitiez, à vos homologues
seront touchés par votre
Je vous prie de croire,
de ma considération distinguée



G P Lockton
Consul Général de Sa
Majesté Britannique

CONSULAT GENERAL
DE
BELGIQUE
Dossier : R05-94
N° 4990



16 OCT. 1992

Lyon, le 14 octobre 1992
24, Rue Childébert
69002 LYON

Lieutenant J JEYMOND
Président
Union Départementale des Sapeurs-Pompiers
de l'Isère
6, Avenue Victor Hugo
38170 SEYSSINET-PARISSET

vivement des exemplaires du bulletin "Le Sapeur Pompier"
vauts m'adresser.

naissance avec grand intérêt et j'en ai transmis un
urs-Pompiers de Namur, siège de la Vallonie.
mssieur, l'expression de mes sentiments distingués.

CONSULAT ROYAL DE DANEMARK

98, RUE MONTGOLFIER
69005 LYON

Pour les départements
Ain, Allier, Cantal, Côte-d'Or, Doubs, Isère
Jura, Loire, Haute Loire, Puy-de-Dôme
Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône
Savoie et Haute-Savoie
Tél. 78 94 34 37

19 OCT. 1992

UNION DEPARTEMENTALE DES
SAPEURS POMPIERS DE L'ISERE
6 AVENUE VICTOR HUGO
38170 PARISET

LYON LE 16/10/92

OBJET /

Monsieur le Président

Consulat de Grèce

47 Rue Thiers
38000 Grenoble

tel: 76.47.39.85 - fax: 76.47.37.76

22 OCT. 1992

Ref. 400/14/1992

Grenoble, le 18 Octobre 1992

Lieutenant,


Nous accusons réception de votre Revue en 2 exemplaires et nous vous
remercions de votre gentillesse. Nos services ont adressé ce jour
l'exemplaire destiné au Chef du Corps des Sapeurs Pompiers de Grèce.

Nous nous permettons de vous transmettre ses coordonnées au cas où vous
souhaiteriez lui adresser d'autres informations :

Monsieur Constantinos ARKOUEAS
Chef des Sapeurs - Pompiers de Grèce
Mourouzi 4
10172 Athènes - GRECE

Vous souhaitant bon courage dans la continuation de votre oeuvre, nous
vous prions d'accepter, Lieutenant, nos sentiments très distingués.

Le Consul
Dr. Michel HADJIMANOLIS



AMBASSADE D'IRLANDE

12, AVENUE FOCH, 75116 PARIS
(ENTRÉE CHANCELLERIE 4, RUE RUDE)

22 OCT. 1992

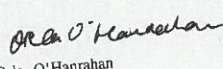
Lieutenant J. Jeymond
Union Départementale
des Sapeurs-Pompiers
de l'Isère
6, avenue Victor-Hugo
38170 SEYSSINET-PARISSET

Paris, le 16 octobre 1992


Monsieur,

Je vous remercie de votre lettre du 14 septembre concernant l'envoi de votre
et ne manquerai pas de faire parvenir un exemplaire aux Sapeurs Pompiers
Irlande.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.



Orla O'Hanrahan
Premier Secrétaire
(Presse et information)



GRAND JEU CONCOURS

Règlement du concours

Afin d'intéresser les lecteurs du journal de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère, un concours original est organisé et sera doté d'un voyage pour deux personnes, aimablement offert par M.T.C. Voyages à Grenoble.

Ce concours sera ouvert aux seuls Sapeurs-Pompiers du département de l'Isère, Volontaires et Professionnels en activité, régulièrement inscrits sur les registres matricules des Corps.

Un seul bulletin de réponses par concurrent sera accepté et un contrôle sera opéré à cet effet.

Il s'agira de découvrir des sites, objets ou monuments connus ou moins connus pour certains.

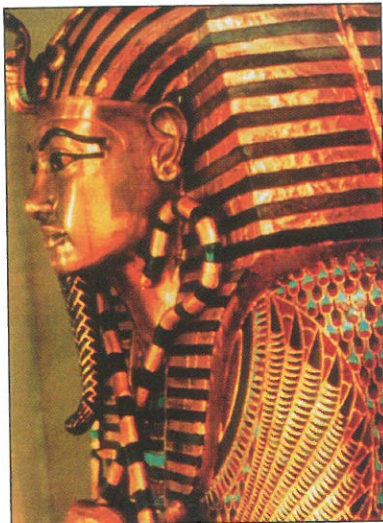
Le concours sera ouvert pour sa première partie sur le journal que vous avez en mains et qui porte le n° 8, et pour la deuxième partie sur l'édition suivante à paraître en fin du premier semestre 1993.

Afin d'aider à la découverte des réponses, certaines de celles qui présenteraient des difficultés se trouveront réparties dans les textes des parutions n° 8 et n° 9, à des endroits imprévisibles que le lecteur pourra retrouver à condition de bien lire et avec attention l'intégralité des deux journaux.

Une question subsidiaire sera posée dans la première édition de 1993 et figurera sur le bulletin de réponses, mis à la disposition des concurrents.

En cas d'ex æquo et afin de départager les concurrents, un tirage au sort de ceux se trouvant au même rang aura lieu en présence d'une Commission de contrôle composée de membres du Conseil d'Administration de l'Union Départementale.

Aucun membre du Comité Exécutif de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère ne pourra être déclaré gagnant de ce concours.



1 - Il est célèbre - Qui est-ce ?

- A - Osiris C - Toutankhouleur
 B - Toutankhamon D - Risosi



3 - Où voit-on ces militaires ?

- A - Istambul C - Ankara
 B - Athènes D - Lisbonne



2 - Où se trouve cette cathédrale célèbre ?

- A - Istambul C - Moscou
 B - Ankara D - Jérusalem



4 - Petite île de la Méditerranée célèbre pour ses oranges :

- A - Corse C - Sicile
 B - Malte D - Baléares



5 - Où sommes-nous ?

- A - Japon..... C - Corée.....
 B - Chine..... D - Thaïlande.....



9 - Ce Palais célèbre est à :

- A - New York..... C - San Francisco.....
 B - Washington..... D - Los Angeles.....



6 - Dans quelle ville circule ce tramway ?

- A - Mexico..... C - Buenos Aires.....
 B - Lisbonne..... D - Brasília.....



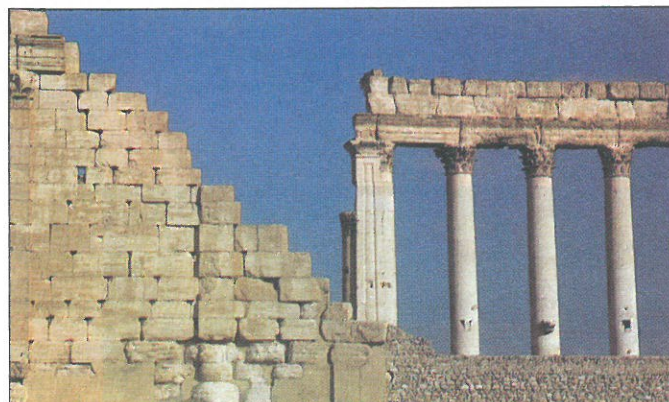
10 - Ce joli petit port s'appelle St-Jean d'Acre - Où est-ce ?

- A - Israël..... C - Chypre.....
 B - Liban..... D - Corfou.....



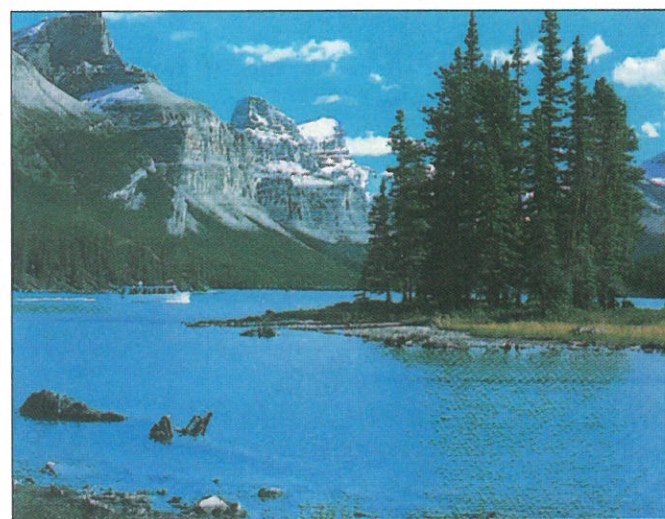
7 - C'est une mosquée - Au fait, où est-elle située ?

- A - Arabie Saoudite..... C - Turquie.....
 B - Irak..... D - Iran.....



8 - C'est le temple de Bél - Où se trouve-t-il ?

- A - Salonique..... C - Ankara.....
 B - Gabès..... D - Palmyre.....



11 - Où un si joli lac peut-il se trouver ?

- A - U.S.A..... C - Canada.....
 B - Finlande..... D - Danemark.....

Vaison-la-Romaine

le 22 septembre 1992

44

Il n'est pas possible de passer sous silence l'action courageuse des 3 Sapeurs-Pompiers Professionnels du Centre de Secours Principal de Grenoble : l'Adjudant-Chef Roland HENNEBERT, le Caporal Louis ABBENANTE, le Sapeur-Pompier Didier HENNEBERT (ces deux derniers ayant été précédemment Sapeurs-Pompiers Volontaires).

Procédant au rodage d'une VLTT préalablement à sa mise en service, ils se sont trouvés bien involontairement au centre de la catastrophe de Vaison-la-Romaine.

On peut dire qu'ils ont participé en prenant beaucoup de risques pour eux, au sauvetage physique de deux personnes sans compter les innombrables missions de reconnaissance ou de transports de victimes que leur engin tout terrain leur permettait d'assurer sous l'autorité du Maire de la commune et les ordres du Colonel CAUMES, Directeur Départemental du Vaucluse, présents sur les lieux.

Des photos parues dans Paris Match du 8 octobre 92 authentifient leur action très efficace.

Bien que notre mission nous impose de toujours nous mettre à disposition des secours où que ceux-ci soient à porter, c'est très spontanément que nos trois collègues se sont intégrés au dispositif et leurs initiatives ont permis de sauver au moins deux personnes.

Ils ont bien fait honneur aux Sapeurs-Pompiers de l'Isère et leur action a été particulièrement remarquée sur place par nos collègues de Vaison ainsi que par les autorités locales, car les secours départementaux, compte tenu de l'état des routes et nous le comprenons bien,

ne pouvaient accéder facilement sur les lieux.

La rédaction du "Sapeur-Pompier de l'Isère" est heureuse de leur

adresser au nom des 5 110 autres Sapeurs-Pompiers du département, ses très vives et chaleureuses félicitations.



Photo "Paris-Match"

Dernière minute

En bref

HÉROÏQUES À VAISON-LA-ROMAINE

Roland HENNEBERT, Adjudant-Chef ; Louis ABBENANTE, Caporal, et Didier HENNEBERT, Sapeur-Pompier du Corps de Grenoble, ont fait preuve d'une attitude particulièrement courageuse lors du violent orage qui s'est abattu le 22 septembre 1992 sur la région de Vaison-la-Romaine. La Médaille de Bronze pour acte de courage et de dévouement vient de leur être décernée par le Préfet de l'Isère.

(Extrait de presse du 27 novembre 1992)

Le Préfet de l'Isère

Grenoble, le 25 novembre 1992

Monsieur,

J'ai le plaisir de vous faire connaître que par arrêté en date de ce jour, j'ai décidé de vous attribuer une Médaille de Bronze pour acte de courage et de dévouement afin de distinguer le courage dont vous avez fait preuve le 22 septembre 1992 à Vaison-la-Romaine en sauvant au péril de votre vie plusieurs personnes sinistrées.

Je suis particulièrement heureux de récompenser ainsi le courage dont vous avez fait preuve et vous adresse mes vives félicitations.

Veuillez agréer, je vous prie Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Joël GADBIN

*Monsieur Roland HENNEBERT
Adjudant-Chef au Corps des Sapeurs-Pompiers de Grenoble*

*Monsieur Louis ABBENANTE
Caporal au Corps des Sapeurs-Pompiers de Grenoble*

*Monsieur Didier HENNEBERT
Sapeur au Corps des Sapeurs-Pompiers de Grenoble*

*S/C de M. le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours
21, avenue Victor Hugo
B.P. 48
38170 Seyssinet-Pariset*



IG carton
imprimerie générale




4, avenue Général-de-Gaulle 38800 Le Pont-de-Claix
Tél. 76 69 20 20 + – Télex 320 897 – Télécopie 76 98 47 30

DOSSIER ROUEN 92 A LA CARTE

ROUEN 92 :

"CONGRES DE LA SÉRÉNITÉ"

—

FORUM DE LA COMMUNICATION

—

CAISSE NATIONALE DE SECOURS

—

INAUGURATION "BON ENFANT"

—

ACCUEIL EXPOSANTS

—

4^{ME} SALON DES PEINTRES ET
SCULPTEURS SAPEURS-POMPIERS

—

FESTIVAL DE L'IMAGE "PREMIERE"

—

OPÉRATION "POINT ROUGE"

—

SYNTHÈSE FÉDÉRALE
DES ÉTATS GÉNÉRAUX

—

MUTUELLE NATIONALE
SAPEURS-POMPIERS

—

ŒUVRE DES PUPILLES

—

QUI ÊTES-VOUS
GÉNÉRAL FAUCHIER ?

—

LE POINT SUR LES DOSSIERS

—

MÉDAILLE D'OR DE LA FÉDÉRATION
POUR LE LIEUTENANT-COLONEL
COYCO

—

LE COLONEL JANVIER
SUR UN PLATEAU... DE TÉLÉVISION

—

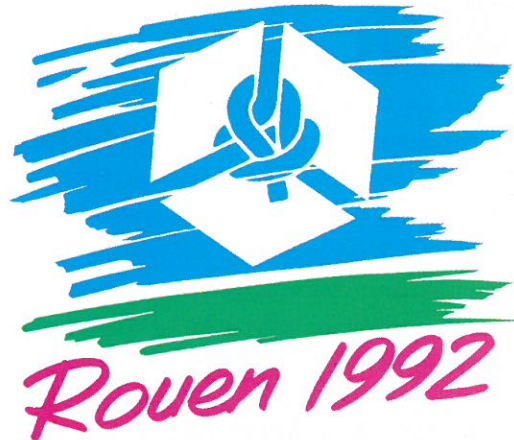
DEUX MINISTRES À LA TRIBUNE

—

ELECTIONS F.N.S.P.F. ET O.D.P.



Pleins feux sur la communication



Jeudi 29 octobre 1992, 15 heures
Interview du Colonel Bernard JANVIER

"ROUEN 92 : LE CONGRÈS DE LA SÉRÉNITÉ"

Dans son bureau aménagé dans les locaux du Parc des Expositions, le Colonel Bernard JANVIER s'est prêté de bonne grâce à un entretien à bâtons rompus.

• *Comment définissez-vous ce Congrès, quelques heures après son inauguration ?*

"Rouen 92 peut être qualifié de Congrès de la sérénité. Car les résultats obtenus ces derniers mois sont



presque inespérés, après de riches négociations. Nos plus beaux succès sont les nouvelles dispositions en

matière de protection sociale des Volontaires, ainsi que l'intégration des permanents. Ceci devrait ramener le calme, après une période revendicative forte, car justifiée alors. De plus, toutes les conditions techniques sont réunies pour assurer le succès de cette manifestation, organisée par une équipe compétente et dynamique."

• *Parlez-nous du "Guide des interventions, face aux risques chimiques"*

"Je peux évoquer ce document sans vanité ni orgueil. Et pourtant j'en suis fier. Je n'y ai pas participé directement, mais j'ai eu à jouer un rôle de facilitateur, au bénéfice du Commandant FLEURY (de Toulouse) et de son équipe. Il s'agit d'un ouvrage de référence, unique en son genre, qui

intègre une somme considérable de données techniques de haute valeur. Dont des fiches-réflexes qui sont de la plus grande utilité. Pour ma part, je me suis fixé l'objectif d'assimiler les éléments conte-

sente la moitié du prix d'une baby-sitter ! Ce dossier est difficile à traiter car les Sapeurs-Pompiers ont de la fierté et ne mettent jamais en avant des motivations financières. Il ne peut donc y avoir de pressions



Un des stands-phare de ce Congrès "Rouen 92"

nus dans cet ouvrage au plus vite, afin d'être un Chef de Corps efficace sur un site à risques chimiques."

• *Que pensez-vous du délicat dossier de la revalorisation des vacations de Sapeurs-Pompiers Volontaires ?*

"Je vais parler de ce sujet avec le plus grand calme. Nous demandons aux Volontaires d'être disponibles, de faire preuve de grandes connaissances, de prendre des risques, en ne leur offrant pour cela que 38,46 francs de l'heure. C'est scandaleux ! Cela repré-

de la profession. Pour que ce dossier avance, il faut que les pouvoirs publics devancent la demande."

• *Quelle est votre position, sur le service national chez les Sapeurs-Pompiers ?*

"Cette disposition est voulue par la profession. La loi a été votée, mais les décrets d'application se font attendre. Sans modifier le fonctionnement des Corps, 2 000 à 2 500 Sapeurs-Pompiers peuvent être intégrés. Cette mesure est intéressante, mais la réponse administrative est incomplète."

• *Que pensez-vous des Etats Généraux ?*

“Là encore, la réponse de l’Etat est trop partielle. L’organisation des secours et de la Sécurité Civile de l’An 2 000 doit se préparer autrement. Les Etats-Généraux ne peuvent pas remplacer le débat national, que nous attendons.”

• *Autre dossier important, la disponibilité. Votre avis ?*

“Elle est scindée en deux : formation et opération. Si le premier point ne pose guère de problèmes, il n’en est pas de même du second. Un dialogue très ouvert doit s’instaurer entre les entreprises et les Chefs de Corps. Car nos mis-

sions ne doivent pas mettre en péril la bonne marche des entreprises, surtout dans ce contexte économique difficile.”

• *Sur la protection sociale, mission accomplie ?*

“Le combat a été rude, mais les résultats sont positifs. Le pouvoir politique a pris conscience de la crédibilité de nos doléances. Notre dossier était bien étayé, il a été retenu.”

• *Qu’attendez-vous du Ministre de l’Intérieur ?*

“Des réponses concrètes et précises sur le sort des permanents. Voilà qui gommerait une fameuse injustice...” ■

tions sont adaptées à l’événement. Nous avons apporté des novations techniques et recherché une approche nouvelle des débats au travers de nos différents carrefours.”

“Notre thème de la communication a l’ambition de souligner que les Sapeurs-Pompiers ont toujours su commu-

modestement. A partir de ce constat, il conviendra de démontrer que les Sapeurs-Pompiers ont à mieux dire ce



Les Sapeurs-Pompiers ont tendance à vivre à grande échelle

Mercredi 28 octobre, 15 h 30
Le Colonel Yves BAUDIN
à la veille du Congrès

"NOUS VIVONS DES MOMENTS D'ANGOISSE ET DE STRESS, MAIS TOUT SE PASSERA BIEN"

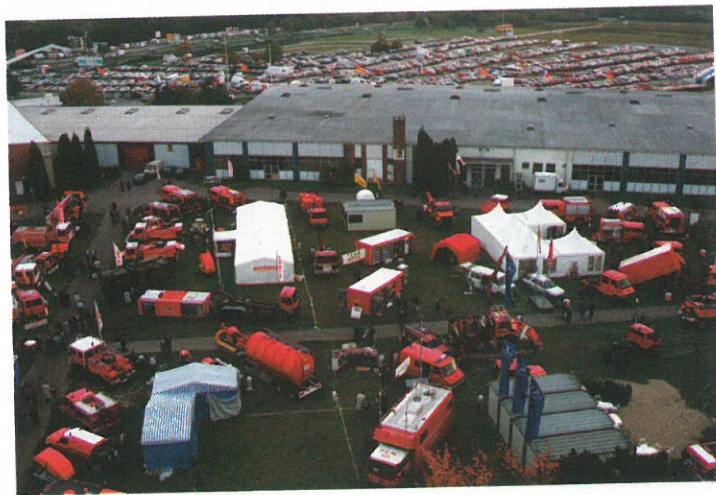
Au Parc des Expositions, deux ordres donnés, le Colonel Yves BAUDIN accorde un

entretien impromptu au “Sapeur-Pompier de Seine-Maritime”.



Une société qui a le bras (élévateur) long !

“A quelques heures de l’ouverture du Congrès Rouen 92, nous vivons des moments d’angoisse et de stress. Mais cette manifestation est préparée de longue date et il est certain que tout se passera bien. Tout est paré pour accueillir les 3 000 congressistes et les 250 exposants. Nos installa-



Vue générale de l'exposition d'engins

qu’ils font. Et pourquoi ils le font ! Ceci pour mieux faire partager le sens de leurs missions aux élus et aux médias, notamment en période de crise, d’événements graves.”

“Le budget que nous gérons s’élève à 7 millions de francs. Les recettes proviennent pour une large part des locations de stands aux exposants. Mais aussi d’un énorme soutien des collectivités locales : 700 000 francs du Conseil Général,

Rouen, qui a par ailleurs fourni le solide concours de ses services techniques.”

“Lors des précédents Congrès de Lyon et Compiègne, des revendications avaient été mises en avant. Certaines ont abouti. Cette année, nous avons un sujet essentiel de préoccupations : celui de la départementalisation. Mais le Colonel JANVIER est plus à même que moi pour évoquer ce sujet...” ■

Mercredi 28 octobre, 16 heures

JEAN-PIERRE COLLINET, CHEF DE BATAILLON ET PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION "AMIS DU MUSÉE DES SAPEURS-POMPIERS DE FRANCE" RACONTE...

Le Musée des Sapeurs-Pompiers de France ouvrira au public au printemps 1993. Il est implanté sur 2 000 mètres carrés, à Montville, à 15 kilomètres au nord de Rouen.

Depuis une dizaine d'années, patiemment, des véhicules, objets et documents ayant trait aux Sapeurs-Pompiers ont été rassemblés. La plupart des pièces proviennent de dons de particuliers, d'usines et de collectivités. L'objectif est de restituer l'historique des Sapeurs-Pompiers.

Le coût de l'opération s'élève à une dizaine de millions de francs. Le Conseil Général a assuré 40 % du financement. Le Ministère de l'Intérieur, le Conseil Régional et la commune de Montville ont également subventionné le projet, ainsi que quelques mécènes privés. Ce Musée est auréolé d'un label officiel, puisqu'il est le seul à porter le titre de "Musée des Sapeurs-Pompiers de France." Ce qui lui vaut d'obtenir un poste de conservateur à temps partiel.

Les promoteurs de ce Musée ont l'ambition qu'il ne soit pas statique. Ils veulent en faire un lieu de vie, un carrefour d'animations. Des conférences y seront organisées, notamment pour les scolaires. La culture sous toutes ses formes, pourvu qu'elle soit liée à l'esprit des

Sapeurs-Pompiers, y sera exprimée sans cesse.

Ce pôle d'animation est conçu dans un style architectural moderne. Il est doté d'une fosse, qui permet de visionner les matériels exposés. Une fresque, représente



une scène d'incendie, sera réalisée. Un éclairage adapté lui donnera du relief. Il est envisagé d'ajouter le son à cette lumière, pour créer une ambiance spécifique."

Tous ces renseignements ont été fournis par le Chef de Bataillon Jean-Pierre COLLINET, Président de l'association "Amis du Musée des Sapeurs-Pompiers de France". Une structure soutenue par la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France.

Plusieurs personnalités étaient présentes, lors de la visite des congressistes : M. LEBES-

CHU, Directeur de la Sécurité Civile ; M. FAUCON, Président de la C.A.S.I.S. ; M. MARTIN, Maire de Montville et Vice-Président du Conseil Général ; M. DANET, Président de la Commission Départementale des affaires culturelles et du Tourisme ; le Commandant COLLINET, Président Fondateur de l'association "Amis du Musée" ; M. PERIN, Conservateur en chef du patrimoine et Directeur des musées et monuments départementaux,

pris l'initiative de rassembler tous les engins ou objets qui retracent l'histoire de la profession. Devant la réussite de ce projet et face à l'ampleur de la collecte, en 1986 le besoin de constituer une association s'est fait sentir. En 1988, les "Amis du Musée des Sapeurs-Pompiers de France" sont nés. Parallèlement, Monsieur MARTIN, Maire de Montville, et son équipe municipale acceptent l'idée de construire un musée.

L'équipe de bénévoles a réalisé un travail considérable. Le Port de Rouen lui a prêté trois hangars pour remiser les trésors. L'association possède une centaine de véhicules, tous en état de marche. On y verra des Laffly, Delahaye, Renault et Hotchkiss de toutes les époques. On croirait, à les voir, que ces engins n'ont jamais connu le baptême du feu. Pourtant... Ils ont tous une bien longue

histoire à raconter ! Parmi les pièces exceptionnelles : une auto-pompe SOMUA de 1937, qui pèse 14 tonnes, avec un intérieur tout en bois. Ce véhicule est le seul que les Sapeurs-Pompiers ont acheté, dans la région parisienne. Mais il est aussi l'un de ceux qui ont servi, en 1944, à éteindre les feux de Rouen ! Curieuses destinées !

Le musée possède aussi des pompes à bras. La plus vieille date de 1745. Elle est en cours de restauration. A voir aussi : un Officier en tenue 1900, des casques de toutes les époques, des médailles, du matériel de sauvetage, des documents anciens sur la profession, etc.

"Quand je serai grand, je serai Pompier" semble penser Monsieur LEBESCHU, lors de sa visite au musée des Sapeurs-Pompiers de Montville

et M. le Colonel BOUTTE, Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours de Seine-Maritime.

Montville : le Musée des Sapeurs-Pompiers de France en avant-première !

Dans le cadre du Congrès National des Sapeurs-Pompiers, le Musée des Sapeurs-Pompiers de France a entrouvert ses portes aux congressistes.

C'est dans les années 80, qu'un groupe de passionnés a

Jeudi 29 et vendredi 30 octobre

FORUM DE LA COMMUNICATION : 300 PARTICIPANTS EN DEUX JOURS

Communication. Le terme est en vogue, parfois bafoué, souvent usurpé, mais commode. Et tellement chic !

“Rouen 92” en a fait le thème de son Congrès, organisant un forum qui a réuni plus de 300 participants en deux jours.

Le bilan à tirer est clair : la communication est une science qui s'apprend. Les Sapeurs-Pompiers, comme les autres catégories professionnelles, ont une image à promouvoir. Il leur faut se former à cette technique. Ce forum leur a

permis d'en prendre conscience, ce qui est excellent.

Le Colonel Bernard JANVIER, en conclusion de ces travaux, a bien résumé la situation : “Dans l'actuel vacarme médiatique, les Sapeurs-Pompiers doivent communiquer. Et cela tant au plan opérationnel qu'institutionnel. Les deux millions d'interventions qu'ils assurent chaque année le justifient et l'exigent. Je propose même de constituer un réseau de communicants, pour réaliser une banque d'images...”

CAISSE NATIONALE DE SECOURS

Ses 41 183 sociétaires sont unis dans l'action

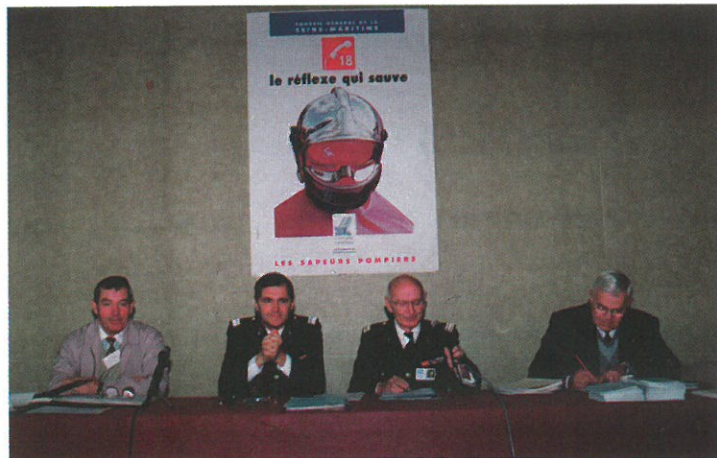
Ambiance sereine, lors de l'Assemblée Générale de la Caisse Nationale de Secours des Sapeurs-Pompiers de France.

Les éléments essentiels qui ont été traités sont :

- Développement de la pro-

tection sociale du Sapeur-Pompier et de sa famille, par une amélioration des prestations suite à un accident ou une maladie en service commandé ou hors-service.

- Création d'une caisse autonome, au sein de l'association, visant à apporter un plus en cas de décès, pour toutes causes confondues.



Caisse Nationale de Secours, le réflexe... de solidarité qui sauve !

La série “D” du Conseil d'Administration était soumise à un vote. Ont été élus : le Lieutenant-Colonel LEBRETON, le Commandant HABAY, les Capitaines HERREMANN et FOURAIN.

Le Colonel JANVIER, Président de la Fédération Natio-

nale des Sapeurs-Pompiers Français, honorait les débats de sa présence, aux côtés du Lieutenant-Colonel PETTE-RE, Président de la C.N.S. Les deux hommes se sont félicités du sain fonctionnement de la Caisse Nationale de Secours.

Jeudi 29 octobre, 9 h 30

UNE INAUGURATION “BON ENFANT”

Hormis l'aspect protocolaire lié à la présence des personnalités, l'inauguration du 99^{ème} Congrès de

telle manifestation est prétexte à retrouvailles...



Avec un tel comité d'accueil, quoi d'étonnant à ce qu'il y ait eu foule au Congrès ?

la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France a revêtu un caractère presque “bon enfant” qui faisait plaisir à voir.

Avant que le ruban ne soit coupé, l'effervescence était de mise. Les conciliabules allaient bon train. D'autant qu'une

Soudain, la haie d'appareils photos et de caméscopes se forme impeccablement. Point de mire : les officiels, accueillis par le Colonel JANVIER, Président de la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers Français : le Préfet de Seine-Maritime, Préfet de



Suivez le guide !


Je déclare ouvert le Congrès "Rouen 92"

Région Haute-Normandie Jean-Claude QUYOLLET ; M. LEBESCHU, Directeur de la Sécurité Civile ; M. André MARTIN, Vice-Président du Conseil Général, représentant M. Jean LECANUET, Président du Conseil Général ; M. Philippe LUCAS-LECLIN, Adjoint au Maire de Rouen ; le Colonel BOUTTE, Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours de Seine-Maritime ; M. Yvon ROBERT représentant M. Laurent FABIUS, Président du S.I.V.O.M. de l'Agglomération Rouennaise ; Mme Janine BEAUVOISIN, première Adjoint, représentant M. Jean LECANUET, Sénateur-Maire de Rouen ; M. André FAUCON, Président de la C.A.S.I.S. ; le Lieutenant-Colonel BAUDIN, le Capitaine BICHOT et une kyrielle de kékis galonnés.

Après quelques propos d'usage, les ciseaux de l'inauguration étaient devenus pièces de collection promises à un bel avenir au Musée des Sapeurs-Pompiers de France, situé dans la périphérie de Rouen. Et le cortège s'ébranlait pour une visite systématique des quelque deux cent quarante stands, avec commentaires à l'appui...

Les potins du cortège

Paradoxe

Etonnement de M. LEBESCHU, qui déclarait en aparté : "Il est curieux d'avoir retenu la communication comme thème de ce Congrès. Car les Sapeurs-Pompiers sont les professionnels les plus populaires de France et, en principe, sont donc ceux qui ont le moins besoin de communiquer..."

La philatélie mène à tout

S'arrêtant à un stand de philatélie, M. LEBESCHU avoue à l'exposant - sans se présenter - être un collectionneur de timbres. Son interlocuteur lui demande : "Vous êtes Député ?". Et M. LEBESCHU de répondre : "Non, seulement Directeur de la Sécurité Civile !" Mais, sait-on jamais, si les dieux de la philatélie s'unissent à ceux de la Sécurité Civile, l'avenir parlementaire de M. LEBESCHU n'est pas impossible...

Repli stratégique

Lors de la visite des stands, la pluie faisait rage. Or, certains exposants étaient installés à l'extérieur. En attendant que le temps devienne plus clément, les officiels optaient pour une modification du parcours, sorte de repli stratégique. L'un d'eux allant même jusqu'à proposer : "On en finit avec l'intérieur !"

Heureusement que M. LEBESCHU (qui est un collaborateur direct du Ministre de l'...Intérieur !) n'a pas entendu. Il se serait senti menacé.

Quand s'ouvrent les parapluies...

Les organisateurs de "Rouen 92" avaient prévu la pluie, ainsi que des parapluies, distribués aux personnalités.

Invité à se munir de ce pratique objet, le Colonel JANVIER déclinait l'offre avec élégance.

A la question d'un curieux journaliste, le Président de la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers Français déclarait : "Jamais je n'ouvre un parapluie, même en cas de crise grave. Mon seul parapluie, c'est ma certitude !" ■

Jeudi 29 octobre, 12 h 30

■ ACCUEIL DES EXPOSANTS

La foule des officiels, exposants et visiteurs se presse dans le grand hall, où un buffet est aménagé. Le moment est venu, pour le Colonel Bernard JANVIER, d'accueillir avec une amicale solennité les exposants, supports essentiels de ce Congrès "Rouen 92".

"Vous avez devant vous un Président heureux. C'est un moment privilégié, pour notre profession, que cette fête annuelle des Sapeurs-Pompiers. L'accueil des exposants nous permet de mesurer l'évolution technique, de démontrer les performances des matériels.

La Fédération a compris l'utilité de ces évolutions. Nous avons mené diverses études sur les parcs aériens (échelles, bras élévateurs) et les appareils respiratoires notamment. Ces études représentent un gisement pour les fabricants. Je propose donc que soit réalisé un livre blanc sur les matériels communément employés par les Sapeurs-Pompiers. Ceci pour définir le parc idéal et établir un plan d'équipement. Ainsi, le coût des sinistres diminuerait mais l'industrie du matériel de sécurité serait d'autant renforcée. Ce qui pourrait être générateur d'emplois."


La C.A.S.I.S., au stand du Conseil Général, attirait les foules



Le Colonel JANVIER a proposé un Livre Blanc aux industriels

La parole était ensuite donnée à M. Frédéric KOCH, Président de la Fédération Française de matériel incendie : "Je trouve cette proposition positive et enthousiasmante. Il y aurait ainsi cohérence totale entre nos intérêts communs..." Applaudissements. Puis toasts échangés, dans une ambiance chaleureuse à souhait.

SCULPTEURS ET PEINTRES ONT FAIT SALON

Le parc des expositions de Rouen a accueilli le quatrième salon des peintres et sculpteurs, dans le cadre du 99^{ème} Congrès National des Sapeurs-Pompiers.

La présence d'un Sapeur-Pompier Belge, Rémi LEMAIRE, lui donnait une allure internationale. Aquarelliste de talent, il est Professionnel au Centre de Secours d'Honffalze.

Ce salon abritait dix-sept peintres et six sculpteurs. Les organisateurs ont eu l'idée

d'associer les toiles de Pierre ALBERT, Peintre de la région Nantaise, avec les sculptures de François GARRIVET.

Le vernissage a été mené de main de maître par le Médecin-Commandant Pierre ALBERT, attaché directorial à Nantes et Président de l'Association des Artistes Sapeurs-Pompiers, laquelle est affiliée à la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers Français. "La communauté artistique européenne est née à Rouen. L'art est le moyen de communiquer, de s'échapper, de

s'épanouir et de rêver. Je vous invite à une thérapie relaxante en parcourant ce salon" déclarait le Commandant Pierre ALBERT.

L'heure des récompenses

Le Colonel Bernard JANVIER, Président de la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers Français, a remis les récompenses.

Côté sculpture :

le premier prix a été décerné à Hervé SECOND pour son œuvre "Manipulation". Le deuxième a été attribué à François GARRIVET pour son "Héron des marais".

Côté peinture :

Rémi LEMAIRE a obtenu le premier prix. Le second est allé à Georges MATHIEU,

Deux mentions spéciales ont été décernées à deux Sapeurs-Pompiers, artistes professionnels de talent. L'une d'elles est allée au Peintre Alain BENETTO pour l'ensemble de son œuvre. L'autre a été décernée au Colonel BACHELOT pour ses sculptures et peintures.

Chef d'Etat-Major à la D.S.C. pour la zone de défense ouest, le Colonel BACHELOT a reçu son prix des mains du Colonel JANVIER et de M. Joël LEBESCHU, Directeur de la Sécurité Civile. Peintre à la riche palette, sculpteur au ciseau vif et acéré (sur des bois d'Afrique), il a été fort justement récompensé.

Jeudi 29 octobre, 20 h 30

FESTIVAL DE L'IMAGE, PREMIÈRE !

Une des innovations du 99^{ème} Congrès National des Sapeurs-Pompiers a été le premier "Festival de l'image Sapeur-Pompier" qui a été présenté lors de la soirée officielle, sponsorisé par Sicli-Sides.

PASQUIER (Producteur de la "Nuit des Héros"), Jacques STRASZEWSKI (Total-Communication), Michel CAUSSE (Sicli-Sides-Communication), et le Commandant GRANDSIRE (Comité d'organisation "Rouen 92").

Le palmarès a été le suivant

Catégorie "photos" :

- images opérationnelles : Guy CHARMONT (Service Départemental d'Incendie et de Secours des Bouches-du-Rhône)

- images-symboles de la profession : Michel MARIANI pour le Corps de Sapeurs-Pompiers



Artiste et Sapeur-Pompier, deux vocations compatibles

Vendredi 30 octobre, 9 h 30

- images opérationnelles : Roger VALENTIN
- images-symboles de la profession : Loïc PETITEAU
- images des services sécurité des industries Total C.R.D. en réalisations individuelles.

Catégorie "vidéo" :

- grand prix au Bataillon des Marins-Pompiers de Marseille, pour un vidéogramme autoproduit : "le 18, chez les Marins-Pompiers"
- prix du vidéogramme commandité au réalisateur Pierre BARUCH, pour les Sapeurs-Pompiers du Var

OPÉRATION "POINT ROUGE"

Plus de deux cents personnes ont participé à l'opération "Point Rouge-Normandie" lancée par l'AGREPI (Association des Agréés Prévention-Incendie).

Cette opération s'est déroulée dans le cadre du 99^{ème} Congrès National des Sapeurs-Pompiers, à Rouen. Son but : sensibiliser le personnel des entreprises à la sécurité incendie et démontrer l'importance de la formation en matière de lutte contre l'incendie aux postes de travail. Elle suscite et renforce l'esprit de prévention à tous les niveaux. Elle fait la promotion de la formation.

- En catégorie "grandes entreprises", en équipes masculines, la société "Sanofi" de Notre-Dame de Bondeville a fini première. Une deuxième place pour "Chevron" de Gondreville, une troisième pour "Legrand" de Malaunay, etc.
- Dans la même catégorie, en équipes féminines c'est la société "Oril" de Bolbec qui a remporté la victoire.
- Chez les P.M.E.-P.M.I. la société "Sandoz" en équipe

- prix du vidéogramme des services sécurité des industries à Ineris, pour "Prévention des risques industriels d'incendie"

- prix spécial hors-concours à Georges COTTE pour "Remix-Mousse", pour les Sapeurs-Pompiers de Genève

Durant la proclamation des résultats, de succulents mets étaient servis aux convives. Et la fête se poursuivait le lendemain avec une soirée "cabaret" latino-américaine. Dont on ne vous dit que ça...

masculine, de Gaillon, s'est adjugée la première place. La deuxième est allée à "Egeno" de Tancarville, la troisième à "Quinoléine" de Oissel.

- En équipes féminines c'est encore "Sandoz" qui a fini première.

Au classement général toutes catégories on retrouve la société "Sandoz" à la première place.

Toutes ces entreprises normandes ont été sélectionnées pour le concours national, puis international au Centre C.N.P.P. de Vernon.

Le mot de la fin a été prononcé par Alain JEROME, Président de l'AGREPI : "La sécurité, tout le monde la souhaite. Dans certains cas, on l'exige. Peu agissent pour l'obtenir. L'homme peut influencer le déroulement d'une action accidentelle lorsqu'il est formé et motivé. Ces équipes incendie sont constituées d'excellents préventionnistes. Ils réduisent, par leur action journalière, la probabilité des risques. Les grands sinistres et les catastrophes sont rarement le fait du hasard."

SYNTHÈSE FÉDÉRALE DES ÉTATS GÉNÉRAUX

La salle "Corneille" était comble, lors des débats ayant trait à la synthèse fédérale des Etats Généraux. Dossier traité d'après une étude portant sur 87 départements, présenté par le Colonel FRESLON et le Capitaine SCHMITT.

Quatre idées-forces constituent l'ossature de cette réflexion :

- mieux faire connaître la Sécurité Civile
- responsabiliser davantage les citoyens
- améliorer l'organisation générale de la Sécurité Civile
- renforcer les moyens humains et améliorer la complémentarité entre les divers acteurs

Les éléments de réponse qui reviennent le plus souvent, sous forme de constat, sont aussi des souhaits. Ils tendent à regretter le désengagement de l'Etat, à proposer une organisation territoriale mieux adaptée de la Sécurité Civile, ainsi qu'une notable amélioration de la communication - au niveau de la Sécurité Civile - à destination de l'Education Nationale et des grands médias.

Autres vœux formulés :

- l'association étroite des Sapeurs-Pompiers aux visites d'établissements classés, pour la prévention des risques naturels
- la coordination d'actions de prévention avec les industriels
- la clarification du rôle des Services de Santé (Sapeurs-

Pompiers et hospitaliers) - la mise en place de statuts spécifiques, adaptés aux personnels de santé

D'autres Sapeurs-Pompiers "sondés" ont souligné le fait que leurs missions sont plus nombreuses, plus complexes et plus diverses, alors que leurs effectifs stagnent. Ils entendent demeurer les "Techniciens du secours et du risque". Au rang de leurs propositions, figurent quelques points forts : augmenter effectifs et matériels pour mieux faire face, amplifier la formation, améliorer la disponibilité, départementaliser, proposer des carrières plus attrayantes aux Volontaires, s'assurer que le volume d'emploi du temps soit identique sur l'ensemble du territoire, etc.

Les motivations à devenir Sapeur-Pompier, d'après la synthèse des Etats Généraux, sont : maintien des traditions locales, soif de vivre une aventure moderne, sens aigu du devoir et prestige de l'uniforme. A 62 %, la crise du volontariat est reconnue et les raisons en sont avancées :

- l'obligation de disponibilité est contraignante
- la peur d'être pénalisé au plan professionnel est présente
- l'équilibre familial n'est pas aisé à harmoniser
- nombre d'interventions trop élevé
- absence d'un statut motivant, etc.

A cette crise de motivation, s'ajoute une démotivation, ce qui est plus grave, dont les motifs sont :

- manque de réelle connaissance des spécificités
- revalorisation trop faible des vacations réglées tardivement dans certains cas
- absence de révision de l'allocation de vétérance

Le service national au sein de la Sécurité Civile apparaît comme un moyen de pérenniser le volontariat, voire de susciter des vocations.

La Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France, dans ses argumentaires, est en parfaite adéquation avec les analyses et propositions contenues dans le rapport de synthèse. Le Colonel JAN-

VIER, à l'issue des débats, s'est adressé aux congressistes : "Au débat national que nous sollicitons, se sont substitués les Etats Généraux de la Sécurité Civile. Notre demande a été déformée. Il ne peut s'agir que d'une étape, car la finalité de nos doléances est d'aboutir à une loi. Nos difficultés sont réelles. Notamment au niveau de la disponibilité qui, si elle n'est pas réglée débouchera sur une véritable catastrophe nationale. A nous de le faire comprendre. Ce n'est pas une revendication catégorielle, c'est un acte de citoyenneté. Malheureusement, la Sécurité Civile n'est pas considérée comme une priorité nationale. A nous de faire passer le message et nous unir pour réclamer le débat national qui nous est dû !" ■

ce grand mouvement de solidarité. Dont le rôle essentiel sera d'assurer les risques en service commandé et de couvrir les secteurs "complémentaire", "maladie", "chirurgie" et "prévoyance".

Le Capitaine THERON déclarait notamment : "Par vocation et par besoin, nous sommes en phase avec les Unions Départementales. Nous allons mettre en place un système décentralisé, avec des sections locales dirigées par un bureau. Nous prévoyons une large diversification de nos actions, ajoutant à nos prestations de solidarité, des propositions avantageuses en matière de loisirs et de vente par correspondance." ■

Spécialiste en la matière, le Commandant FABRY, Président de l'Union Départementale du Nord, a posé de fort pertinentes questions techniques sur le fonctionnement de la M.N.S.P., auxquelles a répondu le Capitaine THERON.

La conclusion appartenait au Colonel JANVIER : "A la demande de la base, nous vivons là une période historique de la solidarité, chez les Sapeurs-Pompiers. Mais la difficulté est grande à aider ceux qui souffrent, car ils restent dignes et se murent dans leur détresse. A nous, chacun à sa place, d'être vigilants !" ■

Vendredi 30 octobre, 11 heures

LA FILLE DE LA FÉDÉRATION EST NÉE

Elle s'appelle "Mutuelle Nationale des Sapeurs-Pompiers"

Événement d'importance samedi 3 octobre, à 17 h 15, à Colommiers en Haute-Garonne : la "Mutuelle Midi-Pyrénées" s'est volontairement sabordée. Ceci pour devenir "Mutuelle Nationale des Sapeurs-Pompiers"... Elle devient ainsi la fille de la Fédération !

C'est l'aboutissement de quarante années de réflexion et d'action pour soutenir les Sapeurs-Pompiers qui, à 60 %, appartiennent aux couches les plus modestes de notre société. "Le tissu social se fragilise et crée des situations problématiques, d'où l'impérieuse néces-

sité de cette Mutuelle Nationale" estimaient, à la tribune du Congrès "Rouen 92", le Colonel JANVIER et le Capitaine THERON, Président de la Mutuelle des Sapeurs-Pompiers.

Leurs propos ne sont pas vains, quand on sait que 17 % des Sapeurs-Pompiers, soit environ 30 000, n'ont pas de mutuelle. 39 % d'entre eux n'ont pas de complément de salaire en cas d'arrêt de travail. 60 % ne prévoient pas de retraite complémentaire. Or, Jules Romain affirmait : "Chaque bien portant est un malade qui s'ignore..."

Les intervenants ont précisé qu'une information correcte sera mise en œuvre, autour de

Vendredi 30 octobre, 16 heures

L'ŒUVRE DES PUPILLES EN ASSEMBLÉE

De nouveaux locaux ont été acquis, contigus aux bureaux devenus trop étroits

Le Colonel JAMAIN, Président de l'Œuvre des Pupilles, a réuni de nombreux congressistes lors de l'Assemblée Générale de son organisation, dans la salle Flaubert du parc des expositions de Rouen.

A ses côtés se tenaient le Colonel JARDINIER (attaché à la Direction de la Sécurité Civile), le Général FAUCHIER (commandant la Brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris), Mme LEBAILLY (Chef de Cabinet du Préfet de Région), M. André FAUCON (Président de la C.A.S.I.S.),



L'Œuvre des Pupilles
est digne d'éloges



Une halte appréciée des officiels, au stand de l'Œuvre des Pupilles

Un budget de 8 millions de francs

Le Commandant MOINE, Trésorier Général, soulignait pour sa part la bonne santé des finances de l'Œuvre des Pupilles, qui compte 202 445 adhérents et fonctionne avec un budget annuel avoisinant huit millions de francs alimenté par diverses sources, dont une confortable subvention de la D.S.C., s'élevant à 350 000 francs.

"Côté finances, là aussi, nous tenons la route" lançait le Colonel JAMAIN. Avant d'ajouter : "Nous connaissons des satisfactions et des déboires. Certaines Unions Départementales ne versent pas encore une vacation par an et par homme. Trois ou quatre ne versent rien du tout, alors que nous soutenons - ce qui est bien naturel - les orphelins de leur département. D'autres sont à montrer en exemple : celle du Doubs qui, au niveau départemental, a versé 227 285 francs, devançant la Seine-Maritime. Celle de l'Aveyron, dont les Sapeurs-Pompiers, individuellement, ont versé une moyenne de 139 francs."

Une séduisante idée

"Si nous n'avions pas été contraints à renoncer à l'organisation de la tombola prévue, nous aurions pu dégager quatre millions de francs. Cette situation est regrettable" tonnait le Colonel JAMAIN, avant de lancer une séduisante idée : "Si chaque commune de France nous versait 100 à 200 francs, le sort de nos orphelins serait considérablement amélioré !". Et il concluait le chapitre financier

en saluant avec chaleur M. Marc AYACHE, Président Directeur-Général de l'Agence de Presse S.F.D. - EPURE, pour services rendus à l'Œuvre des Pupilles (dont l'édition d'un fascicule, apprécié par tous les congressistes : l'ODP n° 3).

Les statuts de l'Œuvre des Pupilles ont été légèrement modifiés, davantage sur la forme que sur le fond. Le Conseil d'Administration est réduit, passant de 30 à 24 membres : 20 élus, 2 membres de droit (le Président de la Fédération et le Général de la Brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris), une veuve et un(e) Pupille.

145 m² de plus pour gérer l'Œuvre des Pupilles

L'extension des bureaux du siège social a suscité interrogations et explications. De nouveaux locaux ont été acquis, contigus aux actuels bureaux, devenus trop étroits. La surface est de 145 m², qui doubleront ainsi l'espace de travail.

Le Colonel JAMAIN a dû faire preuve de diplomatie et de savoir-faire pour faire approuver ce projet, dont le coût a été discuté. Il a bénéficié de l'appui inconditionnel du Colonel JARDINIER : "Pupille de la Nation moi-même, je connais la valeur de votre mission et je vous témoigne la confiance de l'ensemble de la Direction de la Sécurité Civile."

Conclusion du Colonel JAMAIN : "L'Œuvre des Pupilles est un organe de rapprochement d'individus de cœur, de chair et d'intelligen-

le Colonel JANVIER (Président de la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers Français), etc.

"Qui pourrait demeurer insensible face aux drames vécus par des familles de Sapeurs-Pompiers ?" déclarait le Colonel JAMAIN, qui estimait par ailleurs que "certaines affaires sont délicates à gérer".

Plus de 400 orphelins soutenus par l'Œuvre des Pupilles

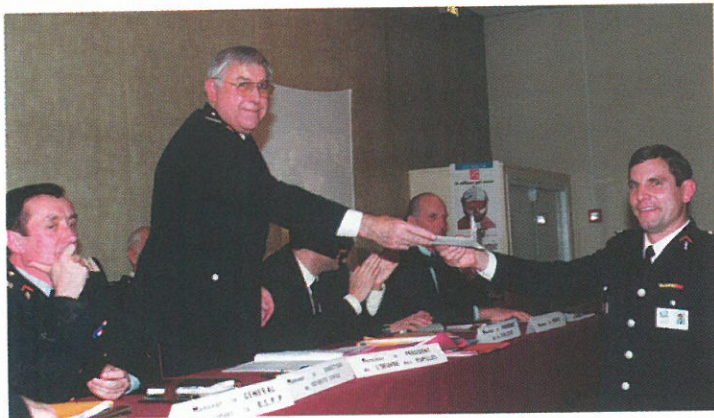
Le Lieutenant-Colonel MERIAUX, Secrétaire Général de l'Œuvre des Pupilles, rappelait que, en 1991, 25 décès ont été enregistrés, causant 42 orphelins. Depuis le 1^{er} janvier 1992, ont été recensés 14 décès et 26 orphelins. Le dernier décès a eu lieu

le 17 octobre dernier : celui d'un Médecin-Capitaine du Var, qui avait quatre enfants. Cela porte à plus de quatre cents le nombre d'orphelins soutenus par l'Œuvre des Pupilles.

"Ce qui, au départ, était considéré comme une action charitable, est devenu un droit absolu. Le soutien aux orphelins et aux veuves doit même s'accroître. La création de postes de délégués départementaux, il y a deux ans, facilite notre mission. Nous réfléchissons actuellement sur un réaménagement de la prime d'installation et un éventuel plan d'épargne. Je remercie vivement celles et ceux qui contribuent à la bonne marche de l'Œuvre des Pupilles" déclarait le Colonel JAMAIN.



De la Caisse d'Epargne à celle de Secours, il n'y a qu'un pas, qu'il ne faut pas hésiter à franchir !



Le geste qui sauve... la caisse !

ce, dont le Conseil d'Administration travaille dans l'intérêt des Pupilles, de la façon la plus désintéressée qui soit !"

A noter, à l'issue de l'Assemblée, le geste généreux du Lieutenant SEGUIN, délégué départemental de l'Œuvre des

Pupilles qui, au nom de l'Union Départementale de Seine-Maritime, a déposé un chèque de 100 000 francs sur le bureau du Colonel JAMAIN, imité en cela par le délégué de l'Aveyron, qui a versé un chèque de 18 000 F à l'Œuvre des Pupilles. ■

Vendredi 30 octobre, 17 h 30
Interview du Général FAUCHIER

QUI ÊTES-VOUS, GÉNÉRAL FAUCHIER ?

Le Commandant de la Brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris évoque son Corps prestigieux.



Le Général Bernard FAUCHIER

commande la Brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris. A ce titre, il est membre de droit de l'Œuvre des Pupilles.

Pourquoi un tel statut ?

Général FAUCHIER : "La Brigade a été fondée en 1911, l'Œuvre des Pupilles en 1926 ; nous avons déjà une pratique de l'entraide, que nous avons transmise. Au niveau de l'éthique, nous avons les mêmes missions, les

mêmes problèmes, les mêmes besoins. Nous avons aussi nos orphelins. Nous soutenons l'Œuvre des Pupilles à plusieurs niveaux. Plus de 60 000 francs sont versés, directement par la Brigade, mais aussi par les Anciens Sapeurs-Pompiers de Paris et notre Comité des œuvres sociales. Le fait d'être membre de droit me cause beaucoup d'honneur. Avec la Brigade, j'entends en être digne."

Parlez-nous de votre Corps, si vous le voulez bien ?

Général FAUCHIER : "La Brigade rayonne sur Paris et

trois départements de la couronne (Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne et Hauts-de-Seine). Nous assurons la sécurité de six millions et demi d'habitants, sur une surface de 760 km². La Brigade est constituée de 6 848 hommes, auxquels s'ajoutent 400 éléments détachés. Ils sont répartis dans 81 casernes, dont deux Centres de Secours fluviaux. Mille interventions sont recensées quotidiennement."

LE POINT SUR LES DOSSIERS

L'accent sur les urgences

"Rouen 92" aura bien justifié son thème. Il a bien été le Congrès de la communication. En témoigne la richesse des débats durant trois journées (bien) pleines.

De carrefours en synthèse, de sous-commissions en groupes de travail, de Commissions en Assemblée Générale, les congressistes ont cogité. Et utilement pour la profession.

Plutôt que de reproduire les comptes-rendus de ces travaux, il nous a paru plus digeste de n'en publier que l'essentiel. Les aspects plus techniques pouvant être consultés à souhait dans les documents officiels, ce survol est néanmoins un reflet fiable de la situation actuelle des divers dossiers.

• Protection sociale

Elu à Périgueux en 1980, le Colonel Ernest SCHAER (Trésorier Général de la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers Français) s'est toujours battu pour la protection sociale des Sapeurs-Pompiers.

La catastrophe de la gare de Lyon, vue par vous ?

Général FAUCHIER : "Cette affaire est dramatique. Sur cette catastrophe, l'action des Sapeurs-Pompiers a été rapide et efficace, eu égard aux conditions difficiles de secours. Dans de telles situations, mes hommes me réconfortent, par leurs qualités techniques et morales. En ces instants là, ils méritent vraiment un hommage, que je leur rends volontiers." ■

Avant lui, durant des décennies, d'autres avaient mené le même combat. Il quitte aujourd'hui son poste avec la satisfaction du devoir accompli, puisque sa lutte a abouti.

Le Colonel JANVIER a rendu un vibrant hommage à son collaborateur : "Ce dossier que vous avez défendu avec le Commandant FABRY, un des pionniers de cette affaire, a abouti, car - pour une fois - la profession était unie. Votre tempérament de sage, vos conseils judicieux et votre loyauté peuvent être montrés en exemples."

• Services de Santé

Pour le Colonel JANVIER et le Médecin-Commandant GONZALES : "La convention signée entre le S.N.A.M.U. et les Sapeurs-Pompiers est de nature à diminuer la pression entre ces deux entités. Entre deux services publics, nous nous devons de montrer l'exemple..."

Le Médecin-Commandant GONZALES a rappelé que le premier Médecin de Sapeurs-Pompiers fut le Sieur ARNAUD, en 1780. Ceci avant de souligner les quatre



L'Assemblée Générale de la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers Français

dossiers en cours, traités par sa Commission :

- réforme du secourisme : création souhaitée d'une structure spécifique
- relations S.A.M.U./S.P. : l'accouchement des textes ministériels est lent et difficile
- réseau-radio "secours d'urgence" : à développer au mieux et au plus vite
- organisation des Services de Santé : projet satisfaisant

• **Décret modificatif de dispositions spécifiques**

Ce dossier est à l'état de projet. Il prévoit notamment la modification des concours et l'intégration des permanents au titre de Professionnels.

"Il a fallu convaincre l'administration centrale et les autres catégories de Sapeurs-Pompiers et cela n'a pas été simple" précisait le Colonel ORY, qui ajoutait : "Nous ne sommes d'ailleurs pas satisfaits à 100 % car les indices terminaux ne sont pas totalement positifs". Sentiment partagé par quelques permanents présents dans la salle, qui exprimaient amèrement leur déception.

• **Commission Technique Fédérale**

Après huit années de présidence de cette Commission,

le Commandant SCHMAUCH cède son poste.

Son action a été saluée par tous. Il a beaucoup œuvré à la normalisation des matériels. Tout en vulgarisant les données techniques, au travers du journal de la Fédération.

• **Anciens Sapeurs-Pompiers**

Le Colonel DUMAY a présenté la synthèse des travaux de sa Commission : "Nous avons recherché à améliorer l'allocation de vétéran. Avec notamment la réduction à 15 ans de la durée de service minimum et la réversion à 50 % en cas de décès. De plus, nous souhaitons être représentés lors des négociations avec la Direction de la Sécurité Civile.

• **Sports**

Les actions engagées se situent dans le prolongement des années passées. A savoir : la modification des règlements et l'organisation de nombreuses manifestations et compétitions.

Le Colonel BOURGEOIS a présenté une ébauche du calendrier sportif 1993 :

- 29, 30 et 31 janvier : finale de ski alpin, dans l'Isère.
- 6 et 7 février : finale de ski de fond, dans les Alpes-Maritimes.

- 27 mars : cross national à Bidache (près de Bayonne). Il est prévu à Chantilly en 1994.

- 26 juin : finale nationale du Parcours Sportif à Vitrolles. Prévue dans l'Aveyron en 1994, en Martinique en 1995.

Autres rencontres : championnat de V.T.T. dans le Var, championnat de cyclisme sur route dans l'Orne.

• **Risques naturels**

Un guide a été édité, sous le couvert de la Fédération, qui permettra à ses lecteurs de mieux faire face aux risques technologiques, de mieux protéger l'environnement et de s'adapter aux nécessités nouvelles, notamment en matière de communication.

Ce document, qui a été présenté par le Commandant FLEURY, comporte des fiches-réflexes et devrait être lu par chaque Sapeur-Pompier. Le Colonel JANVIER s'est personnellement engagé à assimiler son contenu dans les semaines qui viennent. Avis aux autres amateurs...

• **Plongée subaquatique**

Le Colonel OPRESKO animait cette Commission. Il a rappelé que vingt plongées annuelles étaient nécessaires

pour recevoir la prime spécifique. Soulignant le fait que certains prennent sur leur temps de repos pour se former, il a estimé que des dispositions nouvelles pourraient être prises pour remédier à cette situation.

Au nom de la Direction de la Sécurité Civile, le Colonel JARDINIER a précisé que des modifications seraient apportées au brevet national de sauvetage subaquatique. "Ce dossier est crucial, car nous manquons de titulaires" a déclaré le Colonel JARDINIER.

• **Equipes cynophiles**

Le profil du chien le mieux utilisable a été défini, ainsi que les nouvelles dispositions à adopter pour rendre les missions encore plus positives, sous la responsabilité du Colonel DOSSMANN.

• **Transmissions**

"La présence d'Officiers de Sapeurs-Pompiers au sein de la D.S.C. a permis de clore certains dossiers. La refonte des réseaux, par exemple. Des difficultés subsistent, au niveau de la formation. Des problèmes de tarifs sont posés par France-Télécom" a précisé le Colonel SIMON.

• **Secourisme**

Le Médecin-Colonel DAVID a été clair : "La Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers Français est sans doute la plus forte association de secouristes, en France. Mais ses titulaires sont dispersés."

Un groupe de travail a été récemment créé. Son objectif est de mettre en place une équipe pédagogique de formateurs et de faire connaître la réforme du secourisme. Un

projet de convention est à l'étude, qui vise à instituer une attestation fédérale.

• Jeunes Sapeurs-Pompiers

L'éloge des Jeunes Sapeurs-Pompiers a été prononcé par le Lieutenant-Colonel Jean-Yves DELANNOY, animateur national de cette Commission : "Les Jeunes Sapeurs-Pompiers ont su conquérir leur place auprès de leurs aînés. La vie des sections ne peut exister en marge des services. Les Jeunes Sapeurs-Pompiers sont pleinement concernés par tous les travaux de la Fédération. Ils le savent, ils le souhaitent."

Le Lieutenant-Colonel DELANNOY a évoqué les brillantes prestations des Jeunes Sapeurs-Pompiers, notamment celles du C.T.I.F. à Antibes, le Challenge de la Qualité à Orléans et le Challenge André SIBUE (C.O.R.A.S.) à Soissons.

• Commission juridique

Présidée elle aussi par le Lieutenant-Colonel DELANNOY, cette structure s'applique à refondre les statuts. "Toutes les contributions écrites sont les bienvenues" a-t-il rappelé.

Samedi 31 octobre, 11 heures

LA MÉDAILLE D'OR DE LA FÉDÉRATION AU LIEUTENANT-COLONEL JEAN-PAUL COYCO

La Commission des sports de la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers Français est présidée par le Colonel BOURGEOIS, Directeur des Services d'Incendie et de Secours de l'Isère, qui lui a rendu un hommage chaleureux.

Le Colonel JANVIER a eu l'honneur de remettre la Médaille d'Or de la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers Français au Lieute-

nant-Colonel Jean-Paul COYCO, Chef d'Etat-Major des Sapeurs-Pompiers de Gironde.

Durant dix années, le Lieutenant-Colonel Jean-Paul COYCO a été un Administrateur avisé, influent et dévoué de la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers Français. Celle-ci lui en sait gré. Cette Médaille d'Or de la F.N.S.P.F. en est un des témoignages.



Juste récompense pour le Lieutenant-Colonel COYCO

LE COLONEL JANVIER SUR UN PLATEAU... DE TÉLÉVISION



Communication télévisuelle pour le Colonel Bernard JANVIER

Durant le Congrès "Rouen 92" une chaîne de télévision baptisée "Canal 18" a fait vivre en direct les grands moments de cette manifestation.

Le rédacteur en chef était Philippe GASSOT, Journaliste à "France 2".

Le Colonel Bernard JANVIER, noblesse oblige, a été soumis au feu roulant des questions. Il a notamment établi un parallèle entre les derniers Congrès :

- 1990 à Lyon : "contestation obligée"
- 1991 à Compiègne : "bilan voisin de zéro"
- 1992 à Rouen : "résultats encourageants"

"Notre plate-forme de revendications est en cours d'aboutissement. Certains dossiers sont encore à boucler et nous restons vigilants. Ce que nous voulons avant tout, c'est qu'une loi - après débat national - réforme nos structures par le biais d'une pyramide.

A la base de celle-ci seraient placés les départements, au premier étage seraient installés zones ou régions, au second étage régnerait une Direction Nationale des Services d'Incendie et de Secours. C'est notre volonté, que nous défendons farouchement !"

Samedi 31 octobre, 15 h 40

DEUX MINISTRES À LA TRIBUNE

Chaque Congrès se termine par la visite d'un Ministre.

Celui de Rouen aura fait mieux : aux côtés de Paul QUILES, Ministre de l'Intérieur, est venu François LONCLE, Secrétaire d'Etat à la Ville.

Ils ont été accueillis par le Colonel Bernard JANVIER (Président de la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers Français), le Colonel BOUTTE (Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours de Seine-Maritime), le Lieutenant-Colonel BAUDIN (Président du Comi-

té d'organisation "Rouen 92") et le Capitaine BICHOT (Président de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de Seine-Maritime).

Les Ministres sont arrivés par la voie des airs avant de prendre place à la tribune, en compagnie de nombreuses personnalités : Joël LEBESCHU (Directeur de la Sécurité Civile), Jean Claude QUYOLLET (Préfet de Région), Michel BEREGOVY (Député de l'Agglomération Rouennaise et Conseiller Régional), Jean-Marie LEDUC (Député-Maire de Tôtes et Conseiller Régional), Dominique GAMBIER (Député et Conseiller Régional), Alain LE VERN (Député-Maire de Saint-Saëns), Jean-Yves MERLE (Conseiller Général et Maire de Notre-Dame de Bondeville), André FAUCON (Conseiller Général, Président de la C.A.S.I.S.), Yvon ROBERT (Maire-Adjoint de Grand-Quevilly, représentant Laurent FABIUS), ainsi que les Officiers, Sous-Officiers et Sapeurs-Pompiers représentés par leur Président, le Colonel Bernard JANVIER.

Samedi 31 octobre, 15 h 50

Paul QUILES et Bernard JANVIER sur la même longueur d'ondes, celle de la concertation

A l'heure des discours, les accents du Ministre Paul QUILES et du Colonel Bernard JANVIER ont eu la même tonalité et la même finalité : celles de la concertation et de la communication. Après avoir dû enfoncer des portes (ce qu'ils ont fait en décembre 1990, mais ont coutume de faire, dans le cadre de leurs missions), les Sapeurs-Pompiers n'ont désormais plus qu'à les pousser...

Extraits des discours

Colonel Bernard JANVIER

"La profession n'acceptera plus jamais le manque de concertation"

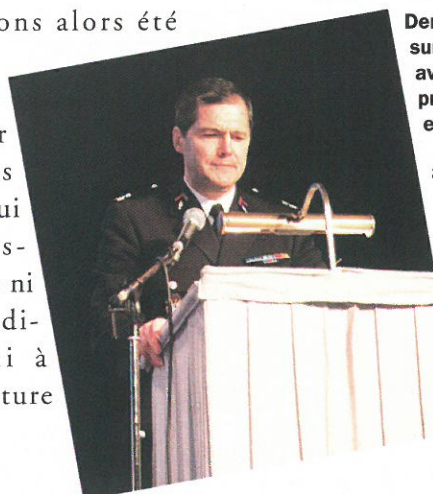
"En 1990, la profession était menacée par une vision irréaliste de l'administration centrale, matérialisée par un statut dont les orientations s'avéraient dévastatrices (...)

Nous avons alors été contraints de nous engager dans des actions qui ne correspondaient ni à nos traditions, ni à notre culture (...)

"Il reste encore beaucoup à faire".

"Maintenant, à Rouen, nous envisageons l'avenir avec plus de sérénité. Les Sapeurs-Pompiers Volontaires sont satisfaits de leur protection sociale (...) Il reste encore beaucoup à faire pour les Professionnels (...) Les Services de Santé et de Secours Médical sont rassurés (...) Les permanents attendent la sortie du décret d'intégration. Ce dossier des permanents, s'il aboutit, validerait à lui seul la politique fédérale de ces trois dernières années (...)

"Nous sommes encore bien éloignés d'une véritable Direction Nationale des Services d'Incendie et de Secours, seule structure capable de répondre



Dernier coup d'œil sur le discours, avant de le prononcer haut et fort

au mieux aux immenses besoins des 220 000 Sapeurs-Pompiers de France (...)

"Une départementalisation "à la hussarde" aurait conduit à l'échec. Vous avez modéré l'ardeur - pour le moins - inattendue d'une administration habituellement réputée par son manque d'empressement, et nous vous en sommes reconnaissants, Monsieur le Ministre (...)

"L'unité préservée des Sapeurs-Pompiers"

"Nous préserverons coûte que coûte l'unité des Sapeurs-Pompiers, en échappant aux délices des dissensions, aux rivalités médiocres, aux préoccupations de carrière (...)

"Un débat au Parlement est essentiel, pour que les Députés et Sénateurs puissent définir les grands axes de la Sécurité Civile de l'An 2000. Nous sommes dans l'attente de ce débat et resterons campés sur les mêmes positions..."

Paul QUILES, Ministre de l'Intérieur

"La concertation est pour moi une règle d'or"

"Je vous salue, Sapeurs-Pompiers, qui êtes sur tous les fronts, tous les drames. Ayant vécu ces instants à vos côtés, j'ai pu apprécier l'efficacité, le dévouement et la haute valeur morale dont vous faites preuve. Mais vous ne vous distinguez



Le Ministre et le Président sur la même longueur d'onde



"Eh, dis-donc, qu'est-ce que je vais leur raconter ?"



"Bon, vous voulez combien, Messieurs les Sapeurs-Pompiers ?"

pas que lors des drames, votre action de secours au quotidien mérite la reconnaissance de tous et du Gouvernement..."

"Sept mois d'action"

"Depuis sept mois, mes actions en faveur des Sapeurs-Pompiers ont été les suivantes :

- j'ai poursuivi l'ouverture de la Direction de la Sécurité Civile en faisant accéder des Sapeurs-Pompiers à des postes de responsabilités
- je modernise les structures des Services d'Incendie et de Secours (notamment les Services de Santé)
- je poursuis la mise en place de la départementalisation
- j'ai soumis au Conseil d'Etat l'examen du décret portant sur l'intégration des permanents
- je raffermis la place et le rôle des Volontaires dans la Sécurité

Civile, en aménageant leur disponibilité, gage de l'efficacité des secours."

"Mes objectifs sont respectés"
"J'estime, en conséquence, que l'ensemble des objectifs affichés dès mon arrivée sont respectés (...) La concertation est pour moi une règle d'or (...) La modernisation de la Sécurité Civile n'est possible que si l'on apporte le plus

grand soin à la formation des Sapeurs-Pompiers (...) Je suis le Ministre des Sapeurs-Pompiers !

Pour conclure, je vous annonce une bonne nouvelle : le taux des vacances sera revalorisé de 2,5 %." ■

Samedi 31 octobre, 17 heures

■ EN AVANT LA MUSIQUE !

Après tant de débats, de travaux et de discours, l'heure était venue de la parade.

La musique départementale de Seine-Maritime, sous les ordres du Chef ARNOULT, a donné l'accent musical, le temps que s'installent les officiels à la tribune.

Le défilé a débuté par un passage, à basse altitude, d'hélicoptères et d'avions de type "Fokker" et "Canadair". Suivaient - à terre bien entendu - plus de cent vingt véhicules de secours et d'incendie,

venant de toute la Seine-Maritime mais aussi de départements voisins. La foule, massée derrière des barrières, a longuement applaudi le passage des deux cent cinquante hommes en tenue d'intervention ainsi que les engins, dont certains étaient fort impressionnants.

Sitôt le dernier véhicule passé, les voitures officielles entamaient un ballet bien réglé. Et sonnait le glas de Rouen 92... Un Congrès qui fera date, restant dans les mémoires comme celui de la sérénité retrouvée. ■



La musique départementale de Seine-Maritime a fait belle impression



Les Officiels aux premières loges pour le défilé des engins



120 engins ont paradé



Les Jeunes Sapeurs-Pompiers étaient de la fête

"ROUEN 92" EST MORT. VIVE "NANCY 93" !



"Nancy 93" dévoile ses premières batteries

"Nancy 93" : c'est demain !

Le centième Congrès de la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France aura lieu à Nancy, les 23, 24 et 25 septembre 1993.

Les préparatifs vont bon train, pour assurer le succès de cette opération. Le Commandant MEYER a été chargé d'ani-

mer l'organisation, en liaison avec Mme MARION, Vice-Présidente du Conseil Général de Meurthe-et-Moselle. Le Lieutenant JEANTRELLE est également intégré à cette mission.

Le thème de "Nancy 93" sera l'Europe. Les douze pays de la communauté y seront représentés par des délégations. 55 000 personnes sont

attendues, tant Sapeurs-Pompiers qu'officiels et visiteurs. D'importants moyens humains, techniques et matériels seront mis en œuvre. Plus de deux cent quarante exposants seront installés.

Le défilé de clôture aura lieu place Stanislas.



Avec une telle ambassadrice, Nancy espère tenir la dragée haute...

BALADE À L'INTÉRIEUR DU PARC DES EXPOSITIONS

A travers les allées...

Plus de deux cent quarante exposants étaient installés dans l'enceinte du Parc des Expositions de Rouen.

Au détour des allées, certains ont retenu l'attention de nos attachés de presse.

- **Bayard** : fondée il y a 110 ans, à Lyon, elle fabriquait à l'origine des robinets pour les barriques de vin. Elle est désormais "pilote" en robinetterie-fontainerie. Elle exporte 10 % de sa production en Espagne, Italie, Angleterre et Allemagne. Ses liens avec les Sapeurs-Pompiers sont très étroits. Les collectivités locales constituent sa clientèle. 270 personnes y sont salariées. Son siège est à Villeurbanne (69).

- **I.C.M.** : spécialisée dans l'implantation d'émetteurs et de relais mobiles de transmission. Sa mission est d'établir une zone optimale de réception, en gommant les secteurs délicats, pour propager les ondes hertziennes. Son siège est à Ivry-sur-Seine (94).

- **S.E.R.B.-Regain** : il s'agit d'un des plus gros fournisseurs de pulls aux collectivités : S.A.M.U., Sapeurs-Pompiers, Eaux et Forêts, Police, Gendarmerie, etc. La qualité des produits est légendaire.

Durant le Congrès, cette société - forte de 17 salariés - a offert des pulls à la section sportive des Sapeurs-Pompiers de Rouen.

Son siège est à Castres (81).

- **Berner** : spécialisée dans la fabrication et la distribu-



Berner, une entreprise indéboulonnable, vissée à sa clientèle

tion de boulonnerie, visserie, électricité, outillage, abrasifs, matériels de fixation et rangement, etc. Elle possède 14 centres de distribution à travers l'Europe,



Publiplac, la signalisation en toute sécurité

quatre usines de production, emploie 2 840 personnes et a réalisé un chiffre d'affaires de 1,7 milliard de francs en 1991.

Son siège est à Joigny (89).

- **Alcatel radio-téléphones** : cette entreprise maille tout le territoire français. Elle a trente années d'expérience. Elle gère la conception, la réalisation et la maintenance des projets qu'elle met en œuvre. Elle dispose d'un réseau de cent concessionnaires. Elle emploie 1 500 personnes. Elle a réalisé un chiffre d'affaires de 1,6 milliard de francs en 1991.

Son siège est à Colombes (92).

- **Publiplac** : spécialisée depuis trente ans dans la signalisation routière et industrielle et la sérigraphie, elle

permet l'identification de ses clients tant sur le plan sécurité qu'image de marque.

Dominique PAIMPARAY, Directeur de Publiplac, a eu l'idée de réunir, dans un classeur, six mille cinq cents références de produits homologués. Ils sont tous fabriqués par l'entreprise. Dans un guide à la fois performant, luxueux et pratique, sur une même page, le client trouve la photo de l'article, sa matière et son prix.

Publiplac emploie quarante personnes. Trente d'entre elles travaillent à l'atelier de sérigraphie. Avec une superficie de deux mille mètres carrés, c'est l'un des plus importants de la région.

Le siège social de Publiplac est implanté au Havre (76).

- **Incontours** : depuis dix ans, elle a baladé quelque cent vingt mille personnes dans une vingtaine de pays. S.A.R.L. au capital de 350 000 F, elle est sur le point de passer S.A. au capital de 750 000 F.

"Nous avons deux sortes de clientèle, explique Robert PICHEREAU, chargé de la promotion des ventes : les comités d'entreprises, les associations et amicales qui constituent 65 % de notre chiffre d'affaires. Le reste est



Bayard, une société sans peur et sans (trop de) reproches


Incotours, le séjour... incontournable !

couvert par des Congrès, séminaires, voyages de stimulation."

Incotours propose soit des voyages "prêt-à-partir" ou des voyages à la carte. "Les individuels qui s'inscrivent chez nous peuvent profiter du tarif de groupe, reprend Robert PICHHEREAU. Nous formons nous-mêmes les groupes". Il conclut par ces quelques mots : "Je ne souhaite pas être un leader. Je préfère être une référence."

Son siège social est implanté à Paris.

- **Bronko Skylift** : société finlandaise, elle fabrique depuis plus de trente ans des bras élévateurs automatiques et des nacelles.

Le bras élévateur se commande de la plate-forme du camion, comme de la nacelle. Ergonomique, il permet un

déport important. Sa mise en œuvre et son utilisation sont d'une grande simplicité. En un mouvement unique, le bras tourne, se déplie et se déporte. C'est un produit qui permet une lutte contre l'incendie et un sauvetage plus sûrs et plus efficaces.

Ces produits sont distribués dans plus de soixante pays. Plus de trois mille ont été vendus dans le monde entier par cette entreprise performante.

Son siège social est implanté à Saint-Ouen-l'Aumône (95).

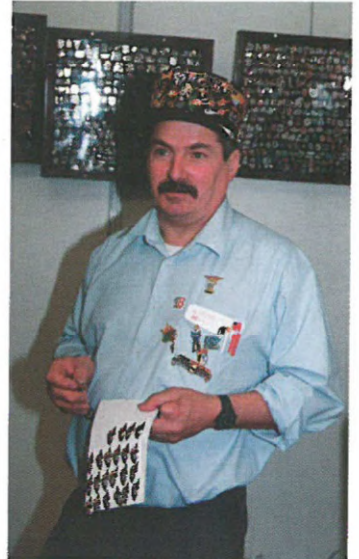
- **Rolland S.A.** : c'est la maison de base du Sapeur-Pompier. Créée en 1944 sous ce nom, elle avait l'exclusivité du marché, à l'époque. Elle fournissait tout le petit matériel, lances, tuyaux, tricoises, habillement, etc. Cette dernière activité est devenue prépondérante.

La société Rolland S.A. est présente dans tout l'hexagone. Elle compte huit commerciaux exclusifs. Une usine de fabrication est installée en Normandie, à Flers. Cet atelier qui emploie une trentaine de personnes fournit l'habillement standard du Sapeur-Pompier. A Paris, elle produit le sur-mesure.

Son siège social est situé à Paris, place de la Bastille.

- **Colonel Pin's** : un Colonel se distinguait des autres au 99^{ème} Congrès National des Sapeurs-Pompiers : le Colonel Pin's. Impossible de ne pas apercevoir son képi, garni d'épinglettes, se balader aux quatre coins du parc des expositions de Rouen. Ce Colonel, qui sort de l'ordinaire, était en réalité un expo-

sant. Il s'appelle M. ROBERT. Il fabrique des Pin's à La Chartreuse, 73360 Les Echelles. Il travaille non seulement pour les Sapeurs-Pompiers mais aussi pour tous ceux qui lui passent commande, au 79 36 51 18. ■


A vos pin's, mon Colonel !

Riffaud, l'échelle comme il faut !

Avec Rolland, Pompiers élégants !

Excellente question !

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS

Tout Congrès laisse place à des élections.

Les résultats ont été proclamés par le Président JANVIER

• **F.N.S.P.F. (Série D) :**

Commandant SCHORLE, Médecin-Commandant GONZALEZ, Capitaines GOULET, HISOPE et VALETTE.

• **O.D.P. (Série B) :**

Père MIANNE, Lieutenant-Colonel VARIN, Commandants GUILMIN et CAILLET, Capitaine UEBELHARDT.



Dans le secret des isolements, si les pieds pouvaient parler...



Charmante invitation à vote. N'est-ce pas, mon Général !



Des scrutateurs zélés, lors du vote

Mercredi 23 décembre 1992

LES REFLEXIONS DU COLONEL JANVIER

“1992 aura été une année difficile, au plan fédéral. D'autant plus que, paradoxalement, au moment où l'on engrangeait les considérables bénéfices de nos actions, - en interne - nous vivions une année difficile. Ceci est dans la nature humaine. Je ne porte pas de jugement, je constate ! Mais le Congrès de Rouen a permis aux mandants de s'exprimer très clairement. Je les remercie pour la

qualité de leur message. J'en tire les conclusions.

“Concernant l'approche de “Nancy 1993”, le Comité Exécutif me paraît d'une grande solidité, d'une grande efficacité. J'ai le sentiment - justifié - d'avoir une solide équipe autour de moi. Nous sommes sortis du tunnel. Nous avons une ou plusieurs bonnes années devant nous, selon les votes du Congrès de Nancy,

dans le calme et la sérénité retrouvés. Ceci nous permettra de régler un dernier problème, celui de la disponibilité. Cela afin de permettre à nos Volontaires de mieux porter secours à la population que nous sommes chargés de défendre.

“En cette veille de Noël, je souhaite la paix et la sérénité à

tous. Pas seulement par confort intellectuel. Pour moi, je suis ravi d'être à Lyon, où sont les traces les plus anciennes de notre civilisation. Il y a ici, dans cette presqu'île, une qualité de lumière que l'on ne trouve nulle part ailleurs. Pardonnez-moi ce chauvinisme !”



Le hors chemin

65

La saison 92 s'est déroulée dans de bonnes conditions ; les cinq stages départementaux ont eu lieu et 83 stagiaires sur 88 candidats ont été reconnus aptes à la conduite des véhicules 4 x 4 hors-chemin, catégorie P.L.

Les matériels évoluent, les CCF sont de plus en plus performants ; conducteurs formez-vous, les instructeurs sont à votre disposition ; demandez-leur conseil ; faites-leur confiance, ils connaissent parfaitement la spécialité.

Faites connaissance avec les nouveaux instructeurs en hors chemin qui sont entrés en piste en 1992



Lieutenant R. PLANTIER
D.D.S.I.S.



Sergent-Chef Ch. PEYRAUD
C.S.P. Bourgoin



Caporal-Chef J.-C. BELLEN
C.S.P. Bourgoin



Caporal-Chef G. DEVAUX
C.S.P. Bourgoin

Candidats aptes à la conduite hors chemin Année 1992

Robert ABEL, Saint-Georges-d'Espéranche
Louis ABBENANTE, Grenoble
Patrick ALLIBE, Tullins
Eric ANDREANI, C.I.S.P.A.R.
Pascal ANSELME, Grenoble
Joël BADIN, Saint-Martin-d'Hères
Yves BARITELLO, Tullins
Jean-Pierre BERARD, Saint-Marcellin
Henri BERTHET, Saint-Georges-d'Espéranche
Christian BESSON, Grenoble
Frédéric BLONDEL, Fontaine
Martial BONNET, Morestel
Marcel CART, Vizille
Marcel CHABERT, Saint-Jean-de-Bournay

Christian CHABOUD, Saint-Geoire-en-Valdaine
Pierre CHARROUD, Châbons
Frantz CHRETIENNOT, Saint-Martin-d'Hères
Raymond CLAUZIER, Vignieu
Paul COSTES, Grenoble
Daniel COTTIN, Voiron
Christophe CRESPI, Saint-Martin-d'Hères
Hervé CRETINON, Saint-Jean-de-Bournay
Jean-Claude CREUILLENET, Bourgoin-Jallieu
Salvatore CRISPINO, Vif
Didier DAURIO, Grenoble
Philippe DELECOLLE, Grenoble
Patrice DELHOMME, Voiron
Alain DENAT, Voreppe
Michel DHENIN, C.I.S.P.A.R.
Norbert DI-GIOIA, Vienne
Philippe DUPUIS, C.I.S.P.A.R.
Denis FORONI, Villard-Bonnot
Guy FOURNIER, Echirolles

Jean-Paul FURNON, Grenoble
Pierre GALLAY, C.I.S.P.A.R.
Pierre GARCIA, Grenoble
Dominique GAUTHIER, La Côte-Saint-André
Philippe GEOFFROY, Saint-Egrève
Dominique GHISOLFI, Villard-Bonnot
Serge GLENAT, Grenoble
Gilles GOBATTO, Les Abrets
Joseph GULLON-NEYRIN, Châbons
Philippe GURINI, Saint-Pierre-d'Allevard
Guy HARCHOUX, Saint-Laurent-du-Pont
Raymond HERNANDEZ, Crolles
Jean-Louis HOSTACHE, Saint-Christophe-sur-Guiers
Francis HOUZELLE, Saint-Etienne-de-Crossey
Philippe KOZMIN, Saint-Nizier-du-Moucherotte
Yves KYRIAKIDES, Echirolles
Philippe LACROIX, Saint-Jean-de-Bournay

Jean-Pierre LAURENT, La Côte-Saint-André
 Philippe LEMONIER, Vizille
 Jean-François LIBERT, Sassenage
 Gilles LIETAR, Saint-Egrève
 Christian LINOSSIER, Bourgoin-Jallieu
 Sylvain MATUISSI, Villard-Bonnot
 Pascal MILLIAT, Villefontaine
 Thierry OURMAN, La Tour du Pin
 Joël OZIL, La Verpillère
 Bernard PAPET, Saint-Hilaire-du-Touvet

Daniel PELLORCE, Les Deux Alpes
 André POETE, La Tour du Pin
 Alain ROBERT, Pont de Chéruy
 Alain ROCHE, Voiron
 Philippe ROLLAND, Grenoble
 Thierry ROMIER, Grenoble
 Daniel ROUX, C.I.S.P.A.R.
 Frédéric ROZAIN, Brézins
 Dominique SANCHEZ, C.I.S.P.A.R.
 Denis SERRANO, C.I.S.P.A.R.
 Eric SOUVIGNET, Grenoble
 Bertrand SOVIGNET, Saint-Hilaire-du-Touvet

Jean-Pierre SPAY, Roybon
 Marc TRIPIER, Saint-Georges-d'Espéranche
 Gérard VALLET, Jarrie
 Jean-François VALLETTE, Grenoble
 Franck VIAL, Châbons
 Patrick VINAY, Grenoble
 Philippe VINAY, Saint-Egrève
 Michel VITTONNE, Pierre-Chatel
 Daniel VOLGEAT-MAILLER, Bourgoin-Jallieu
 Emmanuel VUKOVIC, La Mure
 Nicolas WOJNACKI, Grenoble






DIRECTION GÉNÉRALE 23, RUE DES BEAUX-SOLEILS - BP 205 - 95523 Cergy-Pontoise cedex
 Tél. (1) 30 31 92 67 - Télécopie (1) 30 73 56 31 - Télex 605 958 F

DIRECTION TECHNIQUE 1 et 3, av. G.Pompidou - BP 3124 - 69211 Lyon cedex 03
 Tél. 72 33 04 17 - Télécopie 72 33 83 60 - Télex 306 358 F

CENTRE DE SALAISE : ZI Portuaire de Salaise-sur-Sanne - BP 19 - 38150 ROUSSILLON
 Tél. 74 86 10 83 - Télécopie 74 86 16 97 - Télex 900 371 F

H. CHARDON



TV - HIFI - VIDEO - MÉNAGER

8, rue de la République

38440 St-Jean-de-Bournay - Tél. : 74 58 74 24

ATELIER DE DÉPANNAGES



PERRIN FRANCOIS MATERIAUX

Carrières - Produits béton
 Négoce B.T.P.
 Travaux Publics
 Location de matériels
 Travaux fluviaux et forestiers

→ Consultez l'Annuaire Electronique



Nom : PERRIN
 Loc. : MORESTEL
 Dépt. 38

PERRIN FRANCOIS MATERIAUX	
Route de Lyon - 38510 MORESTEL	Dépôt Porcieu - 38390 MONTALIEU
74 80 04 66	74 88 50 12
Télécopie : 74 33 03 16	Télécopie : 74 88 64 05
PERRIN MAETRIAUX	
Route de Lyon - 38300 BOURGOIN	
74 28 05 66	
Télécopie : 74 28 36 02	

Faisons un peu de droit

Le feu et la loi

67

Parfois, à l'origine d'un incendie, il y a un acte humain volontaire, ou une imprudence, et bien souvent les Soldats du Feu que nous sommes ont l'impression que les personnes impliquées restent impunies.

Qu'en est-il, et que risquent les incendiaires ou les imprudents ?

La loi française distingue deux situations

1 - L'incendie involontaire

C'est le domaine de l'imprudence, le brûlage de mauvaises herbes qui tourne mal et fait partir en fumée la maison du voisin...

L'auteur est puni d'une peine d'amende de 1 300 à 2 500 francs, et d'une peine d'emprisonnement pouvant aller jusqu'à 5 jours, ou de l'une des deux : c'est le juge qui décide.

Mais quand l'incendie a causé la mort ou des blessures, les peines sont bien plus sévères, pouvant aller de 3 mois à 2 ans de prison et (ou) d'une amende de 1 000 à 30 000 francs en cas de décès ; et de 15 jours à 1 an et de 500 à 20 000 francs d'amende (ou de l'une des deux peines seulement) dans le cas de blessures ayant provoqué plus de 3 mois d'incapacité de travail.

(articles R 38-4 et 320-1 du code pénal)

2 - L'incendie volontaire

Il est puni d'une peine de 5 à 10 ans de prison, et d'une amende de 500 à 200 000 francs ; ici il y a à la

fois emprisonnement et amende ; de plus, ces peines peuvent être aggravées dans plusieurs cas.

Ainsi, la peine d'emprisonnement est doublée et passe à 10 et 20 ans quand l'incendie est le fait d'une bande organisée, ou quand il a pour but d'exercer des pressions sur un témoin ou sur une victime pour les empêcher de porter plainte ou d'agir en justice par exemple.

La réclusion criminelle à perpétuité peut être prononcée quand il y a eu mort ou infirmité permanente de la victime.

(articles 435 et 437 du code pénal)

* *
*

Mais le nouveau code pénal, qui devrait entrer en application courant 1993, a apporté des modifications à tout cela.

En effet, l'incendie involontaire sera toujours répréhensible, lorsqu'il aura été provoqué par "un manquement à une obligation de sécurité ou de prudence imposée par la loi ou les règlements" ; la peine encourue sera d'un an d'emprisonnement et 100 000 F d'amende, et pourra être doublée lorsque ce sera un manquement délibéré (par exemple, le tenancier d'un E.R.P. qui ne veut pas respecter les règles de sécurité car il trouve que "ça coûte trop cher").

Quant à l'incendie volontaire, et à la tentative d'incendie volontaire, la peine va passer à 10 ans d'emprisonnement, et 1 million de francs d'amende ; il deviendra un crime passible de la Cour d'Assises, dès lors qu'il y aura une victime subissant une incapacité totale de travail de 8

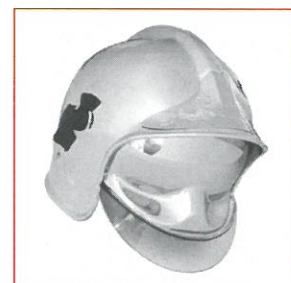
jours, et entraînera alors une peine de 15 ans de réclusion criminelle et 1 million de francs d'amende.

Lorsque l'incapacité de la victime sera supérieure à 8 jours, la peine de prison passera à 20 ans.

Si la victime a subi une mutilation ou une infirmité permanente, la peine encourue sera de 30 ans de réclusion ; et la réclusion criminelle à perpétuité, avec éventuellement l'application d'une période de sûreté pendant laquelle le condamné ne pourra bénéficier d'aucune mesure de faveur, pourra être prononcée par la Cour d'Assises en cas de décès de la victime.

Comme on peut le voir, les textes de loi existent (vont même être renforcés en 93) et sont appliqués... dans la mesure où les auteurs sont identifiés et ne sont pas déclarés irresponsables, mais on quitte là le domaine des Sapeurs-Pompiers pour celui du psychiatre, et c'est une autre "paire de manches" !

Merci au Caporal-Chef François PERBET du Centre de Première Intervention de Brié-et-Angonnes, diplômé de sciences criminelles et spécialiste en recherche des causes d'incendie ainsi qu'en reconstitution opto-électronique de documents carbonisés, de nous avoir préparé ce texte intéressant et très instructif pour nous Sapeurs-Pompiers.





Figurant parmi les 10 plus grands complexes hospitaliers de France, le C.H.U. de Grenoble est un établissement public de 2500 lits d'hospitalisation, dans lequel travaillent 7600 personnes.

Comme **centre de soins**, le Centre Hospitalier offre l'ensemble des prestations médicales, chirurgicales et obstétricales. Outre les services d'urgence très complets (appel téléphonique d'urgence par le 15, SAMU, SMUR...), le C.H.U. développe des spécialités de pointe correspondant à sa vocation régionale (greffes d'organes, neurochirurgie,...), sans pour autant négliger sa place de centre hospitalier

général pour l'agglomération grenobloise. Ainsi, ses maternités ont accueilli plus de 3000 bébés en 1991.

En liaison avec les facultés de médecine, le C.H.U. de Grenoble est un **pôle important de formation de médecins** (plus de 700 par an). Mais il assure également la formation d'infirmières, de puéricultrices, de sages-femmes, etc..., dans ses écoles paramédicales.

Comme Centre de Recherche, le C.H.U. participe aux progrès médical, biologique et pharmaceutique, avec notamment les équipes INSERM et du CNRS.

C.H.U. de GRENOBLE

B.P. 217 - 38043 Grenoble Cedex 9 - Tél. : 76 76 75 75



Vienne : 50^{ème} anniversaire

de la section des Jeunes Sapeurs-Pompiers

69

Le samedi 5 décembre 1992 à 18 h 00, dans le cadre des cérémonies de Sainte-Barbe, le Centre de Secours Principal de Vienne a commémoré le 50^e anniversaire de la création de la section des Jeunes Sapeurs-Pompiers.

En présence de M. Louis MERMAZ, Maire de Vienne, Ministre chargé des relations avec le Parlement, porte-parole du Gouvernement, de M. le Sous-Préfet de Vienne ; M. BOURGET, Député ; Messieurs REMILLIER et EUDELINÉ, Conseillers Généraux ; M. le Directeur Départemental et de nombreuses personnalités, la section de Vienne était à l'honneur.



Officiers de demain, ces Cadets ont fière allure, le sens du devoir déjà chevéillé à l'esprit.



Monsieur le Ministre, en vertu des pouvoirs qui me sont conférés, je vous remet la plaquette de notre Cinquantenaire.

Après avoir procédé à la remise des Médailles de Vermeil à l'Adjudant-Chef DIDIER et au Sergent-Chef VALEGGIA, le Médecin-Capitaine Michel BIDAUD a été nommé Médecin-Commandant ; le Lieutenant Roger SUCHIER, Capitaine Honoraire et les Sous-Lieutenants BROUCHUD et THION : Lieutenants de Sapeurs-Pompiers Volontaires.

Le Capitaine SUCHIER et le Caporal-Chef GUINARD, ainsi que Madame ARIAS ont reçu de nombreux cadeaux offerts par leurs camarades et la Société Amicale, à l'occasion de leur départ à la retraite.

Après cette première partie traditionnelle, un Jeune Sapeur-Pompier a offert à M. Louis MERMAZ, la plaquette commémorative du Cinquantième anniversaire



Les Cadets de Vienne ont cinquante ans. Qui pourrait le croire en voyant ces juvéniles visages ?

de la création de la section des Jeunes Sapeurs-Pompiers de Vienne, ainsi que le Pin's souvenir.

Créée en 1942 par le Commandant Joseph GOUBET, elle est la première section de France et reste à ce jour, très active.

70

Parfaitement intégrée au sein du Corps qui y puise ses meilleurs éléments, elle reste la pépinière principale des Volontaires et Professionnels.

Sous la direction actuelle du Sergent-Chef Christophe MARKARIAN, épaulé efficacement par le Caporal-Chef Patrick MAURIN, et de nombreux autres Volontaires et Professionnels du Corps, notre section est la fierté de l'ensemble des Sapeurs-Pompiers et retraités du Corps.

Cette cérémonie, empreinte de beaucoup de souvenirs et de reconnaissance pour tous ceux qui, présents ou disparus ont œuvré à son développement, nous a permis de concrétiser l'engagement que nous avons pris de commémorer cet événement.

Merci à tous ceux qui nous ont aidé à la parfaite réussite de cette soirée.

Lieutenant BELLUE
Président de la Société Amicale
du Centre de Secours Principal de Vienne.

Capitaine LANGLAIS
Commandant le Centre de Secours Principal de Vienne.

Photos Jean-Luc AYACHE



*Partagez
nos découvertes*

GRENOBLE
28, Bd Edouard Rey
Tél. : 76 46 84 24

VOIRON
8, rue des Terreaux
Tél. : 76 05 48 22

Lic. A 1026



FIT
profilés

hutchinson

tous profilés en caoutchouc ou plastique

Le Pomarin - B.P. 17

38430 MOIRANS

Tél. : 76 35 79 00

Télécopie : 76 35 79 09

Télex : 320 781 F

BIDERMANN Fournisseur
Uniformes **A**dmistrations
Collectivités

FABRICANT - VENTE DIRECTE

- **Tenue de feu :**

2 pièces ou combinaison en kermel ou proban, chemise F1, veste cuir, bottes, ceinturon, casquette, gilet matelassé, pull bande rouge...

- **Tenue de sortie :**

vareuse, pantalon, chemise, pull, cravate, chaussures, képi, ceinture sangle...

- **Tenues de loisirs :**

survêtement, sweat, tee-shirt, laine polaire, anorak, blouson matelassé...

- **Accessoires :**

lampes, porte-gant / tricoise, couteau + étui, écusson personnalisé, pucelle...

N'HESITEZ PAS A NOUS INTERROGER

Tél. : 76.33.18.81 Fax : 76.33.19.91

Rue des Montagnes de Lans - Z.I. Comboire
38160 ECHIROLLES

Jeunes Sapeurs-Pompiers

de Saint-Savin

71

Finale Nationale du Parcours Sportif à Dunkerque en 1991

* Vice Champion de France en Minimes Christophe GIRIER et en Cadets Sébastien DUPOUX 7^{ème}.

Finale Régionale de Manœuvres 1991 à Ste-Foy-les-Lyon

* 2^{ème} l'équipe de Saint-Savin et 1^{ère} de l'Isère.

Finale du Cross des Sapeurs-Pompiers à Tarbes en 1992

* Participation de Frédérique DUPOUX en Cadettes.

Brevet de Cadet des Jeunes Sapeurs-Pompiers à Vienne en 1992

Sapeurs-Pompiers - Quatre Cadets à l'honneur
Christophe GIRIER 1^{er} du département



A Vienne se déroulaient les épreuves du brevet des Cadets, le Corps de Saint-Savin présentant 4 candidats parmi les 35 inscrits du département : Damien CAYON-CLAYERE, Eric CONTI, Benjamin COUTURIER et Christophe GIRIER. Ils devaient démontrer, devant un jury, leurs compétences en secourisme, manœuvre et sport, et étaient notés sur un maximum de 220 points.

A l'issue des examens, des résultats plus que satisfaisants étaient proclamés à l'avantage des Jeunes Saint-Savinois, puisque Christophe GIRIER prenait la première place du département avec un total de 203 points ; Damien CAYON-CLAYERE la huitième avec 165 points ; Benjamin COUTURIER la quinzième avec 146 points et Eric CONTI la dix-septième avec 143 points.

C'est donc un excellent palmarès tout à l'honneur des Jeunes Cadets mais aussi et surtout à leurs moniteurs L. GAUTHIER pour le secourisme, M. MENDEZ pour la manœuvre et T. MARECHAL pour le sport.

(Extrait de Presse)

Sélection Départementale du Parcours Sportif à Poncharra en 1992

* Benjamins : 1^{er} Antoine MACHILLOT, 5^{ème} Julien COULET

* Cadets : 1^{er} Christophe GIRIER

* Juniors : 2^{ème} Sébastien DUPOUX, 5^{ème} Yann GARNIER
Ces cinq sportifs sont tous qualifiés pour le Régional.

Sélection Régionale du Parcours Sportif à Pierrelatte en 1992

* Cadets : 2^{ème} Christophe GIRIER

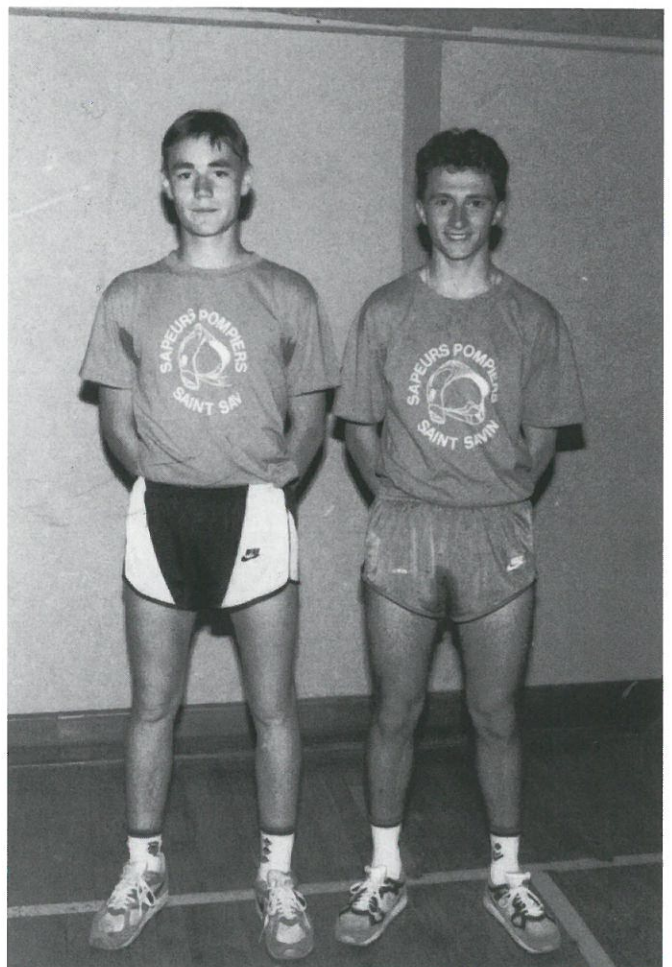
* Juniors : 1^{er} Sébastien DUPOUX

Ces deux sportifs sont qualifiés pour le National.

Finale Nationale du Parcours Sportif à Orléans en 1992

* Cadets : 4^{ème} Christophe GIRIER

* Juniors : 23^{ème} Sébastien DUPOUX



Rassemblement Départemental des Jeunes Sapeurs-Pompiers à Saint-Savin le 14 juin 1992

Résultats de l'équipe de Saint-Savin

- * Equipe Manœuvre Nationale 1^{er}
- * Equipe Manœuvre Benjamins 3^{ème}
- * Challenge du nombre 1^{er}
- * Combiné 3^{ème}
- * Equipe Parcours Sportif : Poussins 1^{er} - Benjamins 1^{er} - Cadets 3^{ème}
- * Individuel Parcours Sportif

Catégories masculines

- * Poussins : 1^{er} Raphaël CHALEAT, 3^{ème} Romain BELHOUT
- * Benjamins : 1^{er} Antoine MACHILLOT, 2^{ème} Julien COULET
- * Cadets : 1^{er} Christophe GIRIER

Catégories féminines

- * Poussines : 1^{ère} Audrey TABARDEL, 2^{ème} Aurélie PERROT, 3^{ème} Claire ROURE
- * Benjamins : 1^{ère} Anne-Lise NIGRI
- * Minimes : 3^{ème} Isabelle GIRIER
- * Cadettes : 1^{ère} Frédérique DUPOUX



Congrès Départemental des Sapeurs-Pompiers de l'Isère au Touvet le 21 juin 1992

Résultats de l'équipe de Saint-Savin

- * Equipe Manœuvre Nationale 1^{er}
- * Equipe Manœuvre Benjamins 3^{ème}
- * Challenge du nombre 1^{er}
- * Equipe Parcours Sportif : Poussins 2^{ème} - Benjamins 2^{ème} - Cadets 4^{ème}
- * Individuel Parcours Sportif

Catégories masculines

- * Benjamins : 1^{er} Antoine MACHILLOT
- * Cadets : 1^{er} Christophe GIRIER

Catégories féminines

- * Poussines : 1^{ère} Audrey TABARDEL - 2^{ème} Aurélie PERROT
- * Benjamins : 2^{ème} Anne-Lise NIGRI
- * Minimes : 2^{ème} Isabelle GIRIER
- * Cadettes : 1^{ère} Frédérique DUPOUX

Finale Nationale de Manœuvre et Challenge André SIBUE à Soissons en 1992

5^{ème} : équipe du challenge André SIBUE Saint-Savin



Corps des Sapeurs-Pompiers de Saint-Savin

Officier

Sous-Lieutenant Lucien GAUTHIER

Sous-Officiers

Sergent-Chef Emmanuel MENDEZ
Sergent-Chef Richard CONTI
Sergent Patrick ROZE

Caporaux

Caporal-Chef Gérard GALLAY
Caporal-Chef Thierry MARECHAL
Caporal Bernard GAUTHIER

Sapeurs-Pompiers (1^{re} classe)

Daniel DOUILLET
Didier MENDEZ

Sapeurs-Pompiers (2^e classe)

Daniel SILVENT
Daniel TINGUELY
Hervé FLASSON
Roger PADILLA
Philippe MUET
Brigitte GALLAY
Christophe MARECHAL
David CONTI
Wilfried CHAPEAU
Frédéric LEGRAND
Yann GARNIER
Sébastien DUPOUX
Yves CALLOUD
Eric BONNEVIE
Eric CONTI
Frédérique DUPOUX



Quatre nouveaux Sapeurs-Pompiers

* Côté gauche : Yves CALLOUD, Frédérique DUPOUX

* Côté droit : Eric CONTI, Eric BONNEVIE

Décès

Le 4 mars 1992, M. Jean-Louis GALLAY (père de notre ancien Chef de Corps)

Le 29 juillet 1992, M. Léon DURAND

Naissance

Le 18 juillet 1992, Thomas TINGUELY, fils de Daniel et Dominique

Carte AVANTAG :
le passe-partout de la ville.



Mieux vivre sa ville



CONTINENT



L'achat gagnant

SAINT-EGREVE

OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI DE 9 A 22 HEURES

AUTOROUTE DE LYON
SORTIE SAINT-EGREVE NORD

Carrefour Meylan

1, boulevard des Alpes

38240 Meylan

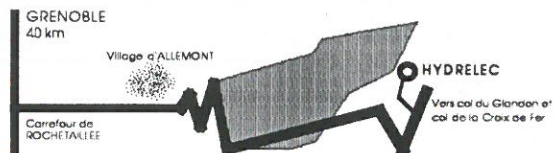
Tél. : 76 90 80 62

Carrefour



HYDRELEC

Vallée de l'Eau d'Olle



38114 Allémont
Tél : 76.80.78.00

Situé dans la vallée de l'Eau d'Olle, accessible à tous les publics, le musée HYDRELEC

- retrace la longue histoire de l'eau comme source d'énergie,
- explique l'aménagement hydro-électrique de Grand'Maison au moyen de maquettes, animations, vidéo-programmes,
- expose des machines anciennes et raconte l'histoire des centrales hydro-électriques.

Entrée libre. Ouvert toute l'année.

Le Capitaine Gabriel ALLIBE a pris sa retraite

1992 est l'année du 60^{ème} anniversaire de la Compagnie des Sapeurs-Pompiers de Pont-de-Claix, et celle de la passation de commandement

75

Le 7 mai dernier, a eu lieu la passation de commandement entre le Lieutenant Gabriel ALLIBE, élevé au grade de Capitaine Honoraire, et le Sous-Lieutenant Robert RIOTTON, promu au grade de

Lieutenant.

La cérémonie de passation de commandement fut une grande fête placée sous l'autorité du Colonel BOURGEOIS, Directeur du Service Départemental d'Incendie, avec la participation de nombreuses personnalités dont Monsieur SCHNEIDER, Directeur de Cabinet, représentant Monsieur le Préfet de l'Isère.



Elle avait pour objectif de rendre un hommage particulier à Gabriel ALLIBE dont la vie s'est toujours conjugée avec l'histoire de la Compagnie. Né en même temps qu'elle, il fêtait aussi son 60^{ème} anniversaire et avait demandé à être déchargé de ses responsabilités après plus de 37 années de service au Corps dont 35 comme Chef de Corps. Commandant de la Compagnie à l'âge de 25 ans, il en fut l'animateur le plus dévoué. C'est avec lui qu'en mai 1972, il y a 20 ans, le Centre de Première Intervention est devenu le Centre de

Secours 41, baptisé plus tard du nom de l'ancien Maire de Pont-de-Claix, Joseph THEVIER.

Elle permit aussi de présenter le nouveau Chef de Corps Robert RIOTTON aux Pontois. Ancien membre des sauveteurs secouristes et ancien Conseiller Municipal de Pont-de-Claix, artisan de métier, il assume déjà depuis plus de 20 ans la fonction d'Adjoint au Chef de Corps.

A l'occasion de cette cérémonie, les souvenirs furent largement évoqués, notamment l'histoire de la création de la Compagnie avec Gas-

ton MEYSSON, Lieutenant, et Gaston BRUN, Sous-Lieutenant ; les frères Albert et Alexandre CURTY, les Vétérans ; et parmi les Sapeurs-Pompiers, Léon ALLIBE, le père de Gabriel.

En ce 60^{ème} anniversaire et au nom de la population, le Maire de Pont-de-Claix a remercié tous les membres de la Compagnie, actifs ou retraités, pour les services qu'ils ont rendus à la commune. A tous il leur a souhaité une excellente santé, et de rester encore longtemps dans cette grande famille des Soldats du Feu.

Le nouveau Chef de Corps

Mesdames, Messieurs,
Chers Amis,

Par décision de Monsieur Michel COUETOUX, Maire, j'ai été désigné comme Chef de Corps des Sapeurs-Pompiers de Pont-de-Claix, à la suite du départ à la retraite de mon ami Gabriel ALLIBE.

Vous comprendrez sans peine combien c'est pour moi un périlleux honneur et une lourde tâche, puisqu'il me faut succéder au Capitaine Gabriel ALLIBE, qui pendant 35 années a su animer avec une activité et un dévouement inlassables ce Centre de Secours, qui intervient sur 9 communes en 1^{er} appel et 22 communes en 2^{ème} appel.

C'est grâce à lui et à vous aussi, bien sûr, que notre Compagnie a pu arriver à de tels résultats après des années de travail et de lutte. Mais ces responsabilités qui m'incombent aujourd'hui, je sais d'avance que je pourrai les assurer sans crainte avec vous ; votre esprit d'équipe, votre

entraînement, votre discipline et votre ardeur au feu comme dans les manœuvres, sont des gages certains pour la continuité et la réussite de notre Centre de Secours.

J'espère pouvoir garder votre confiance et continuer avec vous cette mission merveilleuse de Sapeur-Pompier.

Cher Gaby, c'est avec une vive émotion que j'exprime au nom de la Compagnie que tu as su si bien dynamiser pendant ces années, tous nos remerciements pour cette confiance et le travail accompli, pour que notre Centre de Secours soit toujours à la hauteur de notre commune et de l'agglomération. Ton expérience nous sera toujours précieuse et nous nous permettrons souvent de recueillir ton avis qui est celui d'un Chef sachant que les questions d'incendie, de secours, ne te sont pas indifférentes.

Qu'il me soit permis également de remercier Monsieur Michel COUETOUX, Maire, et Monsieur

Michel BLONDE, qui nous soutient et défend notre cause ; le Conseil Municipal ; le Colonel BOURGEOIS, Directeur Départemental des Services d'Incendie ; les Officiers, Sous-Officiers, Sapeurs-Pompiers ; Messieurs les Maires et tous les amis présents à cette réception.

Je profite de l'occasion pour remercier toutes les épouses des Sapeurs-Pompiers car, sans leur complicité, nous ne pourrions mener à bien cette mission.

Cher Gaby, les Anciens te surnommaient "l'Ours" ; il est vrai qu'au premier contact il a été difficile de penser autrement, mais une fois la connaissance faite, "l'Ours" devenait vite un "Nounours" ; toujours attentif à tes hommes et à leur famille dans une discrétion totale, tu as veillé sur ton "troupeau" comme le fait le bon berger. Tu resteras dans l'esprit de tous, un grand Chef.

Robert RIOTTON



**HEWLETT
PACKARD**

HEWLETT-PACKARD FRANCE

Etablissement Industriel
de Grenoble
5, avenue Raymond Chanas-Eybens
38053 GRENOBLE CEDEX 9
Tél. : 76 62 57 98

HEWLETT-PACKARD FRANCE

Etablissement Industriel
de l'Isle d'Abeau
Avenue Steve Biko
38090 VILLEFONTAINE
Tél. : 74 82 30 00

HEWLETT-PACKARD FRANCE

Etablissement Commercial
Mini Parc
Rue du Vieux Chêne
38240 MEYLAN
Tél. : 76 90 38 40

CPI de Nivolas-Vermelle

Situation géographique

Nivolas-Vermelle (altitude 300 m) est située sur l'axe Lyon - Grenoble - traversé par la RN 85 à 5 km de Bourgoin-Jallieu. C'est une commune d'une superficie de 583 ha pour une population de 1 657 habitants.

Historique

La Compagnie des Sapeurs-Pompiers de Nivolas-Vermelle a 113 ans. Sa création fut décidée le 15 décembre 1879 à la suite d'un grave incendie qui ravagea une usine.

Les secours étant inexistants dans la commune, une souscription fut ouverte afin de financer l'achat d'une pompe à bras.

La Compagnie vit officiellement le jour en août 1983 et son effectif fut fixé à 50 hommes.

En 1937, la Compagnie reçoit une motopompe Renault Cyclone de

60 m³. Il faudra attendre 1952 pour que le premier véhicule, un Dodge acheté au surplus de l'armée, fasse son entrée au Corps (il restera en service jusqu'en 1980). Entre-temps les Sapeurs-Pompiers se rendaient sur les lieux des sinistres en tirant la motopompe.

1958 voit la Compagnie prendre un nouveau départ. La modification des statuts et l'arrivée de nombreux Jeunes donnent un nouvel élan à celle-ci. Un second véhicule, une Jeep Delahaye, et une motopompe Guinard 30 m³ viennent compléter le matériel.

A ce matériel, viendra s'ajouter en 1968 une ambulance (Tub Citroën) équipée par les Sapeurs-Pompiers suivant les normes en vigueur à l'époque.

En 1972, les Sapeurs-Pompiers prennent possession des nouveaux locaux et peuvent ainsi regrouper le matériel disséminé dans la commune. Depuis cette date le matériel n'a cessé de se perfectionner, grâce à l'aide exclusive de la municipalité.

En 1974, acquisition d'un F.P.T. En 1975 d'un V.S.A.B. L'Amicale ayant, pour sa part, acheté une VL, un VPRO, des émetteurs / récepteurs radio, des appareils d'appels sélectifs et autres petits matériels.

1988, agrandissement de la caserne d'une travée supplémentaire avec bureaux et foyer à l'étage.

CASERNEMENT :

(description technique)

Bâtiment comportant les garages comprenant 4 travées, tour de séchage

Rez de chaussée :

- * Standard
- * Vestiaires
- * Sanitaire, douches
- * Magasin

1^{er} étage :

- * Salle de réunions et de cours
- * Foyer
- * Bureau Chef de Corps
- * Bureau des rapports (secrétariat)

EFFECTIF :

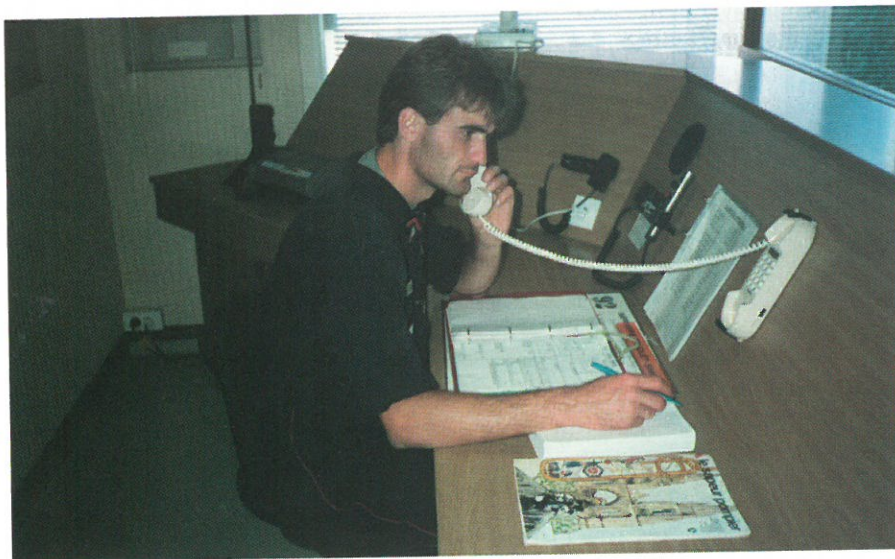
La Compagnie a un effectif de 17 Sapeurs-Pompiers Volontaires qui se répartissent comme suit :

- 1 Sous-Lieutenant Chef de Corps
- 1 Médecin-Capitaine
- 1 Adjudant
- 1 Sergent-Chef
- 1 Caporal-Chef
- 4 Caporaux
- 8 Sapeurs-Pompiers

SPÉCIALITÉS :

- 16 BNS - BNPS
- 11 Ranimation
- 10 Secours Routiers
- 1 Moniteur de Secourisme
- 8 Conducteurs PL





- 1 Conduite hors chemins
- 1 Initiation Prévention
- 1 Initiation Radio

MATÉRIEL :

- 1 F.P.T
- 1 V.S.A.B.
- 1 V.T.U.
- 1 V.L.
- 1 M.P.R. 60 m³
- 1 M.P.P.R. 30 m³
- 1 groupe électrogène portatif
- 2 groupes vide caves
- 4 A.R.I. + bouteilles de rechange
- 1 matériel de désincarcération
- matériel de transmission

INTERVENTIONS EN 1991 :

- 127 sorties
- * 10 luttes contre incendie
- * 19 accidents de la circulation
- * 60 assistances à personnes
- * 5 protections des biens

- * 29 actions relatives aux animaux
- * 4 divers

SPORT :

Finale Nationale du Parcours Sportif et des épreuves athlétiques - 27 juin 1992 - Orléans

Lancer de poids - Catégorie Juniors

Sélectionné lors des éliminatoires départementales à Pontcharra et après avoir surclassé ses concurrents aux régionales à Pierrelatte (14,88 m), le Sapeur-Pompier Maxime YVRARD a brillamment remporté le concours du lancer de poids Juniors avec un jet de 14,21 m à la Finale Nationale.

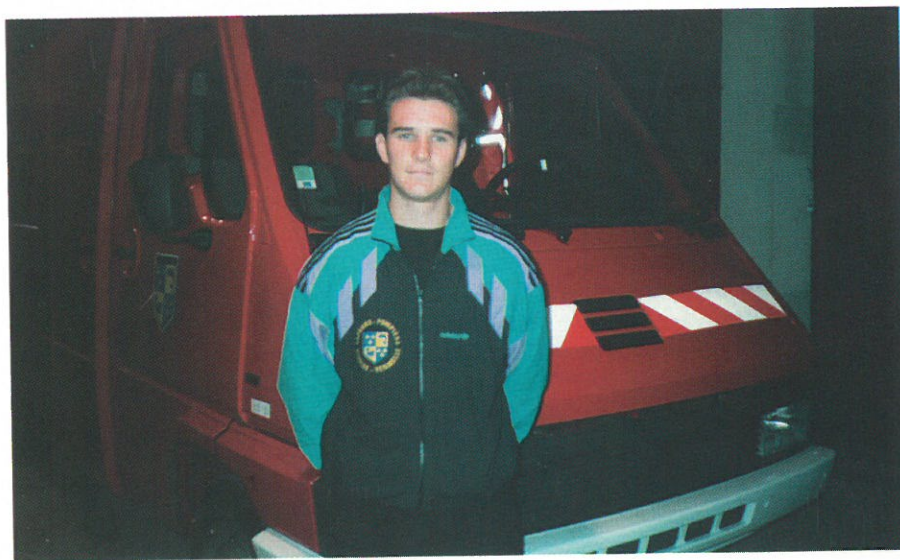
PIN'S :

Pour les collectionneurs de Pin's, le Centre de Première Intervention de Nivolas-Vermelle possède 2 modèles, au prix de 25 F l'unité franco.

Pour les obtenir :

Ecrire au Centre de Première Intervention, 38300 Nivolas-Vermelle

*Sous-Lieutenant André YVRARD
Chef de Corps*



*Sapeurs-Pompiers de Montferrat
38620 Montferrat*

Les Sapeurs-Pompiers de Montferrat ont fait faire des pin's représentant un véhicule de type jeep "Delahaye" toujours en service.

Ce pin's est disponible auprès de la Compagnie des Sapeurs-Pompiers pour la somme de 25 F.

CPI de Saint-Etienne de Crossey

Saint-Etienne-de-Crossey, commune de 2 100 habitants, est située aux confins de la Chartreuse et du Voironnais, avec une altitude variant de 450 à 800 mètres.

Elle est traversée par le CD 520 (Voiron-Les-Echelles) et le CD 49.

Le Corps de Sapeurs-Pompiers a été fondé en 1906 par le Maire de l'époque, l'effectif était de 34 Sapeurs-Pompiers.

Un petit local contigu à la poste accueillait la pompe à bras.

Avec la modernisation du Corps (achat de véhicules, nouveaux risques), ce local s'est révélé trop exigü.

Aussi, en 1985, la municipalité décidait de construire une caserne



Messieurs GAUJOUR et BILLON-GRAND, Maires de Saint-Etienne-de-Crossey et de Saint-Aupre, et trois générations de Chefs de Corps : Lieutenant Georges JALLAMION, Capitaine Robert PERRIN, Sous-Lieutenant Amédée SOLLIER.

avec un Centre Technique pour les services municipaux.

Les Sapeurs-Pompiers en ont réalisé l'aménagement intérieur afin d'avoir des locaux fonctionnels
- 4 travées

- 1 salle de réunion
- 1 local radio
- les sanitaires : douches, lavabos, WC

Le tout pour une surface de 300 m².



Casernement, véhicules, personnel.

Le Centre de Première Intervention de Saint-Etienne-de-Crossey est rattaché au Centre de Secours de Voiron.

Il a la particularité d'accueillir des Sapeurs-Pompiers de la commune voisine de Saint-Aupre qui n'a pas de Corps.

De 1971 à 1992 il était commandé par le Lieutenant Robert PERRIN qui a pris une retraite bien méritée après 41 ans de service. Il est titulaire de la Médaille d'Or et de la Médaille d'Argent avec rosette.

Au cours d'une cérémonie, le 2 février 1992, le Lieutenant Robert PERRIN a été nommé Capitaine Honoraire, et le Sous-Lieutenant Amédée SOLLIER Chef de Corps.

EFFECTIF : 31 Sapeurs-Pompiers dont 2 femmes

- 1 Sous-Lieutenant Chef de Corps
- 1 Sous-Lieutenant Adjoint
- 1 Adjudant-Chef
- 1 Sergent-Chef
- 2 Sergents
- 1 Caporal-Chef

- 2 Caporaux
- 22 Sapeurs-Pompiers

MATÉRIELS :

- 1 CCF 2000
- 1 VSR
- 1 VSAB
- 1 VID
- 1 VL
- 1 MPPR
- 1 Remorque mousse

INTERVENTIONS :

- 1990 : 144
- 1991 : 146

Une caserne neuve

pour le Centre de Première Intervention
de Vaulnaveys-le-Haut

81

Le 11 avril dernier, inauguration de la caserne en présence du Colonel BOURGEOIS, Directeur du Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Isère ; du Colonel PAILLOT, Inspecteur Départemental, Chef de Corps du Centre de Secours Principal de Grenoble ; du Capitaine BRUNEL, Inspecteur Adjoint, Chef de Corps de Saint-Martin-d'Hères ; du Lieutenant JEYMOND, Président de l'Union Départementale ; des Chefs de Corps et délégations des Corps voisins ; de Monsieur GRYELEC, Conseiller Général ; de Monsieur DESPRIS, Maire, et son Conseil Municipal ; des Présidents d'associations locales ainsi que de beaucoup d'amis.

Cette cérémonie était animée par la Clique des Sapeurs-Pompiers de Brié et Angonnes, avec 40 participants.

Après avoir coupé le ruban traditionnel, le Colonel BOURGEOIS, accompagné du Maire et du Chef de Corps, passait en revue la Compagnie de Vaulnaveys-le-Haut et son matériel.

Les autorités admiraient ce bâtiment depuis la mezzanine et s'arrêtaient un grand moment auprès des pompes à bras à 2 et 4 roues avec leurs tuyaux en cuir rivé.

Le Lieutenant ALLOIN, Chef de Corps depuis 1966, dans son allocution faisait l'historique de la Compagnie et l'évolution de celle-ci ces 25 dernières années.

Avec l'augmentation de la population, la transformation des hôtels d'Uriage (une partie sur notre commune) en résidence, cela justifiait un nouveau casernement, sans oublier la circulation qui a été multipliée par 5 avec l'ouverture du contournement de Grenoble par le sud.

Un délai de cinq années s'est écoulé entre les premières discussions avec M. le Maire et l'inauguration.

Ce bâtiment très bien intégré à l'entrée du village est très fonctionnel avec une seule porte d'accès pour les véhicules, ceux-ci étant rangés en épi et en fond de bâtiment.

Surface au sol : 540 m² dont 400 m² pour le matériel. Une fosse, un atelier, des sanitaires hommes et femmes, local radio donnant sur l'extérieur et l'intérieur, bureau du Chef de Corps et vestiaires, une mezzanine utilisée en salle de réunions et salle de cours, et un coin foyer.

L'ensemble de la charpente est en lamellé collé avec beaucoup de surfaces vitrées et une très bonne isolation ; le bâtiment est très facile à chauffer.

Le Colonel BOURGEOIS très satisfait de cet ensemble a fait un très brillant exposé en partant de nos anciens moyens de secours à nos jours, en expliquant la raison de la gratuité de nos services aujourd'hui.

Monsieur le Maire nous remettait officiellement ce bâtiment communal et se réjouissait de la bonne marche de la Compagnie. Il soulignait également que ce bâtiment avait été construit et achevé dans une parfaite entente Municipalité - Corps de Sapeurs-Pompiers.

Monsieur le Conseiller Général clôturait les discours en rappelant également la bonne coopération entre élu et le personnel de la Compagnie.

La Clique de Brié interprétait plusieurs morceaux, très appréciés



par l'ensemble des invités. Un buffet copieusement garni clôturait cette journée dans une chaude ambiance.

Financement de la caserne : moitié sur le budget communal, moitié par l'emprunt. Pas de subvention. Coût de la construction : moins de deux millions de francs. Aménagement intérieur réalisé bénévolement par les Sapeurs-Pompiers.

*Lieutenant Charles ALLOIN
Chef de Corps*

EFFECTIF DE LA COMPAGNIE

- 36 Volontaires dont :
- 1 Lieutenant, Chef de Corps
- 1 Sous-Lieutenant et 1 Adjoint
- 1 Adjudant-Chef
- 1 Sergent-Chef
- 1 Sergent
- 3 Caporaux-Chefs
- 2 Caporaux
- 5 1^{ère} classe
- 11 Sapeurs-Pompiers
- 9 Jeunes Sapeurs-Pompiers

EQUIPEMENT

- 1 CCFM
- 1 VPI
- 1 VLTT
- 1 VSR
- 1 CID
- 1 MPP 30 m³ remorquable
- 1 GE 3 kva

CANADA

**Pont-de-Claix :
première plate-forme
du groupe Rhône-Poulenc
en Europe**

Implantée depuis 1916, l'usine Rhône-Poulenc du Pont-de-Claix occupe une superficie de 130 hectares. La valeur de son outil industriel est de 8 milliards de francs.

Chimie du chlore, intermédiaires pour la fabrication de matières plastiques haut-de-gamme, chimie de spécialités et produits de défense des cultures lui assurent des débouchés nombreux.



SECTEUR INTERMÉDIAIRES ORGANIQUES ET MINÉRAUX

Teisseire

L'eau sans Teisseire c'est maso !

**EUROPOLE
GRENOBLE**

250 000 m² pour accueillir les sociétés et leurs collaborateurs dans la ville qui est parvenue à faire la synthèse de l'ensemble des qualités et des critères nécessaires à la réussite de l'entreprise et de la cité.

Société d'Economie Mixte " GRENOBLE 2000 "

Bureaux :

1, place Firmin Gautier - 38000 GRENOBLE - Tél. : 76 48 48 09 - Fax : 76 70 03 84

Assemblée Générale

des Anciens Sapeurs-Pompiers
le 20 juin 1992 au Touvet

83

L'Assemblée Générale des Anciens Sapeurs-Pompiers de l'Isère s'est tenue le samedi 20 juin 1992 au Touvet, sous la présidence du Commandant Jean ANDRE, animateur de la Commission, en présence du Lieutenant JEYMOND, Président de l'Union Départementale, et de Monsieur le Colonel BOURGEOIS, Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours de l'Isère. Ils ont été accueillis par le Lieutenant SPERONE, Chef de Centre.

Après l'adoption des rapports de l'exercice 91, différentes questions ont été abordées sur les activités pour les Anciens, la retraite des Sapeurs-Pompiers, l'allocation de

vétérance versée par le Conseil Général, après 60 ans, avec un minimum de 25 années de service, l'objectif des activités 93, etc.

Au cours de l'Assemblée ont également eu lieu les élections des représentants à la Commission.

Ont été élus

GROUPEMENT BOURGOIN :
Commandant André CHAIZE
Capitaine Robert BROTTET

GROUPEMENT GRENOBLE :
Commandant Jean ANDRE
Capitaine Félicien MOUCHET

GROUPEMENT VIENNE :
Lieutenant Joseph CHEVALLIER

GROUPEMENT RIVES :
Capitaine Maurice BUISSON

Prenant la parole, Monsieur le Colonel BOURGEOIS, Directeur Départemental, a retracé son parcours de Sapeur-Pompier jusqu'à son arrivée à Grenoble et a insisté sur l'intérêt qu'il porte à la section des Anciens qui, pendant de nombreuses années, se sont dévoués sans compter au service des autres.

Quant au Lieutenant JEYMOND, Président de l'Union, il a insisté sur le lien qui doit être maintenu entre les actifs et les retraités.

Les échanges ont été fructueux et tous se sont donnés rendez-vous pour le Congrès du lendemain.

La Commission

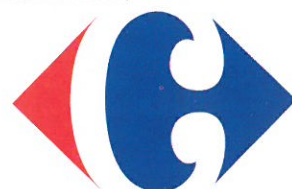


L'énergie des défis

GEC ALSTHOM
NEYRPIC

75 rue Général Mangin - B.P. 75 X
38041 Grenoble Cedex 09
Tél. : 76 39 30 00 - Fax : 76 39 30 01

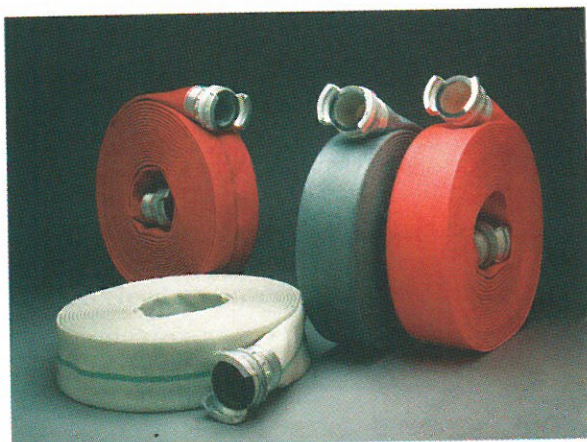
Carrefour



Carrefour Echirolles

Voie 24 - Villeneuve

38130 Echirolles - Tél. : 76 22 82 50



TUYAUX D'INCENDIE

Boîte Postale 196 - 42408 ST-CHAMOND Cedex

Tél. : 77 31 02 22

Télex 330 991 MANUREU-SCHAM

Télécopie 77 31 02 03

Notre compétence au service de votre épargne

Dans la vie, il y a des goûts... et des couleurs !

Au Crédit Agricole de l'Isère, nos formules d'épargne sont en couleurs et répondent parfaitement à vos priorités.

Quels que soient vos objectifs, l'EPARGNE GARANTIE du Crédit Agricole de l'Isère c'est toute une palette de solutions performantes. Découvrez-en toutes les nuances avec votre Conseiller Commercial...



**CRÉDIT AGRICOLE
DE L'ISERE**

d'un commun accord



CLINIQUE DES CEDRES

CHIRURGIE - MEDECINE OBSTETRIQUE

13-15, avenue Marcelin-Berthelot - 38100 GRENOBLE

B.P. 766 - 38034 GRENOBLE CEDEX

Tél. : 76 87 83 11

Nos Anciens Jeunes "s'éclatent"

Le Concours de Pétanque des Anciens Sapeurs-Pompiers

85

Le 20 mai 1992, c'était l'effervescence à la caserne André JALLIFIER de Moirans. Non point pour une intervention importante ou pour une revue, mais plus agréablement pour une sympathique réunion des Anciens Sapeurs-Pompiers du département qui venaient disputer très amicalement un concours de pétanque.

Notre ami Bernard VENTURA avait mis les petits plats dans les grands, rien ne manquait à l'organisation, le tirage des équipes et le but est lancé... 125 participants se sont disputés les premières coupes.

C'est en présence de Monsieur MONNET, Maire de Moirans ; de Monsieur VEYRET, Conseiller Général ; du Lieutenant LUXOS, Chef de Corps, et du Commandant ANDRE, animateur de la Commission, que les résultats furent proclamés :

Première triplette :

Madame Agnès BERT, Monsieur Antoine LOCATELLI et Monsieur Lucien CHAGNIEL.

Deuxième triplette :

Monsieur Roger LIAUD, Monsieur André PERROUD et Monsieur Maurice BUISSON.

Quant à Madame Christiane BUISSON, elle s'est vue attribuer la coupe de Saint-Antoine qu'elle devra remettre en jeu l'an prochain, à Septème où notre ami TERRY se fera un plaisir de vous accueillir.

Réservez votre journée.

Encore un grand bravo aux Sapeurs-Pompiers de Moirans !!!

La Commission

Le Concours de Pêche des Anciens

Les Sapeurs-Pompiers retraités de l'Isère se sont retrouvés le 8 juillet 1992 à Châtenay, autour de l'étang des Sapeurs-Pompiers de Grenoble pour disputer, très amicalement, un safari truites ; mêmes les épouses étaient de la partie, elles savent très bien tenir la gaule.

Le Commandant Jean ANDRE et son équipe avaient tout prévu, même le beau temps...

Des coupes de l'Union Départementale récompensaient les meilleurs.



Madame Lucienne FEYNET de Saint-Egrève, ainsi que Monsieur Gabriel CHARBONNIER de Vinay, se sont vus attribuer les premières places avec respectivement neuf et quinze prises ; la plus grosse truite - 1 kg - a pris la direction de la bourriche de Marcel CHABLOZ de Saint-Martin-d'Hères.

Une très agréable journée pour les Anciens qui se sont promis de se retrouver l'an prochain ; tous des pêcheurs, aucun menteur...

La Commission

Journée de détente des Anciens

Le 24 septembre dernier, nos vaillants retraités et leurs épouses se sont retrouvés à Vif pour leur journée de détente, et quelle journée !!!

Le programme était chargé, plus de 160 personnes étaient au rendez-vous.

Notre ami Antoine LOCATELLI, ancien Chef de Corps, et son équipe avaient tout prévu. C'est dans la magnifique salle polyvalente que tous se sont retrouvés autour d'un succulent repas.

Au préalable, dès 9 h 00 le matin, tous étaient conviés à la visite du site du barrage de Monteynard et de sa centrale hydro-électrique. *"C'est formidable, commentait un Ancien, jamais vu ça"*.

A l'apéritif, aux côtés du Lieutenant LOCATELLI, Monsieur le Maire de Vif recevait les invités.

Le Lieutenant-Colonel BORLET, représentant le Colonel BOURGEOIS, excusé, notait combien l'évolution avait été rapide entre les matériels utilisés par les retraités ou

leurs parents et les équipements ultra-sophistiqués des Centres actuels. Si les matériels évoluent, l'esprit de Sapeur-Pompier est toujours le même.

Le Lieutenant JEYMOND, quant à lui, se félicita du dynamisme de cette section, le nombre de participants en étant le témoignage.

"Une bonne journée à tous", furent les conclusions du Commandant ANDRE, animateur de la Commission.

A l'issue du repas, une matinée dansante débutait et on fit une large place aux chansons, aux blagues et à la danse. Madame Georgette FERRAFIAT de Gières a même sorti l'accordéon et valsez jeunesse !!!

Cette journée restera un excellent souvenir pour tous les participants. Encore merci aux Sapeurs-Pompiers de Vif.

A l'année prochaine dans un autre coin du département !!!

La Commission

LOU
DIFFUSION

SOUS-VÊTEMENTS FÉMININS

15, rue de la Tuilerie - 38170 Seyssinet-Pariset - Tél. : 76 21 21 18 - Télex : 320 849 F - Fax : 76 21 55 30

VOTRE HYPERMARCHÉ

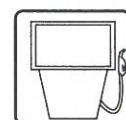
CONTINENT

Centre Commercial

CD 4 - B.P. 13 - 38670 Chasse-sur-Rhône
Tél. : 78 73 15 85



Horaires : lundi au vendredi 9 h 00 - 21 h 00
samedi 8 h 30 - 21 h 00



Station essence
24 h / 24 h

Finales régionales et départementales

Parcours Sportif du Sapeur-Pompier et épreuves athlétiques
à Pierrelatte le 13 juin 1992

87

Sélections régionales

Parcours Sportif du Sapeur-Pompier - Individuel

BENJAMINS

	<i>Nom Prénom</i>	<i>Corps</i>
	MACHILLOT Antoine	Saint-Savin
	HASNI Karim	Vizille
	BROUILLET Fabien	Saint-Georges
	DEQUEIROS Anthony	La Verpillière
(R)	COULET Julien	Saint-Savin

CADETS

	<i>Nom Prénom</i>	<i>Corps</i>
	GIRIER Christophe	Saint-Savin
	ROCHE Davy	Vienne
	RIVET Denis	Vienne
	BOUILLON Richard	Corbelin
(R)	LESUL Michel	Vienne

MINIMES

	<i>Nom Prénom</i>	<i>Corps</i>
	GILLES Jean-François	Vienne
	SARZIER Fabrice	Vienne
	DUPONCHELLE Ewran	Vizille
	COSTA ROCH Christophe	Voiron
(R)	SIEBERT Fabrice	Vienne

JUNIORS

	<i>Nom Prénom</i>	<i>Corps</i>
	TOURNIER David	Vienne
	DUPOUX Sébastien	Saint-Savin
	POSCO Nicolas	Montalieu
	REY Olivier	Voiron
(R)	COUPARD Jérôme	Saint-Savin

Athlétisme - Individuel

MINIMES

	<i>Nom Prénom</i>	<i>Corps</i>
80 M	PEDEMONTI Roland	Montalieu
500 M	JOUVEL Julien	Saint-Egrève
Corde	MANGILLI Eric	Moirans
Poids	VIAL Laurent	La Verpillière
Haut.	MIRA Jean-Paul	Montalieu

CADETS

	<i>Nom Prénom</i>	<i>Corps</i>
100 M	MONGET Frédéric	Montalieu
800 M	DEBROSSE Jérôme	La Mure
Corde	DAISEY Guéric	La Verpillière
Poids	PRUDHOMME Gérald	Vienne
Haut.	PRIEST Philippe	La Verpillière

JUNIORS

	<i>Nom Prénom</i>	<i>Corps</i>
100 M	MOUCHE Cédric	Saint-Egrève
800 M	TRUPIER MERLIN Fabrice	Gillonnay
Corde	JURY Xavier	Vienne
Poids	YVRARD Maxime	Nivolas
Haut.	COUTURIER Olivier	Gillonnay

Butaclor[®]

Caoutchouc polychloroprène

EniChem Elastomères France

Usine de Champagnier

BP 19 - F - 38800 Le-Pont-de-Claix - France



Avec le CNET, France Télécom ouvre une nouvelle ère de la communication.

Au CNET Grenoble, 400 chercheurs, ingénieurs et techniciens :

- conçoivent les circuits intégrés des télécommunications de demain,
- développent les procédés et les machines pour réaliser ces circuits,
- créent, avec leurs partenaires, les instruments de l'Europe communicante.

AU CNET Grenoble, le futur est quotidien.

CENTRE NATIONAL D'ETUDES DES TELECOMMUNICATIONS - Chemin du Vieux-Chêne - BP 98 - 38243 MEYLAN CEDEX
Tél. : 76 76 40 00 - Télex 980 727 F

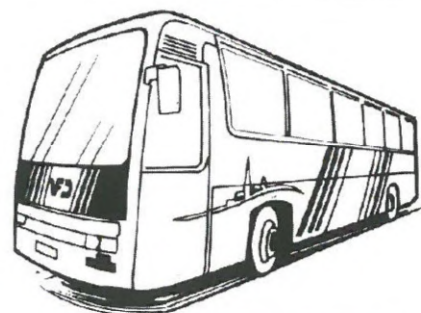
Case Réservée
au n° 15260

Un interlocuteur à votre mesure...

Nous organisons vos voyages d'une ou plusieurs journées (étapes, visites) et vous proposons des solutions adaptées à vos divers déplacements dans des autocars de grand confort.

Devis gratuit sur simple demande à notre agence commerciale :

AUTOCARS VFD
15, rue Montorge - 38000 Grenoble
Tél. : 76 60 46 80 - Télex : 980 164



**Parcours Sportif du Sapeur-Pompier et épreuves athlétiques
à Pontcharra le 16 mai 1992**

Sélections départementales

Parcours Sportif du Sapeur-Pompier

BENJAMINS - INDIVIDUEL

Meilleure performance : 1'01"90
39 concurrents classés

Place	Nom Prénom	Corps
1	MACHILLOT Antoine	Saint-Savin
2	HASNI Karim	Vizille
3	BROUILLET Fabien	Saint-Georges
4	DEQUEIROS Anthony	La Verpillière
5	COULET Julien	Saint-Savin

CADETS - INDIVIDUEL

Meilleure performance : 1'09"72
15 concurrents classés

Place	Nom Prénom	Corps
1	GIRIER Christophe	Saint-Savin
2	ROCHE Davy	Vienne
3	RIVET Denis	Vienne
4	BOUILLON Richard	Corbelin
5	LESUL Michel	Vienne

BENJAMINS - PAR EQUIPE

Place	Corps	Points
1	Saint-Savin	108
2	Montalieu	83
3	Vienne	83
4	La Verpillière	75
5	Fontaine	72
6	Saint-Georges	67
7	Moirans	40
8	Saint-Egrève	27

CADETS - PAR EQUIPE

Place	Corps	Points
1	Vienne	38
2	Saint-Savin	27

JUNIORS - INDIVIDUEL

Meilleure performance : 1'39"25
21 concurrents classés

Place	Nom Prénom	Corps
1	TOURNIER David	Vienne
2	DUPOUX Sébastien	Saint-Savin
3	POSCO Nicolas	Montalieu
4	REY Olivier	Voiron
5	COUPARD Jérôme	Saint-Savin

MINIMES - INDIVIDUEL

Meilleure performance : 1'17"20
23 concurrents classés

Place	Nom Prénom	Corps
1	GILLES Jean-François	Vienne
2	SARZIER Fabrice	Vienne
3	DUPONCHELLE Ewran	Vizille
4	COSTA ROCH Christophe	Voiron
5	SIEBERT Fabrice	Vienne

JUNIORS - PAR EQUIPE

Place	Corps	Points
1	Saint-Savin	53
2	Montalieu	44
3	Vienne	35
4	Saint-Jean-de-Bournay	17

MINIMES - PAR EQUIPE

Place	Corps	Points
1	Vienne	65
2	Saint-Georges	37
3	Voiron	36
4	La Verpillière	29

FILLES - INDIVIDUEL

Meilleure performance : 2'19"05
2 concurrentes classées

Place	Nom Prénom	Corps
1	DUPOUX Frédérique	Saint-Savin
2	ALEX Cécile	Vizille

Athlétisme - Individuel

MINIMES

80 METRES

Meilleure performance : 10"2
2 concurrents classés

Place	Nom Prénom	Corps
1	PEDEMONTI Roland	Montalieu
2	THENOT Cédric	La Verpillière

CADETS

100 METRES

Meilleure performance : 12"1
3 concurrents classés

Place	Nom Prénom	Corps
1	MONGET Frédéric	Montalieu
2	DEBROSSE Laurent	La Mure
3	PICCARRETA François	Gières

500 METRES

Meilleure performance : 1'17"6
5 concurrents classés

Place	Nom Prénom	Corps
1	JOUVEL Julien	Saint-Egrève
2	FEBABEL Eric	Saint-Georges
3	BARBARIN Olivier	La Verpillière
4	RAGRIS Stéphane	Moirans
5	NAVARRO Sylvain	Vienne

800 METRES

Meilleure performance : 2'16"3
5 concurrents classés

Place	Nom Prénom	Corps
1	DEBROSSE Jérôme	La Mure
2	REVERCHON Richard	Gillonnay
3	ANULA David	Vienne
4	HOCHET Sébastien	Gières
5	ABEL Martial	Saint-Georges

CORDE - 5 M

Meilleure performance : 5"70/100
1 concurrent classé

Place	Nom Prénom	Corps
1	MANGILLI Eric	Moirans

CORDE - 5 M

Meilleure performance : 4"16/100
5 concurrents classés

Place	Nom Prénom	Corps
1	DAISEY Guéric	La Verpillière
2	ADAMS Cédric	Montalieu
3	BOURRIN Christophe	Gières
4	MAZZOLENI Eric	Fontaine
5	HALEINE Julien	Saint-Egrève

POIDS - 4 KG

Meilleure performance : 9,93 m
4 concurrents classés

Place	Nom Prénom	Corps
1	VIAL Laurent	La Verpillière
2	CHENUT Gaël	Gières
3	PIOZ Yvan	Moirans
4	LOMBARDO Stéphane	Saint-Egrève

POIDS - 5 KG

Meilleure performance : 11,20 m
4 concurrents classés

Place	Nom Prénom	Corps
1	PRUDHOMME Gérald	Vienne
2	BARRAZZUTTI Fabien	Voiron
3	JOURDAN Sébastien	La Mure
4	THIRON Christophe	Gillonnay

HAUTEUR

Meilleure performance : 1,58 m
5 concurrents classés

Place	Nom Prénom	Corps
1	MIRA Jean-Sébastien	Montalieu
2	GAILLARD Frédéric	Fontaine
3	DACOSTA Christophe	Gières
4	TRONVILLE Frédéric	Saint-Egrève
5	ESSENDI Zohayar	Vizille

HAUTEUR

Meilleure performance : 1,61 m
3 concurrents classés

Place	Nom Prénom	Corps
1	PRIEST Philippe	La Verpillière
2	REY Sébastien	Vienne
3	DARY Philippe	Gières

JUNIORS

100 METRES

Meilleure performance : 11"6
5 concurrents classés

Place	Nom Prénom	Corps
1	MOUCHE Cédric	Saint-Egrève
2	ARENAS David	Pontcharra
3	GAUTHIER FILLOT Ludovic	Vienne
4	RODRIGUEZ Emmanuel	La Verpillière
5	POULET Frédéric	Montalieu

CORDE - 5 M

Meilleure performance : 7"34/100
3 concurrents classés

Place	Nom Prénom	Corps
1	PLANTIER Olivier	Voiron
2	PIN Laurent	La Verpillière
3	JURY Xavier	Vienne

800 METRES

Meilleure performance : 2'11"40
4 concurrents classés

Place	Nom Prénom	Corps
1	TRAPIER MERLIN Fabrice	Gillonnay
2	BOUDJEMA Mehdi	Montalieu
3	HAURY Marc	La Verpillière
4	PRAMAYON Jérôme	Vienne

POIDS - 6 KG

Meilleure performance : 12,45 m
4 concurrents classés

Place	Nom Prénom	Corps
1	YVRARD Maxime	Nivolas
2	DOS SANTOS Jean-Paul	Montalieu
3	LETOURNEUR Bernard	Gières
4	JOUCLARD Grégory	Vienne

HAUTEUR

Meilleure performance : 1,88 m
5 concurrents classés

Place	Nom Prénom	Corps
1	COUTURIER Olivier	Gillonnay
2	GALLOIS Renaud	Gières
3	KERCHEZERRIAN Thierry	Vienne
4	PULIERO Eric	Pontcharra
5	GLAS Thierry	La Verpillière

DPF

Diffusion
Prestation
Fiabilité

**Mandataire de la
Société SOCAR
N° 1 de l'emballage
carton ondulé**

- Conception et réalisation d'emballage en carton ondulé
- Stockage d'emballage, diffusion en juste temps
- Conditionnement à façon
- Tous travaux à façon concernant l'emballage

Z.I. des Moironds
Avenue de Valence
38360 SASSENAGE
Tél. : 76 53 90 32
Fax : 76 53 90 36

VIDAL CUIR

FABRICANT



81305 GRAULHET

63.34.52.46

**Vêtement de cuir
pour Sapeurs-Pompiers
et Administration**

Roger Vidal et Fils
20-22, rue de l'Artisanat - B.P. 167

E. LECLERC



Ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 21 h
samedi de 8 h 30 à 20 h 30

ESPACE COMBOIRE



LUXOS



S. A. LUXOS

Z.A. la Piche
38430 MOIRANS

Tél. : 76 35 31 67
Fax : 76 35 68 23



*Otis, des ascenseurs
qui arrivent quoi qu'il arrive.*

"RÉGION DAUPHINÉ SAVOIE"

24, rue Lamartine
38320 EYBENS
Tél. : 76 25 58 52
Fax : 76 25 11 42

OTIS
L'ASCENSEUR

L'AIR LIQUIDE

département français des gaz

Direction Commerciale
42, bd Eugène Deruelle
69432 Lyon Cedex 3
Tél. : 72 61 40 00

Centre de Service aux clients
20, rue Jean Pain
38600 Fontaine
Tél. : 76 26 47 63

LEADER MONDIAL
SUR LE MARCHÉ
DES GAZ
INDUSTRIELS

Centrale de Production
des gaz de l'air
Le Marais - 38560 Jarrie
Tél. : 76 68 85 22

Challenge du souvenir à Vienne

En mémoire de la catastrophe de Feyzin
du 4 janvier 1966

93

Cette date qui résonne bien tristement au cœur de tous les Sapeurs-Pompiers Viennois les lie aussi dans la pensée de leurs camarades tombés au feu lors de la catastrophe de Feyzin. Aussi est-ce avec une émotion certaine que depuis 1970 se déroule chaque année le traditionnel Challenge du Souvenir, compétition sportive organisée à la mémoire de nos amis les Capitaine Jean CONTE, Lieutenant Etienne VINCENT, Sergent Lucien STABIO, Caporal Jean TOURNIER, mais aussi des Sapeurs-Pompiers lyonnais très cruellement touchés alors.

Au départ, d'envergure purement locale, ce challenge trouvait sa place dans la cour même du Centre de Secours Principal qui connaissait ce jour-là une animation toute particulière. Mais très vite il acquit une renommée telle que le nombre des Corps participants et les performances réalisées ont confirmé le succès de notre initiative. Aussi, face à l'impossibilité de pousser les murs, nous sommes-nous orientés vers le complexe sportif de Saint-Roman-en-Gal dont les installations adaptées sont bien aimablement mises à notre disposition par Monsieur le Président du District.

C'est donc à leur emplacement habituel de l'autre côté du Rhône que ce samedi 30 mai 1992 les parcours étaient dressés, prêts à accueillir la trentaine d'équipes qui s'étaient annoncées. Malgré les conditions atmosphériques peu engageantes, nombreux ont été les participants venant d'horizons divers, confirmant le rayonnement de notre challenge au plan régional.

Tous, concurrents, chronomètres, juges sont restés stoïques sous les averses diluviennes qui se sont abattues, prouvant qu'il n'y a pas qu'à Roland Garros où le sport sait affronter la pluie. A chaque passage d'athlète, une petite appréhension de tous les spectateurs lors du franchissement de la poutre que l'eau rendait des plus glissantes... Fort heureusement, pas d'accident à déplorer, et une bonne douche, chaude cette fois, permettait aux champions de retrouver un confort bien mérité.

Techniquement, rappelons quelques points du classement de cette compétition

- classement individuel Junior
- classement individuel Senior
- classement individuel Vétéran

Le classement par équipe se fait quant à lui par addition des 4 meilleurs temps de l'équipe, celle-ci pouvant comprendre 4 ou 5 membres. Pour être classée dans une catégorie, l'équipe doit comprendre tous ses membres dans la catégorie concernée ; si un ou plusieurs membres relèvent d'une autre catégorie, l'équipe est classée dans la catégorie la plus contraignante. Par exemple : une équipe composée de 2 Seniors et 3 Juniors sera classée en équipe Senior. Mais chaque concurrent reste classé individuellement dans sa catégorie.

Signalons qu'il n'y a pas de classement par équipe Senior, celui-ci



Challenge du Souvenir. Version ancienne dans la cour du C.S.P.

étant confondu avec le classement Challenge du Souvenir. Nous avons donc :

- classement équipes Vétéran
- classement équipes Juniors
- classement Challenge du Souvenir : ce classement regroupe les équipes Seniors mais aussi les équipes Juniors et Vétéran. Il est fait sur les 4 meilleurs temps de l'équipe.

Seules peuvent concourir pour l'attribution du Challenge Capitaine AMBROGIO, les équipes de 5.

Enfin, un classement Centres de Secours Principaux, Centres de Secours et Centres de Première Intervention, vient récompenser chaque Corps méritant sur la base du meilleur temps par équipe de 4.

Croyez-moi, après quelques années de rodage, cette apparente complexité du palmarès devient d'une remarquable clarté, permettant au secrétariat de jongler avec les minutes, les secondes et les erreurs de retenues.

Mais revenons à ce samedi 30 mai 1992. Message : situation à 17 h 00,



Challenge du Souvenir.
Nouvelle version aux installations du complexe sportif de Saint-Romain-en-Gal.

il y a une demi-heure il pleuvait déjà. Maintenant il pleut encore. Dans une heure, il pleuvra sûrement encore vu le matelas nuageux qui bien que non invité, assiste d'en haut aux épreuves.

Sans faire cas de l'humidité ruisissante, les athlètes répondent à l'appel du starter. Inquiétude au secrétariat pour savoir si toutes les équipes pourront courir, inquiétude vite balayée face à la détermination des sportifs venus pour gagner.

Vers 18 h 00 arrivent les personnalités au titre desquelles nous saluons Monsieur EUDELIN, Conseiller Général, Maire Adjoint de Vienne représentant Monsieur Louis MERMAZ, Président du District ; Monsieur REMILLIER, Conseiller Général, Maire de Jardin ; Messieurs les Maires de Saint-Romain-en-Gal, Pont l'Evêque, Montseveroux, Oytier Saint-Oblas ; plusieurs Adjoints et Conseillers Municipaux ; Monsieur le Secrétaire Général du District de Vienne ; Monsieur le Président de l'Office Muni-

pal des Sports ; Monsieur le Colonel BLANC, Président Honoraire de l'Union Départementale.

Une pensée particulière à Mesdames CONTE et VINCENT ainsi qu'aux membres de la famille TOURNIER présents à cette manifestation. Qu'elles trouvent dans la réunion d'aujourd'hui le témoignage de notre affection.

Un grand panneau rassemblant des coupures de presse de janvier 1966 avec parfois des photos que nous, les Anciens, nous percevons comme des coups de poignards, retient l'attention de beaucoup.

Les résultats furent donnés vers 19 h 30 dans la joie et la bonne humeur. Challenges, coupes et lots furent remis aux meilleurs, mais chacun des participants, concurrents, secrétariat, buvette, spectateurs, était content de son après-midi, content de sa fidélité à cette épreuve que nous, Viennois, nous prisons tant.

N.B. : Au moment de démonter les parcours, la manifestation étant terminée, les nuages eux aussi sont partis ; mais contrairement à vous, ils ne nous ont pas dit : "A l'année prochaine !!"



INTERMARCHÉ

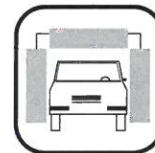
Les Mousquetaires de la distribution

VIENNE MALISSOL

HORAIRES D'OUVERTURE

Du lundi }8 h 45 - 12 h 15
 au jeudi }14 h 45 - 19 h 15
 Vendredi et samedi8 h 45 - 19 h 15

Tél. : 74.57.74.44



Les éliminatoires du concours de boules

des Sapeurs-Pompiers du secteur 1
se sont déroulées au Centre de Première Intervention Froges

95

C'est au terrain de football stabilisé du complexe sportif que les Sapeurs-Pompiers de Froges ont tracé 56 jeux. 114 quadrettes, représentant les Corps de la vallée du Grésivaudan, de la Matheysine, de l'Oisans et de Pont-de-Claix, étaient présentes. L'arbitrage était assuré bénévolement par un arbitre fédéral d'Allevard.

A l'appel de la sirène le concours a débuté à 8 h 30 et deux parties ont eu lieu le matin. Au cours de la première partie, il y eut quelques "fany". La première partie qui l'a embrassée a été consolée par une belle coupe.

Le Conseil Général de l'Isère avait mis à la disposition du Centre de Première Intervention de Froges un véhicule aménagé pour assurer informations et centralisation des résultats. Une buvette tenue par les Sapeurs-Pompiers a permis de déguster l'apéritif offert par la société PASTIS 51 qui a précédé le repas servi à plus de 500 convives à la salle des sports.

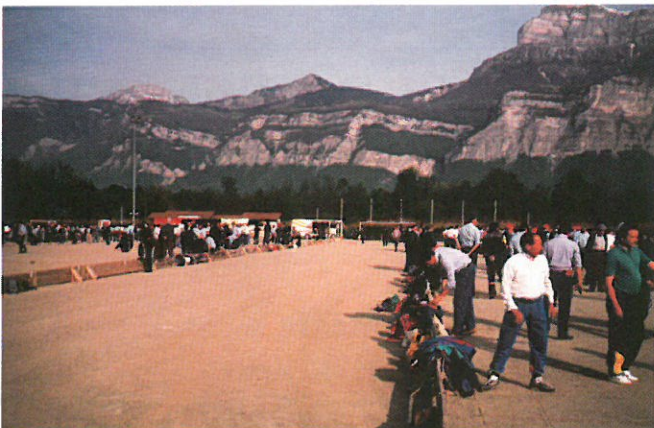
Ce sont les épouses des Sapeurs-Pompiers qui assuraient le service. Parmi l'assistance, on notait Monsieur BICH, Conseiller Général du canton de Goncelin ; le Président de la Fédération bouliste des Sapeurs-Pompiers ; des membres du Conseil Municipal de Froges, Le Champ, La Pierre.



Vue de l'ensemble des 114 coupes

L'après-midi une troisième partie avait lieu. Le classement par addition de points a donné les 16 quadrettes qualifiées pour les finales qui se disputeront à Saint-Romans.

En fin d'après-midi, le challenge qui doit être remporté trois fois pour être acquis a été disputé au boulodrome de la salle des sports entre le premier et le second du concours. Après une partie acharnée et sous les applaudissements des nombreux spectateurs, c'est la quadrette LERAT de Grenoble qui l'a emporté sur la courageuse formation de CONSTANTIN du Cheylas, qui a frôlé l'acquisition puisqu'ils ont gagné le challenge en 1990 et 1991.



Vue de l'ensemble des jeux sur le stade stabilisé.
En toile de fond "La dent de Crolles"



Pendant que ces Messieurs jouent aux boules, nous on tricote...



Vue de l'ensemble des jeux

A l'intérieur de la salle des sports un concert d'accordéon était donné par les jeunes accordéonistes de l'école de Madame GRIMALDI de Fontaine. Une très belle prestation où la population était invitée.

Après le concert d'accordéon et la finale, les coupes ont été remises. Nous avons fait en sorte que toutes les quadrettes emmènent un très bon souvenir de Froges. Je vous remercie d'être venus si nombreux et peut-être à une autre fois.

Les 114 coupes ont été offertes par les municipalités, entreprises, commerçants et artisans. Le précédent concours organisé à Froges avait eu lieu en mai 1983.

COUPES BOULES

CLASSEMENT	NOM OU RAISON SOCIALE	QUADRETTES GAGNANTES
1	Mairie Froges	LERATGrenoble
2	ALAUX Ent. Maçonnerie Froges	CONSTENTINCheylas
3	ATO Brignoud	JORQUERASt-Pierre-d'Allevard
4	Bar Les 4 chemins Roche	SENNARTJarrie
5	ZABALDANO Fleurs	MEILLARDSte-Agnès
6	MONTEL Frères Scierie	BOUILLEBiviers
7	Mairie La Pierre	BAYOUDSt-Ismier
8	BOERO Ent. de TP	SEMILLONPontcharra
9	Bar Relais des 7 Laux	VILLARDBrié
10	Bar la Géode La Pierre	ISENIVillard-Bonnot
11	RHENALU	DIENSt-Maximin
12	A.T.I. Assistance Technique Incendie Le Touvet (Peret)	MAZUELGières
13	RHENALU	FACCHIPOMTEVillard-Bonnot
14	REY Boucherie Brignoud	PRATVaulnaveys-le-Haut
15	Mairie La Pierre	PERRIERMens
16	LOUTRE Salaison Goncelin	ROCHESt-Mury
17	DEBERNARDI Transport	GAUTHIERLa Combe de Lancey
18	Restaurant LE MAS Froges	AUMAITREBiviers
19	PATRICIA Bas Champ	ROBERTBiviers
20	Ent. TP Maçonnerie GUGLIEMETTI Froges	COMTATLa Combe de Lancey

s.a.r.l. forissier & Fils

Plâtrerie

Plâtre projeté

Isolation

Staff

Plafonds suspendus

Peinture

Papiers peints

Tous revêtements muraux

Sablage

Tél. : 74.58.70.61

56, rue de la République
38440 SAINT-JEAN-DE-BOURNAY

CROZATIER

Meubles & Décoration

23, rue René Cassin

Z.I. de l'île Brune

38120 SAINT-EGREVE

Tél. : 76 75 14 44 - Fax : 76 75 37 94

Finale du concours de boules départemental

Dimanche 24 mai 1992
à Saint-Romans

97

Saint-Romans, petite bourgade de 1 400 habitants située sur la rive gauche de l'Isère, au pied du Vercors, à mi-chemin entre Grenoble et Valence, avait l'honneur cette année, le dimanche 24 mai 1992, d'organiser la finale du concours départemental de boules, finale qu'une quadrette du Centre de Première Intervention de Saint-Romans avait remportée l'an dernier.

Dès 8 heures du matin, les 256 joueurs qualifiés par les éliminatoires des 4 secteurs étaient à pied d'œuvre sur le stade municipal où les 32 jeux étaient regroupés et les parties pouvaient débuter.

L'organisation de cette journée était assurée par le Lieutenant BEYLE et toute son équipe, avec les conseils éclairés du Lieutenant Paul COURRIER, responsable "boules" du secteur. Saint-Romans n'ayant pas de salle assez grande pour accueillir les 350 convives du repas, Monsieur le Maire de Saint-Just-de-Claix avait spontanément mis à disposition sa belle salle des fêtes, distante seulement de 4 km.

Le concours se poursuivait l'après-midi et se termina avant un gros orage qui gâcha la cérémonie de remise des nombreuses coupes, mais saluons le courage des quadttes PONCET et BOURGEY qui disputèrent sous la pluie battante, la partie qui attribuait le challenge de l'amitié.

Outre le Maire de Saint-Romans M. Jean-Claude MATRAS et ses Adjoints, on notait la présence de nombreuses personnalités : M. Yves PILLET, Député et Conseiller Général du canton ; Messieurs les Maires des communes voisines ; le Lieutenant Jacky JEYMOND, Président de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers ;



le Capitaine Claude MATHIEU, Inspecteur Adjoint au Directeur ; le Lieutenant Paul COURRIER, responsable "boules" du secteur ; le Lieutenant André BONNET, Chef du Centre de Secours de Saint-Marcellin, et tous les amis Sapeurs-Pompiers des Corps voisins...

Le Colonel BOURGEOIS, Directeur Départemental, ainsi que le Lieutenant-Colonel PAILLOT, Premier Vice-Président de l'Union, empêchés, ont regretté de ne pouvoir être avec nous ce jour-là.

Voici le palmarès de cette finale du concours départemental 1992 :

- Challenge Robin : quadrette PONCET de Saint-André-le Gaz, championne de l'Isère
- Challenge de l'amitié : quadrette BOURGEY de Grenay
- Coupe du feu : quadrette SOLNOND d'Heyrieux
 - 4^{ème} GIRARDON, Crémieu ; 5^{ème} RIVAL, Charnècles ; 6^{ème} JORQUERA, Saint-Pierre-d'Allevard ; 7^{ème} GENEVAY, Sotilas et Bonce ; 8^{ème} CLAPISSON, Crémieu ; 9^{ème} SALOMON, Vienne ; 10^{ème} SUAREZ, La Frette ; etc.



Alarme Gardiennage Sécurité

pour votre sécurité

Grenoble : 76 96 96 10

la Redoute

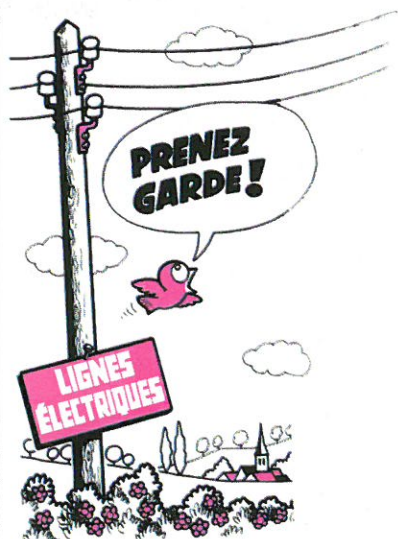
M A G A S I N

Prêt-à-Porter Homme - Femme - Enfant

Centre Commercial " GRENETTE"

4 bis, rue Lafayette

38000 GRENOBLE



Les travaux à proximité d'ouvrages électriques demandent beaucoup de précautions

INFORMEZ VOUS ...

au numéro de téléphone indiqué sur les factures



EDF GDF SERVICES

VIENNE



BRICOLAGE-DECORATION-JARDIN

castorama

— tout ce qu'il vous faut. —

ZAC CHAMP ROMAN
38400 SAINT MARTIN D'HERES
Tél. : 76.42.22.18

Relais Fitilieu-Vérines

650 km de solidarité
et d'amitié

99

Le 19 août 1992 à 20 h, 12 Sapeurs-Pompiers de la Compagnie de Fitolieu s'élançaient pour un raid de 650 km en relais afin de rejoindre leurs collègues de la commune jumelée de Vérines (Charente-Maritime). Cette aventure, ce pari surtout, fut l'occasion de constater l'extraordinaire amitié (et la disponibilité de tous les instants) des Sapeurs-Pompiers, que ce soit ceux de l'Isère ou des autres départements visités lors de notre périple.

Cette amitié et cette disponibilité provoquèrent l'émerveillement de nos accompagnateurs, qui ne s'imaginaient pas jusqu'où pouvait aller la solidarité entre Sapeurs-Pompiers.

Ces encouragements, sans parler des ravitaillements de tous ordres, renforcèrent notre moral et firent qu'aucun relayeur ne céda ni au découragement, ni à la fatigue au moment de prendre la route, ce qui permettra le respect strict des horaires de passage.

41 heures plus tard, le 21 août, l'ensemble de l'expédition arrivera à Vérines sans qu'aucun incident, ni accident, ni blessure ne furent à déplorer.

Rappelons que chaque relayeur "piéton" effectua environ 40 km répartis sur 6 relais et chaque cycliste environ 230 km en 5 relais. La principale difficulté de ce raid résida dans la répétition des efforts toutes les six heures, et dans le fait que le relais ne s'arrêta jamais. Malgré tout, ou peut-être à cause de cela, nous avons vécu chaque instant de manière très forte et ces deux jours passés sur la route resteront gravés dans nos mémoires comme un très grand moment.

Il va sans dire que toute l'équipe remercie les sponsors, les accompagnateurs, la municipalité, et toutes les personnes qui de près ou de loin ont contribué à la réussite de cette entreprise.

Parcours Sportif de Fitolieu : samedi 9 mai 1992

Nous nous efforçons de toujours organiser cette épreuve avec le maximum de soins, car en général, elle sert de préparation au Challenge de la Qualité (Finale Régionale ou Départementale).

Les hasards du calendrier firent que cette année la date choisie tomba une semaine avant la Finale Départementale du Challenge de la Qualité ; ce fut l'occasion pour chacun de se situer en fonction de ses objectifs.

Rappelons la formule :

- * 3 épreuves différentes :
- Parcours individuel avec classement Junior, Senior, Vétéran et par équipe sur les 3 meilleurs temps
- Parcours en relais à 2
- Parcours en relais à 4

11 équipes complètes participèrent au parcours individuel (43 concurrents), 10 équipes au relais à 2, 13 équipes au relais à 4.

L'an prochain, ce sera la 10^{ème} édition de notre épreuve et nous donnons rendez-vous à tous (sportifs ou non).

Résultats

JUNIORS

Meilleure performance : 1'41"41
5 concurrents classés

Place	Nom Prénom	Corps
1	BERGER Cyril	Corbelin
2	DUPOUX Sébastien	Saint-Savin
3	MOSNIER Laurent	Les Abrets
4	COUDARS Jérôme	Saint-Savin
5	GARNIER Yann	Saint-Savin

SENIORS

Meilleure performance : 1'37"71
10 concurrents classés

Place	Nom Prénom	Corps
1	CHEVALLET Christophe	Fitolieu
2	FAURE Raphaël	Fitolieu
3	MOUCHE	Grenoble
4	DELEGUE	Grenoble
5	CHAPIT	Crémieu
6	LEGER	Grenoble
7	BERGER Jean-Claude	Corbelin
8	MONIN Raphaël	Fitolieu
9	BEYDON Christophe	Saint-André
10	VERGER Jean-Marc	Saint-André

VETERANS

Meilleure performance : 1'33"80
8 concurrents classés

Place	Nom Prénom	Corps
1	VEYRET Bruno	Fitilieu
2	PANIER Christian	Fitilieu
3	PONSARD Christian	Corbelin
4	GAUTHIER Lucien	Saint-Savin
5	LOCATELLI	Crémieu
6	ROLLAND Louis	La Murette
7	CHAVY	Crémieu
8	PERRIN	La Murette

CLASSEMENT PAR EQUIPE

Meilleure performance : 4'51"85
11 équipes classées

Place	Corps
1	Fitilieu
2	Grenoble
3	Corbelin Junior
4	Saint-Savin Junior
5	Saint-André-le-Gaz
6	Crémieu 1
7	Corbelin Senior
8	Saint-Savin Senior
9	Crémieu 2
10	La Murette 2
11	La Murette 1

RELAIS A 4 CONCURRENTS

Meilleure performance : 1'21"79
5 équipes classées

Place	Corps
1	Corbelin 1
2	Saint-Savin 1
3	Saint-André-le-Gaz
4	Saint-Savin 2
5	Fitilieu 2

PARCOURS EN RELAIS : 1 VETERAN ET 1 SENIOR

Meilleure performance : 1'27"38
5 équipes classées

Place	Noms	Corps
1	FAURE / VEYRET	Fitilieu
2	PONSARD / BERGER	Corbelin
3	PANIER / CHEVALLET	Fitilieu
4	GAUTHIER / DUPOUX	Saint-Savin
5	CHAVY / CHAPIT	Crémieu

NUMBER ONE

DISCOTHEQUE - RESTAURANT DE NUIT

OUVERT JEUDI - VENDREDI - SAMEDI

Strictement réservé aux + de 25 ans

Parking gardé

Le Fontanil - Rocheplaine
38120 SAINT-EGREVE
Tél. : 76 75 05 05

GARAGE DU MIDI**J. BRISSAUD**

MÉCANIQUE

CARROSSERIE

TOUTES MARQUES

RENAULT

Dépannage 24h/24h

TAXI TOUTES DISTANCES

SAINT-JEAN-DE-BOURNAY

Tél. : 74 58 71 76



INTERMARCHÉ
Les Mousquetaires de la distribution

Lundi 15h - 19h - Mardi à vendredi 9h - 12h 15 - 15h - 19h - Vendredi-samedi 9h - 19h - Dimanche 9h - 12h

Des prix bas

38250 VILLARD-DE-LANS - Tél. : 76 95 90 31



INSTALLATIONS DE RÉSEAUX DE TELECOMMUNICATIONS
GENIE CIVIL ET CABLAGE
TRAVAUX PUBLICS ET PRIVÉS
FRANCE TELECOM - EDF-GDF - SNCF

Siège Social : 24, avenue du Vercors - 38171 SEYSSINET CEDEX
Tél. : 76 21 13 72 - Fax : 76 21 53 97

Le soleil était aussi parmi les Sapeurs-Pompiers

Le Centre de Secours de Moirans organisait son 4^{ème} tournoi de foot à 7 inter-Sapeurs-Pompiers le dimanche 6 septembre 1992 au stade municipal.

Cette ambiance et cette amitié que l'on retrouve chez les Sapeurs-Pompiers ont fait de ce tournoi de foot hors du commun une journée inoubliable pour tous les participants et spectateurs.

Pas moins de 20 équipes et 200 Sapeurs-Pompiers venus des quatre coins du département et même de l'extérieur se sont retrouvés pour se disputer dans la bonne humeur le superbe challenge souvenir "d'Angel GRANZOTTO".

Le Centre de Secours Principal de Grenoble remporta ce challenge pour la 2^{ème} année de suite et gagna également le nouveau challenge "Commandant JACQUIER" de la meilleure défense en ne prenant aucun but.

Le Centre de Secours Saint-Martin-d'Hères emporta le nouveau challenge de la municipalité de Moirans de la meilleure attaque avec 24 buts.

Les Sapeurs-Pompiers de Grenoble furent aussi ex-aequo avec eux, mais leur laissèrent ce challenge.

La sympathique équipe du Centre de Première Intervention de Beaucroissant ramena chez elle le challenge "Joseph PATERNOSTER" de l'équipe la plus fair-play.

Quant à l'équipe 1 de Moirans, elle ne put rééditer ses exploits :

- Finaliste de leur 3^{ème} tournoi en 91
- Vainqueur du tournoi de Tullins en 92
- Vainqueur du tournoi de Vizille en 92

Elle fut éliminée en quart de finale par le Centre de Secours Principal de Grenoble et termina quand même 5^{ème} du tournoi. L'équipe 2 finit, elle, 17^{ème}.

Résultats

- 1° CSP Grenoble (meilleure défense, ex-aequo pour la meilleure attaque)
- 2° CS Saint-Egrève
- 3° CS Saint-Martin-d'Hères (ex-aequo pour la meilleure attaque)
- 4° CODIS
- 5° CS Moirans 1
- 6° CS Vinay
- 7° CS Tullins
- 8° CS Morestel
- 9° CPI Caromb (Vaucluse - coupe de l'équipe venue de plus loin - coupe du plus ancien joueur)
- 10° CPI Mens
- 11° CPI La Murette
- 12° CS Vizille
- 13° CS La Mure
- 14° CS Livet et Gavet
- 15° CPI Voreppe
- 16° CS La Côte-Saint-André
- 17° CS Moirans 2
- 18° CPI Beaucroissant (challenge du Fair-Play)
- 19° CPI Saint-Etienne de Crossey
- 20° CS Saint-Laurent-du-Pont

Il est impensable de ne pas parler de l'équipe de Caromb (Vaucluse) venue de si loin ajouter un petit air du sud à ce grand tournoi.

On ne peut conclure cet article sans remercier tous les nombreux commerçants et sponsors qui nous ont aidés à faire de ce tournoi une des plus grandes manifestations de Sapeurs-Pompiers du département.

Un grand merci de tous les Sapeurs-Pompiers Moirannais et rendez-vous à l'année prochaine pour notre 5^{ème} tournoi le 5 septembre 1993.

Pour gérer (au mieux) vos responsabilités...

Agence de Grenoble : 63, avenue de Poisat
38320 EYBENS - Tél. : 76.24.00.26



Contrôle et Prévention

1700 personnes - 75 Centres en France

- CONTROLE DE LA CONSTRUCTION NEUVE
- VERIFICATIONS REGLEMENTAIRES DE SECURITE
- CONTROLE DES EQUIPEMENTS
- PREVENTION DES ACCIDENTS
- BILAN DE SANTE DES IMMEUBLES
- CONTROLE DES INSTALLATIONS
- PREVENTION DES INCENDIES
- ASSURANCE DE LA QUALITE
- CONTROLE DE LA POLLUTION
- SECURITE INFORMATIQUE
- FORMATION - SELECTION

EVAC ORDURES

37, rue Pierre Semard
38800 FONTAINE
Tél. : 76 27 11 72

Garage Marion Fossati

Agent Peugeot
38440 SAINT-JEAN-DE-BOURNAY
Tél. : 74 58 71 58

Hôtel MERCURE

Parc Technologique
38290 VILLEFONTAINE
Tél. : 74 96 80 00

RADIALL

81, boulevard Denfert-Rochereau
B.P. 328
38509 VOIRON CEDEX
Tél. : 76 05 07 18 - Fax : 76 05 67 38

Ets MONTAGNAT Père & Fils

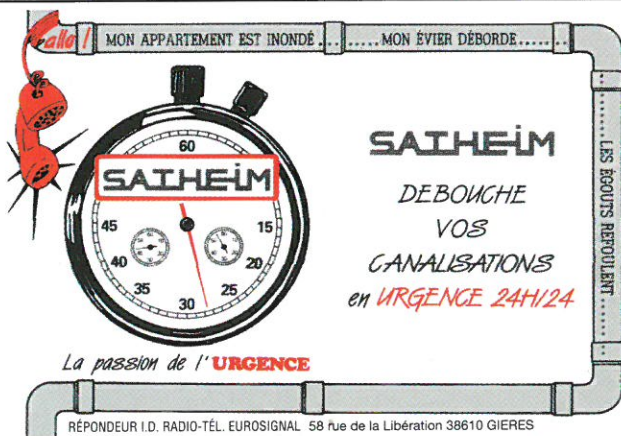
Rue Lesdiguières
38440 SAINT-JEAN-DE-BOURNAY
Tél. : 74 58 74 25



- EPONGES DE ZIRCONIUM
- HAFNIUM
- CHLORURE DE MAGNESIUM
- TETRACHLORURE DE SILICIUM
- OXYDES DE ZIRCONIUM
- OXYDES DE HAFNIUM

Boîte Postale 12
38560 JARRIE
Tél. : 76 68 56 56
Fax : 76 68 79 40

SEMAINE
76 89 47 04



WEEK-ENDS
JOURS
FERIES
76 89 39 40

Le casque et l'enfant



*Dis maman,
Où est le monsieur au casque brillant ?
Il est venu par la fenêtre en rampant,
Me chercher dans mon petit lit brûlant.
Il m'a protégé de son corps puissant
Et m'a enlevé par la fenêtre en un instant.
Il m'a remis dans tes bras en souriant.
Alors tu m'as serré sur ton cœur en pleurant.
Il est reparti en courant
Avec son casque brillant.*

*Dis maman,
Quand je serais grand,
Tu m'achèteras un casque brillant,
Pour que je puisse en souriant
Sauver les petits enfants
Et les remettre dans les bras de leur maman?*

*Oui mon enfant.
Mais lorsque tu seras grand,
Si tu portes un casque brillant,
Il faudra que tu sois vaillant
Pour que je sois fière à ce moment.
Mais comme toutes les autres mamans,
Lorsque leur enfant
Porte un casque brillant,
J'en tremblerai en y pensant.*

*Capitaine Roland PICQUOT
Sapeur-Pompier à Cherbourg - 1980*

DÉMARCHAGE ABUSIF EN PUBLICITÉ

MISE EN GARDE

Cette revue
est la seule publication officielle
de tous les Sapeurs-Pompiers du département de l'Isère

Notre délégué, Monsieur Jean-Luc AYACHE,
est la seule personne habilitée à recueillir vos insertions publicitaires
au nom de la revue *"Le Sapeur-Pompier de l'Isère"*

Pour tous renseignements, avant signature, prenez contact auprès du :

Lieutenant-Colonel René PAILLOT,
Rédacteur en Chef

Commandant le Centre de Secours Principal de Grenoble
19, av. Victor-Hugo - 38170 SEYSSINET-PARISSET - Tél. : 76 49 49 49

INDEX DES ANNONCEURS

A	AGS..... 97	Enichem Elastomères France.....88	O	Otis92
	Air Liquide.....92	Ets Hospitaliers de St-Hilaire du Touvet.....26		
	Alcatel GST-Dauphiné.....80	Europe Grenoble82	P	
	Alcatel Radio-Téléphone34	EVAC Ordures102		PEC Tredi.....66
	Alpes Sport Auto.....32	F		Perrin Matériaux.....66
	Automonin.....18			Peugeot Bastille.....30
B		FAC70		Philips.....4 ^e couv.
	Bauer38	Finorga.....16	R	
	Bidermann.....70	Fit Profilés70		Radiall102
	Bourgeat80	Forissier et Fils96		Rallye23
	Brissaud100	France Télécom - CNET8		Redoute98
	Butacolor88	G		Rhône-Poulenc.....82
C				Richard Pontvert.....80
	Carrefour (Echirolles)84	Garage Fossati102	S	
	Carrefour (Meylan).....74	Garage du Midi100		Sanicar8
	Castorama32	Grand'Place36		Satheim102
	Celette.....40	H		Sides.....40
	Centaure38			Sirti100
	CEP102	Hewlett-Packard.....76		Socotec12
	Cezus Chimie102	Hôtel Mercure102	T	
	Chardon66	Hutchinson70		TAG73
	CHU Grenoble14-68	Hydrelec74		Teisseire.....82
	Clinique des Cèdres.....81	I		TRT4 ^e couv.
	Clinique du Mail.....88			
	Cogese20	IG Carton.....45	L	
	Compagnie de Chauffage	Intermarché (Vienne-Malissol)94		
	de l'Agglomération Grenobloise.....2 ^e couv.	Intermarché (Villard-de-Lans).....100		
	Confluent.....34	L		
	Continent (Chasse/Rhône)86			
	Continent (St-Egreve).....73	Leclerc (Bourgoin-Jallieu).....36	M	
	Crédit Agricole de l'Isère.....81	Leclerc (Espace Comboire).....92		
	Crozatier96	Les Trois Dauphins35		
D		Lou86		
	DCI.....10	Luxos92	V	
	DPF91	M		VFD.....88
E				Vidal Cuir.....91
	EDF (CNPE St-Alban-St-Maurice).....3 ^e couv.	Montagnat.....102		
	EDF-GDF Services-Vienne.....98	MR Industries84		
		MTC Voyages.....70		
		N		
		Neyrpc83		
		Number One100		